



L'Action
NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533

Numéro sans frais: 1 866 845-8533

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur; Nicolas Bourdon, professeur de français, cégep Bois-de-Boulogne; Sylvain Deschênes, rédacteur et infographiste; François-Olivier Dorais, professeur (UQAC); Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Hubert Rioux, Ph. D. ÉNAP-Montréal; Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix Richard-Arès: Lucille Beaudry (science politique, UQAM); Robert Comeau (histoire, UQAM); Simon Langlois (sociologie, Université Laval).

Animation du séminaire de lecture: Mathieu Bock-Côté

DONNER DU SENS À L'ARGENT

Fondaction est une institution financière québécoise innovante. Par la collecte d'épargne-retraite et l'investissement dans les entreprises d'ici, Fondaction participe à la création d'une économie plus performante, plus équitable et plus verte.



campagne de financement de L'Action nationale **2019**



Mesdames,
Messieurs,

C'est un honneur que je partage avec vous de participer à la campagne de financement 2019 de L'Action nationale. Je crois en la nécessité de cette revue de haut calibre qui participe à la vitalité du débat sur la route à prendre pour favoriser l'indépendance nationale.

Depuis plus d'un siècle, L'Action nationale réussit l'exploit de confronter des points de vue et d'animer, au fil des générations, une réflexion ancrée sur les combats à livrer pour permettre au peuple québécois de s'épanouir.

Dans la grande tradition pamphlétaire, la revue insuffle une vigueur intellectuelle aux analyses qui animent nos débats de société. Sans conteste, L'Action nationale mérite notre considération et notre soutien.

Alors que le financement devient critique pour toute publication, la revue se finance, sans soutien de programmes d'aide à l'édition, uniquement par ses abonnements, la générosité de ses rédacteurs... et les contributions comme celle que je sollicite auprès de vous.

Il en va de notre honneur d'offrir à L'Action nationale les conditions propices à la poursuite de son existence au service du Québec.

A handwritten signature in black ink that reads "Louise Harel". The signature is fluid and cursive.

Louise Harel
MAN 1981-2008
Présidente de l'Assemblée nationale

Vous pouvez également faire votre don

à partir du site internet de L'Action nationale
action-nationale.qc.ca

au téléphone avec votre carte de crédit VISA ou MasterCard
514 845-8533 ou sans frais **1 866 845-8533**

Avec des mots qui font images
et des images qui laissent sans mots,
La Fabrique culturelle ne manufacture pas la culture,
mais nous fait découvrir la vraie nature
de nos richesses culturelles.

Engagée envers les créateurs d'ici,
lafabriqueculturelle.tv est numérique
afin de mieux parler du Québec
d'aujourd'hui dans toute sa diversité.

Voilà ce que fabrique **La Fabrique**.

LA
FABRIQUE
CULTURELLE.tv



Télé-Québec

Webster et Sophie Cadieux
Ambassadeurs

#LA
FAB   

Un mandat pédagogique

Voilà vingt-cinq ans que les inconditionnels du Canada mènent le bal. Cela n'aura pas été sans conséquence. C'est de ce constat qu'il faut partir pour comprendre quelque chose à ce qui est en train de se passer.

La domination marque. Elle marque d'autant plus profondément que les charges qu'elle mène ne sont ni bien nommées ni bien évaluées. Ayant cédé l'initiative et s'étant affalé devant une offensive qu'il a renoncé à combattre avec les moyens que la conjoncture exigeait, le Parti québécois s'est retrouvé littéralement enfermé dans la cage à homard que ses adversaires lui avaient reproché de bricoler. L'asphyxie financière et la déstabilisation des finances de la province, le *Clarity Bill* et l'offensive de guerre psychologique lancée à coups de centaines de millions et de banditisme commandité ont sapé les bases du souverainisme en tant que combat sans adversaire. Le péquisme n'a pas survécu au bonne-ententisme technocratique qui lui tenait lieu de doctrine politique. Devant la déstabilisation du Québec, il s'est replié dans ses fantasmes d'intendance, s'imaginant que la bonne gestion provinciale allait compenser le combat politique qu'il n'osait ni nommer ni conduire. Quelques réalisations provinciales ont achevé de le convaincre que cela suffirait à lui assurer une pertinence à défaut de lui donner la force nécessaire au combat.

Les libéraux de Jean Charest ont parfaitement joué leurs cartes. Se faisant le relais et le complément de l'offensive *canadian*, ils pouvaient profiter de l'incompétence stratégique héritée du bouchardisme pour remplir le mandat qu'Ottawa voulait leur faire exécuter : en finir avec les souverainistes, certes, mais surtout en finir avec l'aspiration nationale du Québec. Il leur aura suffi de présenter le résultat de la manœuvre d'étranglement financier comme une carence provinciale pour se donner des airs de grands gestionnaires et pousser dans le sens du vent. Le discours et la politique austéritaires couplés aux fantasmes idéologiques du tout au marché ont fait le reste : fournir un formidable terreau pour faire converger la corruption et le démantèlement de l'architecture institutionnelle de l'État.

Sûr de son fait et convaincu que le coup fatal avait été porté par les cliques surexcitées du clan Charest, le gouvernement Couillard s'est lancé dans les manœuvres terminales avec une arrogance inédite et une ambition jusque-là jamais aussi clairement affirmée : il fallait finir de normaliser la province, achever de casser sa capacité de cohésion nationale et aligner sa gouverne sur les paramètres dictés et imposés par Ottawa. Il l'aura fait avec une violence symbolique et une brutalité politique qui ont fait des dégâts majeurs. Sur le plan de la représentation collective d'abord, en culpabilisant les Québécois de se considérer comme une nation, en dévoyant les repères symboliques au point de les contaminer par les thèmes toxiques du multiculturalisme *canadian* et du racisme inhérent au régime qu'il glorifie. Sur le plan économique et financier ensuite, en faisant tous les efforts pour intégrer le Québec dans le modèle extractiviste *canadian*, d'une part, et, d'autre part, en prenant tous les moyens pour faire croire que le Québec doit renoncer à des ambitions dont il n'aurait pas les moyens.

Pendant quinze ans, le Québec aura vécu sous le tir croisé de la vindicte fédérale et d'une politique provinciale tout entière animée par la production et la multiplication des mythes déprimeurs. Parmi ceux-ci celui d'un Québec assisté, dépendant des largesses d'Ottawa et d'un marché devant lequel il ne se prosterne jamais assez bas, aura servi à anéantir tout débat sérieux sur les finances publiques et sur le modèle de développement. Il s'agissait de consentir au rapetissement tout en produisant les écrans idéologiques et les mesures de diversion pour masquer ce qui était réellement en train de se passer : le démantèlement de la nation. Dans les pages de la revue, Lucia Ferretti aura documenté avec une rigueur implacable le déploiement des manœuvres.

Les décisions d'Ottawa répondant tout autant de son *nation building* que d'une stratégie d'assujettissement ont fonctionné. Les finances de la province sont bel et bien celles que son statut lui mérite. Dans le cadre fédéral, le Québec n'a plus les moyens financiers de ses responsabilités. C'est le constat qui s'impose. Il aura été affaibli au point de ne plus se voir et se penser autrement que dépendant de la péréquation. Il faut le reconnaître, c'est un grand succès de propagande, car il s'agit d'une inversion complète des causes et des conséquences. Cette thématique est désormais incrustée dans l'espace politique et charpente les débats. La CAQ s'en est fait un véritable projet de reconquête. L'ambition est noble, mais mal cadrée. Le gouvernement Legault comme l'ensemble des Québécois devra réaliser, dossier après dossier, enjeu sur enjeu, qu'Ottawa dira non en nous faisant chanter avec nos propres impôts. Le refus et l'incapacité du PQ d'assumer une critique indépendantiste en prise sur les manœuvres de dépouillement auront servi à consolider une façon de voir qui inverse les paramètres de la question nationale. La régression politique que cela a provoquée ne pouvait conduire ailleurs que là où le Québec actuel se retrouve.

Ce qu'il faut retenir pour l'instant, c'est que ce projet de reconquête témoigne d'une chose essentielle : il exprime et se nourrit d'une volonté de renverser l'ordre de soumission et de résignation qui a défini l'horizon politique depuis au moins vingt-cinq ans. L'élection de l'automne dernier a certes témoigné d'une certaine résilience, d'un sursaut pour chercher à affirmer une cohésion nationale qui ne trouvait plus à s'exprimer comme telle. À cet égard, il faut bien saisir la nature du nationalisme que ce gouvernement a placé au cœur de son action : il s'agit – du moins pour l'instant – d'un nationalisme de rattrapage. Son projet politique se situe dans l'espace de la mitigation de dégâts. Avec courage et conviction, il faut le reconnaître, les caquistes entendent recouvrer le terrain perdu. Les domaines de compétence provinciale que les libéraux ont abandonnés ou laissés piétiner, les dysfonctions systémiques qu'ils ont savamment orchestrées pour nourrir et renforcer l'autodénigrement et le mépris de soi en condamnant les services publics à la médiocrité, les multiples thématiques de culpabilisation collective pour induire le consentement à la minorisation, tout cela lui dresse d'immenses chantiers. Des chantiers devant lesquels les indépendantistes ne peuvent rester indifférents.

Ce gouvernement n'aura pas terminé sa première année de mandat qu'il se trouvera confronté à tellement de refus de la part d'Ottawa qu'il lui faudra refaire – se donner, diront plusieurs – une doctrine politique qui ira au-delà du nationalisme de rattrapage. Rien de substantiel et de portée structurante ne sera possible : la dynamique du Canada unitaire se déploie à un rythme que rien dans la politique provinciale ne ralentira. Pour l'instant, ce gouvernement et un très grand nombre de Québécois abordent les problèmes dans la logique inversée que la domination *canadian* a imposée et espèrent que le redressement pourra s'effectuer par un reca-

drage gestionnaire plus sensible aux réalités et aspirations de la nation. Cette façon de voir ne mènera pas là où il faudrait aller. Elle ne sera sans doute pas stérile, elle permettra quelques gains, mais seulement des demi-mesures.

Pour les indépendantistes comme pour l'ensemble des Québécois, ce mandat Legault pourrait avoir le mérite et les vertus d'une formidable démonstration. La bonne foi, l'intégrité et la détermination dont il fait déjà preuve vont fournir une matière et des occasions précieuses de faire voir que la bonne volonté ne suffit pas, que le Canada ne tolérera rien de ce qui peut ressembler à une aspiration nationale. Le capital de sympathie dont bénéficie ce gouvernement dans l'opinion sera dilapidé dans les justificatifs invoqués pour accepter et se résigner à ces refus répétés ou bien il deviendra un véritable investissement pour étayer la nécessaire critique du régime. La CAQ le pourra-t-elle par elle-même et pour elle-même? C'est à voir.

Une chose est certaine cependant: sa gestion confèrera à ce gouvernement un rôle et une force de dévoilement des contradictions et limitations du régime *canadian*. Sur les enjeux qui pointeront il y aura nécessité de faire l'unité ou, à tout le moins, convergence des forces, au nom de l'intérêt supérieur de la nation. Les péquistes et autres indépendantistes qui s'imaginent encore faire avancer le projet d'indépendance en comptant le nombre de fois où le mot devrait être prononcé seront mieux avisés de faire ce contre quoi le Parti québécois, en particulier, s'est arc-bouté depuis tant d'années: élaborer une doctrine de l'intérêt national et s'en servir pour dévoiler et faire voir dans tous les domaines de la vie collective ce que doit être la conduite pour soi-même et par soi-même. S'il peut surmonter son immense déficit de crédibilité, s'il a encore un avenir, ce parti n'aura d'autre choix que d'élaborer et proposer une doctrine d'État capable

d'accueillir et canaliser les aspirations nationales dans une proposition de reconfiguration globale – républicaine – des institutions.

Pour que l'indépendance devienne un projet politique réel, l'indépendantisme doit présenter un cadre d'analyse et d'interprétation visant à montrer que servir l'intérêt national c'est de combattre pour restructurer tous les aspects de la vie de la nation, de la représentation des athlètes dans une délégation nationale à l'architecture des institutions de l'État, en passant par ce que devrait être la gouverne et une politique municipale conduites en fonction des intérêts nationaux, etc. Ce cadre il faudra le construire à même la politique réelle, celle que les enjeux que soulèvera la gouverne caquiste et des embûches que le régime *canadian* lui imposera.

Les Québécois ne sont même plus en mesure de faire la part des choses entre ce qui relève des compétences du Québec, de ce qui tient de la pratique d'usurpation des pouvoirs de l'Assemblée nationale. La propagande fédérale et l'invasion sans vergogne de tous ces champs par Ottawa sont à ce point généralisés et omniprésents, qu'il est devenu extrêmement difficile de faire voir ce qui relève de l'action librement décidée de ce qui est induit par la dépendance imposée. Il faut redonner à l'ensemble des citoyens le minimum de compétences civiques sans lesquelles il sera impossible de rehausser le niveau de conscience nationale requis pour les luttes essentielles.

Nulle part ailleurs que dans le domaine des luttes entourant l'ordre pétrolier *canadian* le besoin se fera-t-il sentir de bien départager ce qui relève des débats environnementaux de ce qui tient de l'asservissement politique. La question des pipelines et gazoducs et celle du trafic ferroviaire au cœur

du complexe extractiviste *canadian* vont s'imposer avec une force que ne soupçonnent pas encore les Québécois. Les limites de l'action environnementaliste apolitique vont apparaître avec une violence symbolique que la campagne électorale fédérale permettra d'entrevoir. Les modèles de développement du Québec et du Canada sont radicalement incompatibles. L'action économique du gouvernement Legault, les préoccupations écologiques des Québécois comme les autres volets (laïcité, transport collectif, infrastructures vertes, etc.) de son programme de gouvernement vont se télescoper dans un prévisible carambolage. Le Canada est un pays pétrolier, son intérêt et son projet national lui dicteront de procéder d'autorité et avec tous les moyens que sa puissance lui permettra de mobiliser.

La période qui s'ouvre placera le Québec devant des choix radicaux qui poseront les dilemmes politiques avec acuité dans des paramètres simples : ou bien la régression politique s'accélérera par les réflexes minoritaires de l'éternelle minimisation des pertes ou bien les forces politiques nationales trouveront les voies de convergence et de ralliement autour d'une doctrine de l'intérêt national susceptible de nourrir, par-delà la partisanerie, les alliances essentielles. En ce sens il faut bien comprendre que le mandat du gouvernement Legault ne sera pas un mandat provincial comme les autres. Reprenant une posture nationaliste au terme de deux décennies de résignation politique, il en dévoilera les limites bien davantage que le potentiel. Il fera, pour toute la nation, la démonstration qu'il n'y a pas de continuité entre la gestion provinciale et l'indépendance. Reste à savoir s'il en tirera les conséquences et si la mobilisation des forces politiques et de la société civile sauront dessiner des voies devant lesquelles ni lui, ni la nation ne sauront se défilier sans se déshonorer. L'autonomie fantasmée par l'affirmation nationale ne conduit pas à la liberté politique. La bonne ges-

tion provinciale ne conduit pas à l'indépendance. Comme l'a écrit et démontré Maurice Séguin, tout ce qu'elle peut permettre d'espérer c'est d'être « un peu moins pas maîtres » chez nous.

Le mandat du gouvernement Legault offrira au Québec une conjoncture politique comme il n'en a pas eu depuis longtemps. Il faudra s'assurer de la saisir avec des instruments politiques et non pas avec des artifices rhétoriques. Les péquistes devront là lutter contre leur plus puissant démon. Les caquistes seront confrontés à la nécessité de pousser à son terme l'ambition que porte en creux leur attachement au Québec. Quant aux autres, il leur faudra faire une démonstration de loyauté qui ne laissera plus le moindre espace pour tergiverser. Des choix existentiels se révéleront avec une clarté qu'ils auront le choix de combattre ou de nommer pour ce qu'elle est.

À n'en pas douter, le gouvernement portera un mandat pédagogique. □

Dossier

Actes du colloque
commémorant le
100^e anniversaire de
naissance de l'historien
Maurice Séguin
le 7 décembre 2018
à la Société
Saint-Jean-Baptiste

La Société du
patrimoine politique
du Québec (SOPPOQ)
a contribué à la
publication des actes
de ce colloque

Éditorial

Un mandat pédagogique 5
- Robert Laplante

Dossier

*La rupture épistémologique de
Maurice Séguin*

**Penser le fédéralisme comme
système d'oppression nationale** 14
- Denis Monière

Qu'est-ce qu'une nation normale? 17
- Jean Lamarre

**L'abbé Lionel Groulx:
quel nationalisme, quelle
indépendance?** 35
- Yvan Lamonde

**Maurice Séguin, un critique
radical de l'interprétation
historique de Lionel Groulx** 79
- Robert Comeau

**Qu'est-ce que la Grande Histoire
selon Maurice Séguin?** 95
- Bruno Deshaies

**De Lionel Groulx à
Maurice Séguin et à l'école de
Montréal: une nécessaire filiation** 109
- Félix Bouvier

**L'indépendantisme est-il une
affaire de perdants?** 123
- Robert Laplante

**Les historiens de la génération X
face à Maurice Séguin** 146
- Josiane Lavallée

**De «l'idée séparatiste au Canada
français» à l'idée d'indépendance
au Québec** 158
- Nino Gabrielli

**La Grande Illusion, principal
obstacle à l'Indépendance** 176
- Martine Ouellet

Lectures

Recensions

Rodrigue Tremblay 198
*La régression tranquille du Québec:
1980-2018*

Jean-François Lisée 207
Qui veut la peau du Parti québécois

Jean-Yves Duthel 210
*Québec solidaire... À vendre...
Vendu*

Colloque Maurice-Séguin

Denis Monière*

La rupture épistémologique de
Maurice Séguin

Penser le fédéralisme comme système d'oppression nationale**

Ce colloque est destiné à commémorer l'œuvre de l'historien Maurice Séguin qui n'a pas connu la postérité rayonnante qu'il aurait méritée. Certains pourtant considèrent qu'il a joué sur le plan des représentations nationales un rôle aussi important que Borduas et son Refus global dans la mise en cause des mythes qui ont habité l'imaginaire collectif québécois. Il a fondé théoriquement ce qu'on a appelé le néonationalisme québécois en pensant le Québec comme une totalité, en montrant comment les interactions entre les dimensions économiques, politiques et culturelles structuraient le destin national.

Je suis un séguiniste qui s'ignorait jusqu'en 2007 date où j'ai commencé à fréquenter ses œuvres. J'y ai découvert une forte parenté intellectuelle parce que son cadre d'analyse intégrait les préceptes de l'analyse systémique et de l'analyse marxiste. Il analysait l'histoire du Québec à travers les concepts d'impérialisme, de domination, de subordination, de rapports de forces et d'intérêts. Il a proposé une vision matérialiste de l'histoire qui s'opposait à la vision idéaliste fondée sur la divine providence et le rôle des grands hommes.

* Politologue.

** Allocution d'ouverture au Colloque Maurice-Séguin le 7 décembre 2018 à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

À mes yeux, la principale contribution de Maurice Séguin est d'avoir opéré une rupture épistémologique dans le nationalisme en pensant le fédéralisme comme système d'oppression nationale. Contrairement aux intellectuels nationalistes de son époque, il n'idéalise pas le fédéralisme comme solution politique aux problèmes du Québec. Il a plutôt montré comment le fédéralisme produit une forme d'oppression nationale en raison même de sa logique de la division des pouvoirs. Il soutenait qu'il était illusoire de penser qu'un peuple minoritaire puisse obtenir un statut d'égalité politique dans un système fédéral: «Il n'y a pas d'égalité possible entre la nationalité majoritaire et la nationalité minoritaire dans toute vraie union fédérale¹.» Il pense que dans un système fédéral, l'autonomie provinciale demeure toujours une forme de subordination parce que la nationalité majoritaire peut agir sur tous les plans alors que la nationalité minoritaire ne peut agir que sur le plan provincial ou local. Il montre que la réforme de la constitution ou encore l'autonomie culturelle ne sont que des illusions parce que la souveraineté est un tout qui ne se divise pas: «Même si la nation minoritaire maîtrise absolument ses institutions culturelles, il n'y a jamais autonomie culturelle car la culture est liée au politique et à l'économique²» En raison de la loi de l'interdépendance entre les divers champs de l'activité humaine, l'autonomie ou l'indépendance pour être réelle doit s'appliquer simultanément aux sphères économiques, politiques et culturelles. On ne peut diviser les pouvoirs. Le contrôle de tous les pouvoirs est essentiel à une nation qui veut exister. L'indépendance politique est nécessaire à l'indépendance économique et les deux sont indissociables de l'indépendance culturelle.

1 Robert Comeau (editeur), *Maurice Séguin historien du pays québécois*, Montréal VLB, 1987, p 158.

2 *Ibid* p. 161

Le postulat qui fonde son édifice théorique est le principe de l'agir par soi-même qui peut seul mener à la liberté et à l'épanouissement. C'est la normalité pour toute nation réellement existante. Le contraire de cette liberté est l'oppression qui implique une superposition de volonté, c'est-à-dire qu'un autre décide pour moi. Cette subordination constitue une perte de la capacité d'agir et un appauvrissement de l'être. L'autre prend possession de moi, m'annexe à ses intérêts, me sépare des miens et m'empêche d'être moi-même. C'est ce qu'il appelle l'oppression essentielle qui engendre une privation du rapport direct avec les réalités de l'existence et une incapacité foncière d'agir par nous-mêmes pour répondre aux changements. Cette subordination représente un appauvrissement parce qu'elle atrophie l'expérience du monde et limite les capacités d'initiative. Si, agir c'est vivre, ne pas être capable d'agir par soi-même, c'est végéter et se confiner à la médiocrité. Le fédéralisme est un obstacle à l'émancipation nationale, il nous dépossède de la capacité de faire notre histoire, il occulte nos intérêts fondamentaux et nous mystifie en laissant croire à des avantages imaginaires. Il permet ainsi à la nation annexée et subordonnée d'organiser elle-même le «supplice de la survivance» et de retarder l'échéance inéluctable de l'assimilation.

Devant ce diagnostic implacable, quel est le remède? Que doit faire la nation annexée? Elle est face à l'alternative suivante: la liberté ou la disparition. Et pour éviter de dépérir Séguin suggère que le chemin de la liberté politique passe par l'interparlementarisme. Il faut sortir de la division institutionnelle et réunir tous les indépendantistes dans une organisation politique qui transcende la division des pouvoirs et qui dans ses positions agit en intégrant la totalité des pouvoirs comme si le Québec était un État indépendant. Agir par soi-même veut dire agir politiquement. □

Qu'est-ce qu'une nation normale?***

J'ai le plaisir d'être avec vous aujourd'hui pour célébrer le centième anniversaire de naissance de Maurice Séguin. Pour le faire dignement, j'ai intitulé cette conférence d'un titre qui, de prime abord, apparaît ambitieux: «Qu'est-ce qu'une nation normale?». En fait, cette interrogation provient d'un conseil que m'a prodigué Fernand Dumont à l'époque où il était mon directeur de thèse de doctorat. Je venais de terminer l'analyse de l'œuvre de Guy Frégault et de Michel Brunet pour aborder Maurice Séguin. Il m'a tout simplement dit: «Portez attention à ce qu'il veut dire par nation normale».

Malheureusement, je n'ai pas répondu directement à cette invitation dans ma thèse ni dans le livre qui a suivi. Je pense aujourd'hui que le moment est venu de le faire. C'est dire que je suis sociologue de formation et non pas historien. Mon angle de lecture est celui d'une sociologie de la connaissance de l'historiographie. Une telle approche s'intéresse davantage au lieu social d'un historien qu'à l'objet d'étude ou à la méthode. Porter attention au lieu social de l'historien, c'est mettre à jour les influences principales qui font en sorte qu'il va interpréter le monde d'une manière plutôt qu'une autre.

* Historien.

** Conférence d'ouverture du Colloque Maurice-Séguin

Du point de vue sociologique, l'historiographie, comme n'importe quelle autre connaissance, n'apparaît pas dans un champ libre de représentations préalables. Pour le dire d'une manière un peu plus savante, et en paraphrasant Paul Ricoeur, la question du lieu social présuppose que si le processus historique peut être représenté par l'historien, c'est que des significations qui s'attachent au déroulement même de l'expérience temporelle sont déjà préfigurées, de manière implicite, dans le champ culturel. C'est à la fois ce qui permet la naissance de l'œuvre et sa réception par un auditoire parce qu'elle s'inscrit à l'intérieur de ce qui apparaît comme « croyable » pour une époque. Par exemple, Karl Marx va puiser dans les tensions qui animent la société de son temps, l'idée que la lutte des classes constitue le moteur central de l'histoire. Et Lionel Groulx, qui est d'abord un prêtre, donnera un rôle éminent à la Providence. En un mot, l'écriture de l'histoire fait elle-même l'expérience de l'historicité.

Je me propose de cerner les influences principales qui ont permis à Séguin de développer une conception originale concernant la nature des moteurs de l'action historique – le tout alimenté par une approche systémique. J'en distingue quatre principales.

« L'Agir consiste dans l'usage libre [...] de nos facultés. »

La première influence provient de la notion d'agir développée par le philosophe français Jacques Maritain. Séguin a-t-il pris connaissance des écrits de Maritain grâce au père Rodolphe Dubé, mieux connu sous son nom de plume, François Hertel ? Difficile à dire, mais c'est fort probable. On sait que ce jésuite a été influencé de manière centrale par Maritain puisqu'il le reconnaissait comme son « maître ». Hertel avait pris Maurice Séguin sous son aile, comme il

l'avait fait pour Gérard Pelletier, Pierre de Grandpré, Pierre-Elliott Trudeau et sûrement bien d'autres. Il leur proposait un programme de lecture hors norme, sans toujours se préoccuper de l'index.

C'est dans un des livres de Jacques Maritain, intitulé *Arts et scolastique*, que Séguin a pris connaissance de la notion d'Agir, notion qui va jouer un rôle central dans la construction de son modèle théorique de la nation. Dans le résumé manuscrit qu'en a fait Séguin, on peut lire :

L'ordre pratique s'oppose à l'ordre spéculatif parce que l'homme y tend à autre chose que le seul connaître. L'ordre pratique lui-même se divise en deux domaines parfaitement distincts. Le domaine de l'Agir et le domaine du Faire. [...] L'Agir consiste dans l'usage libre [...] de nos facultés¹.

Il faut savoir qu'avant de devenir historien, Maurice Séguin s'est intéressé à la pédagogie et que cette dimension constitue un trait central de sa personnalité. Dans le Fonds Maurice Séguin, on retrouve quelques documents écrits de sa main à ce sujet. Dans l'un d'eux, il y compare l'approche pédagogique américaine à l'approche française. Il constate que la première donne trop d'importance au sport et que la seconde cherche surtout à développer la culture générale : aucune des deux, selon lui, ne prédispose l'élève à penser par lui-même. Il propose donc de réconcilier ces méthodes d'éducation par une « pédagogie active ».

Selon Séguin :

1 Fonds Maurice-Séguin, P221, boîte 2455. À moins d'avis contraire, les citations qui suivent proviennent de la même source.

En éducation – apprendre à un enfant à vivre c'est lui apprendre à se conduire. Donc : faire agir l'enfant et non pas agir à sa place. Tant qu'on n'a pas fait aimer, désirer, collaborer, tant qu'on n'a pas déclenché un mécanisme qui permettra d'agir par soi-même – on n'a rien fait en éducation.

Pour assurer le plein développement de la personne et maintenir un équilibre général entre l'esprit et le corps, il faut faire appel à toutes les facultés et à la collaboration. Ces « activités "totales, intégrales" [...] exigent le fonctionnement harmonieux, équilibré de toutes les puissances de l'homme dans une intime compénétration ». N'est-ce pas là l'essentiel de ce que l'on retrouvera dans son modèle théorique de la nation qu'il présentera dans son recueil pédagogique qu'il intitulait *Les Normes*?

L'apport des sciences sociales

La deuxième influence qui va nourrir sa représentation de l'homme et de la société est un trait d'époque. Elle est le résultat du rapprochement qui s'est effectué entre l'histoire et les sciences sociales dans la première moitié du XX^e siècle, en particulier avec la géographie et l'économie. Il faut dire qu'au moment où Séguin rédige sa thèse de doctorat, ce rapprochement est déjà intervenu tant en France, aux États-Unis qu'au Canada anglais.

En France, il se manifeste à travers la naissance de l'école des Annales qui s'oppose à l'approche événementielle en histoire. Pour l'école des Annales, l'histoire événementielle était incapable de rendre intelligibles les récentes mutations du monde parce qu'elle n'avait pas de critère pour déterminer un fait historique. D'où le rapprochement que cette école effectuera avec les sciences sociales. Aux États-Unis, le courant dominant en histoire dans la première moitié du XX^e siècle est celui de l'hypothèse de la frontière qui repose sur un rapprochement entre l'histoire et la géographie.

Rien ne permet de croire que Maurice Séguin ait été influencé par l'école des Annales ou par l'hypothèse de la frontière. L'important, c'est de voir qu'il y a eu, à cette époque, un mouvement d'ensemble des historiens vers les sciences sociales motivé par une interpellation du présent.

Si l'on veut trouver une filiation directe, il faut plutôt chercher du côté de la nouvelle historiographie qui voit le jour au Canada anglais dans les années trente. Là également, une nouvelle génération d'historiens se rapproche des sciences sociales. Jusqu'alors, le Canada était représenté comme l'aboutissement d'un lent processus d'évolution, à l'intérieur du cadre impérial, qui l'a fait passer du stade de colonie à celui de nation autonome. Dans les années trente, ce lien impérial est devenu beaucoup moins palpable. Se reconnaissant de plus en plus comme des habitants de l'Amérique du Nord, les Canadiens anglais ne pouvaient éviter de se demander ce qui les différençait de leurs anciens compatriotes devenus Américains, mais qui étaient à l'origine des *British Americans* comme ils l'avaient été eux-mêmes. Pour répondre à cette question, l'attention s'est déplacée du politique vers la géographie et l'économie.

Harold Innis, par exemple, soutiendra que l'apparition de la nation canadienne est liée à l'établissement d'une relation commerciale stable qui s'est instituée entre la colonie et la métropole anglaise. Cette stabilité repose sur la disponibilité d'un produit d'exportation principal dont le développement économique de la colonie va dépendre. Celle-ci va exploiter et développer ce produit d'exportation en fonction du double impératif que lui imposent la géographie du territoire et la persistance de la demande métropolitaine pour ce produit. Selon cette perspective, le Canada, comme réalité politique, devient une résultante de la géographie et de l'économie.

Il ne faut donc pas s'étonner du fait que Séguin, dans sa thèse de doctorat, commence par mettre en relief l'importance des « impératifs géographiques » qui ont conditionné l'orientation générale du développement économique de la colonie à l'époque de la Nouvelle-France. Il mentionnera également que ce qui motivait cette pénétration commerciale, c'est l'importance que revêt pour la métropole la disponibilité d'un produit principal d'exportation.

« La société obéit à des lois dont on peut retracer certains éléments permanents »

La troisième influence est liée au fait que Maurice Séguin a lu et analysé les grands ouvrages d'histoire économique de son temps. En particulier, la découverte des lois de l'économie progressive, que présente de manière convaincante l'économiste Doreen Warriner, va exercer une influence centrale sur sa pensée. Il ressort de cette lecture qu'il existe des forces qui s'expriment selon une logique propre de développement qui provient de l'économie elle-même. Ces forces exercent leur influence dans la longue durée sur la société entière et ne relèvent pas directement de décisions individuelles ou politiques.

Les lois de l'économie progressive expliquent, par exemple, comment naissent les métropoles. Ainsi, avec le développement des échanges commerciaux et l'accumulation primitive du capital, on assiste à une division de plus en plus poussée du travail. Sous cette impulsion, une société est amenée à se diversifier et à traverser divers stades de développement. Des villages deviennent des villes qui, au fil des décennies ou même des siècles, peuvent en venir à briguer le statut de métropole. Même l'exode rural devient un phénomène normal qui obéit aux lois de l'économie progressive. L'industrialisation aussi.

Entre cette représentation des lois de l'économie progressive, celle de l'agir par soi-même, ainsi que du rôle des échanges commerciaux entre une métropole et sa colonie, il y a continuité manifeste : sous la poussée de ces forces, les activités d'une société se diversifient et l'amènent à passer d'un stade de développement à un autre.

Pour Maurice Séguin, ce qui apparaît valable pour l'individu l'est tout autant pour une société. C'est sur cette fusion des perspectives que repose la représentation des moteurs de l'action historique chez Maurice Séguin. Dans *Les Normes*, il précisera qu'il « ne s'agit pas de faire de la société [...] un être réel comme l'individu ». Il observe toutefois qu'une société exprime « quelque chose de plus que la vie individuelle. Il y a telle réalité que “la vie en société”². »

Mais l'économie, pour Séguin, n'est que l'un des trois principaux aspects qui constituent une société. Le politique et le culturel sont les deux autres. Et le politique est de loin le facteur le plus important parce que c'est du politique que découlent les orientations générales d'une société.

Il écrira dans ses *Normes* :

« La FORCE POLITIQUE, pour une société ou collectivité, c'est la TÊTE capable de penser, de VOULOIR, de commander, de déclencher l'action³. »

Et qui commande en politique ? « C'est toujours une minorité, une oligarchie... » Et en économique ? C'est la même chose : « C'est nécessairement une minorité⁴ ».

2 Maurice Séguin, *Les Normes*, dans Robert Comeau, dir., *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*, Montréal, VLB éditeur, 1987, p. 106.

3 *Ibid.*, p. 125.

4 *Ibid.*, p. 126 ; 124.

Surtout, il n'y a pas selon lui que l'économie qui évolue sous la gouverne des lois progressives. Il existe également une politique et une culture progressives. Ces trois aspects sont en interaction. Chacun de ces aspects «peut être considéré comme une FORCE à côté d'autres forces. [...] comme un FACTEUR agissant sur les autres FORCES en les modifiant⁵.» Cette interaction fait en sorte que «si l'un des facteurs progresse ou faiblit, l'ensemble s'en ressent.» Même que «cette interaction est cumulative, "en spirale" et à dose variable⁶...»

Comme on le voit, le développement d'une nation, ses processus internes de même que les relations qu'elle entretient avec d'autres nations sont de nature systémique. Il y a ici un angle de lecture des phénomènes historiques qui est d'une originalité et d'une portée heuristique certaine; surtout qu'une telle approche – et même le concept – n'existait pas encore dans les années cinquante ou soixante.

Les sociétés sont d'abord semblables entre elles

Maurice Séguin, en développant un modèle théorique des principales forces qui animent une société, cherche à définir en quoi les sociétés sont d'abord semblables entre elles, avant de se livrer à l'étude des diverses circonstances historiques qui ont amené une société particulière à se différencier d'une autre.

D'où le titre, en apparence énigmatique, de son recueil pédagogique intitulé *Les Normes*. Selon la définition du dictionnaire, une norme c'est ce qui représente «l'état habituel des choses, ce qui est conforme à la majorité des cas.» À

5 *Ibid.*, p. 122; 128.

6 *Ibid.*, p. 130.

mon avis, il ne faut pas chercher plus loin la signification du titre de ce manuel pédagogique dont l'objectif est d'illustrer ce que représente le normal, c'est-à-dire «cet état habituel des choses, ce qui est conforme à la majorité des cas.» Il l'explique lui-même dans son introduction. «*Les normes* sont le fruit d'observations et de synthèses multiples. Elles sont comme des lois de l'agir humain, tirées de l'observation des faits⁷.» Il ajoute que ces normes proviennent également «des conceptions que lui fourniront les sciences politiques, économiques, sociales, la géographie⁸.»

D'ailleurs, il est significatif que, dans ses *Normes*, Séguin commence par poser le «postulat-clef de l'AGIR (par soi) COLLECTIF dans la COLLABORATION». Un tel postulat repose sur la métaphore de la VIE et évoque une analogie entre la vie individuelle et la vie collective.

Il en donne la définition suivante, que j'ai ramenée ici à ses traits essentiels :

L'agir (par soi) collectif est l'action concertée et organisée d'un certain nombre d'individus amenés à se grouper en société, à former équipe [...] et qui trouvent la liberté et les moyens d'exécuter [...] dans leurs propres cadres, sous leur direction, grâce à leur initiative, les multiples activités qui constituent la fin de cette société⁹.

Maurice Séguin, à l'exemple de Lionel Groulx, s'entend à reconnaître que l'existence de l'homme repose sur une nécessaire hiérarchie des valeurs. Par contre, l'un et l'autre diffèrent complètement sur la question de la finalité de

7 *Ibid.*, p. 94.

8 *Ibid.*, p. 92.

9 *Ibid.*, p. 107.

la vie individuelle ou collective. Pour Lionel Groulx, il s'agit d'être conforme à un idéal, conçu comme antérieur, et d'en respecter l'architecture initiale tandis que, pour Maurice Séguin, la vie est une expérience qui, si elle se déroule librement et de manière équilibrée, aboutit à l'enrichissement et à l'épanouissement. Aussi est-ce dans la manière de concevoir la finalité de la vie individuelle ou collective que l'écart s'insinue entre Séguin et Groulx : entre un idéal à préserver et un épanouissement normal à réaliser basé sur l'expérience, il y a toute une différence qui témoigne de la transformation radicale qui s'est produite dans les aspirations profondes qui structurent la vision du monde, non seulement de Séguin, mais de toute une génération. Et il ne faut pas perdre de vue que Lionel Groulx est d'abord un prêtre. À la conformité et au principe d'autorité, on préfère maintenant faire confiance aux potentialités que la vie recèle.

La colonisation de peuplement comme matrice de nations nouvelles

Selon Séguin, deux processus principaux président à la formation des nations. « Une nation peut se former par lente évolution, comme l'Angleterre, la France, l'Espagne, ou par colonisation, comme l'Argentine, l'Australie et les États-Unis¹⁰ », processus qui nous intéresse plus directement ici. Dans ses *Normes*, Séguin établit d'abord une distinction entre une colonie d'exploitation et une colonie de peuplement. La colonie de peuplement offre ceci de particulier qu'elle induit un phénomène graduel de structuration qui mène – en théorie – à l'émergence d'une nation nouvelle. Il distingue trois moments principaux dans ce processus.

10 Fonds Maurice-Séguin, P221, boîte 2452.

Le premier est celui où la métropole est l'unique agent de colonisation. Toutefois, dès ce moment, on peut déceler un commencement de lutte entre les métropolitains et les coloniaux. Un tout début d'agir (par soi) collectif commence à se manifester parce que l'intérêt des coloniaux n'est pas toujours le même que celui que poursuit l'activité métropolitaine.

Le deuxième moment est celui où la colonisation est l'œuvre conjointe des métropolitains et des coloniaux. À cette étape, les coloniaux « considèrent nécessairement la colonie comme leur patrie¹¹ ». C'est pourquoi ce stade de colonisation donne lieu à des crises inévitables dues aux pressions exercées par des « coloniaux pour plus d'autonomie et à la contre-offensive des métropolitains en place pour conserver le pouvoir¹². »

Enfin, le troisième moment est celui où une colonie devient une nation nouvelle. Pour Séguin, « l'indépendance d'une colonie qui se soustrait à sa métropole est le plus beau témoignage du succès de la métropole. [...] Ce besoin, cette nécessité surgissent de la nature même de toute société coloniale et valent pour tous les peuples¹³. » En un mot, ce processus d'émancipation est un processus normal conforme à « l'état habituel des choses, à la majorité des cas. » Quant à l'agir (par soi) collectif, il constitue le moteur de l'action historique de cette évolution.

La question nationale

Quatrième influence, on s'en doute, il s'agit de la question nationale. Cette dernière influence n'obéit pas à un ordre d'importance en particulier. Elle n'est ni première, ni dernière : son apport est transversal.

11 Maurice Séguin, *Les Normes*, op. cit., p. 193.

12 *Ibid.*

13 *Ibid.*, p. 194.

À l'exemple de l'école des Annales ou de la nouvelle génération d'historiens anglophones au cours des années trente, il y a dans le Québec de l'après-guerre comme une interpellation du présent. Ainsi, au moment où Maurice Séguin amorce son métier d'historien, la société québécoise se retrouve à un point de bascule entre un monde ancien et un monde nouveau. La représentation que celle-ci se fait d'elle-même et de son passé sera soumise à une interrogation d'ensemble par une nouvelle intelligentsia, ce qui aura pour effet de multiplier les angles de lecture possibles de la situation.

En plus de l'apparition soudaine de ce monde nouveau, il y a aussi le contexte plus général des luttes qui opposeront le fédéral et le provincial. Depuis le milieu des années quarante, ces deux entités s'affrontent sur la question du bien-fondé de la centralisation des pouvoirs à Ottawa, et le nationalisme n'a pas bonne presse au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale.

Il faut voir aussi que le mythe de l'égalité politique entre deux peuples fondateurs commence à perdre de la crédibilité. Maurice Séguin ne se satisfait plus de l'interprétation de l'histoire politique dominante : celle de Chapais et celle de Groulx. Séguin, dès 1946-1947, ne croit plus que, sous le régime de l'Union, les Canadiens français aient reconquis leur égalité politique. Il ne croit pas non plus qu'avec la Confédération et la création d'un État provincial, ils aient entre leurs mains tous les pouvoirs nécessaires à leur épanouissement. Lionel Groulx pouvait même affirmer que « maître d'un État provincial, nous pouvions très bien devenir, au point de vue économique, au point de vue culturel, dans tous les domaines maîtres chez nous¹⁴. » Et, par la

suite, les intellectuels de *Cité libre* comme Pierre Trudeau et Gérard Pelletier pouvaient renchérir en disant que si, avec tous les pouvoirs politiques, les Canadiens français n'étaient pas un peuple d'avant-garde, c'était bien de leur faute.

Ce contexte plus général permet de comprendre ce qui a amené Maurice Séguin à privilégier une approche nationale de l'histoire alors qu'elle était déjà remise en question à cette époque. Dans son dernier article, il y va d'un aveu :

J'aurais aimé avoir le temps de me consacrer également à des recherches dans le domaine de l'économie et des mentalités, mais, par la force même des circonstances, dans la région montréalaise nous sentons davantage notre situation¹⁵.

C'est pourquoi il va prendre le contrepied de ce qu'il appelait «l'illusion progressiste». Il proposera plutôt à ses contemporains, une réinterprétation d'ensemble de l'histoire du Québec un peu plus noire, un peu plus pessimiste, peut-être, mais qui se veut plus conforme à la réalité. En voici les lignes essentielles.

La conquête met fin à la possibilité de devenir une nation autonome pour les Canadiens

À l'époque de la Nouvelle-France, nous sommes en présence d'une colonie de peuplement dont les activités sont diversifiées et à l'image de sa métropole. Ce n'était pas une société agricole, même si les agriculteurs formaient la majorité de la population, comme toutes les sociétés de cette époque. En ce sens, les Canadiens d'avant la conquête constituaient une société coloniale normale.

Lors de la conquête, la Nouvelle-France était loin de posséder tous les atouts pour devenir une nation nouvelle. Elle avait encore besoin, et sûrement pour longtemps encore, des liens avec la métropole française. Mais cette colonie avait le privilège de participer à un processus d'ensemble qui pouvait mener éventuellement à la création d'une nation nouvelle. Au lendemain de la conquête, cette éventualité devient une impossibilité parce que «c'est maintenant la projection et la protection par la Grande-Bretagne qui enfante, nourrit et défend un deuxième Canada¹⁶.»

Les Canadiens n'ont eu alors d'autres choix que de se replier dans l'agriculture. Mais, puisque les principales forces qui composent une société ne sont contrôlées que par un petit groupe d'individus, Séguin peut affirmer que les Canadiens n'ont pas été soumis à un «monopole absolu des Britanniques». Ils ont plutôt été amenés à subir «la prépondérance marquée d'une élite parmi les Britanniques¹⁷.» Compte tenu de l'interaction des facteurs, cette prépondérance a fait en sorte que la Conquête a légué aux Canadiens une conception diminuée de la vie économique et de la vie en général.

Pendant le premier siècle qui a suivi la conquête, on assiste, selon l'expression de lord Durham, à une «guerre de races» pour l'indépendance nationale alors que les Canadiens constituaient la majorité de la population. Dans ce contexte, la seule solution envisageable par les Britanniques était de procéder à leur annexion. Cette solution fut appliquée en 1840 avec l'Union, puis reprise avec la Confédération et la création de la province de Québec en 1867.

16 Maurice Séguin, «Le Québec», *Québec-Canada*, Paris, Éd. du Burin, Coll. «L'Humanité en marche», 1973, p. 49.

17 Maurice Séguin, «La Conquête et la vie économique des Canadiens», *L'Action nationale*, 28, 4 (décembre 1946), p. 321.

Deux siècles après la conquête, on se retrouve ainsi devant «UN CANADA ANGLAIS NATION et UN CANADA FRANÇAIS PROVINCE, un peuple majeur indépendant et un peuple mineur annexé¹⁸.»

L'emploi des mots n'est jamais innocent chez Maurice Séguin. S'il existe un peuple majeur et un peuple mineur, c'est que le premier peut agir par lui-même comme majorité dans le cadre d'une nation indépendante, choix qui développent, enrichissent, épanouissent. Quant au second, en tant que nation annexée, provincialisée, il lui faut assumer le fait qu'une autre nation agit à sa place. Ce remplacement, cette «oppression essentielle», fait en sorte que «l'inaction, l'absence, le remplacement et la subordination paralysent, appauvrissent¹⁹». C'est donc dire qu'à partir de 1840, jusqu'à aujourd'hui, «le Canada français est littéralement annexé, provincialisé au politique et en économique, transformé en un appendice français accroché à une nation britannique²⁰.»

Nation indépendante et nation annexée

Dans ses *Normes*, il développe davantage ce qu'est une nation indépendante et une nation annexée. Pour lui, une nation indépendante est une nation qui «maîtrise comme majorité un État souverain²¹.»

Il écrit:

18 Maurice Séguin, «La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada», *La Société historique du Canada, Rapport de l'Assemblée annuelle/Canadian Historical Association Report*, Ottawa, 1956, p. 84.

19 Maurice Séguin, *Les Normes*, *op. cit.*, p. 108.

20 Maurice Séguin, «Le Québec», *op. cit.*, p. 142.

21 Maurice Séguin, *Les Normes*, *op. cit.*, p. 146.

Le résultat normal d'une colonisation (réussie) serait une NATION indépendante (au sens restreint): une nation ayant son autonomie interne et externe, gérant elle-même ses relations avec les autres nations, sujette comme toute nation à l'infériorité ou à la subordination de voisinage; ayant comme toute nation ses crises, ses problèmes²².

Il ajoute: «La réussite "normale" consiste à être suffisamment maître chez soi. [...] Mais le succès est rare [...] Le "NORMAL" est donc "EXCEPTIONNEL"!» Inversement, «l'annexion est la destinée de la plupart des nationalités²³,» destin normal s'il en est un.

Le paradoxe ici n'est qu'apparent. Les processus qui donnent naissance aux nations nouvelles obéissent à des lois universelles de développement. Mais, la plupart du temps, ce développement normal est entravé par l'interaction qui s'institue avec d'autres nations. Autrement dit, les deux situations relèvent de «l'état habituel des choses, de ce qui est conforme à la majorité des cas».

Pour Séguin :

Être un peuple minoritaire dans une fédération, c'est être un peuple annexé. L'État n'est pas la nation, mais l'État est le principal instrument de l'épanouissement national. Il n'y a pas d'égalité politique entre le peuple majoritaire et le peuple minoritaire dans n'importe quelle fédération²⁴.

22 *Ibid.*, p. 195.

23 *Ibid.*, p. 145; 151.

24 Maurice Séguin, titre *L'idée d'indépendance au Québec: Genèse et historique*, Boréal Express, 1968, 1977, p. 10.

C'est pourquoi, selon lui, la revendication d'un État par les nations minoritaires ou annexées, n'est qu'une autre façon de revendiquer la liberté de l'agir.

Le nationalisme comme volonté d'être maître chez soi

En conclusion, il est maintenant possible de tenter de répondre à la question qui coiffe cette présentation: Qu'est qu'une nation normale selon Maurice Séguin ?

Pour lui, il n'existe pas de dichotomie: nation normale, nation anormale. Une nation existe dès qu'un groupe humain a le sentiment d'être distinct et que trouve à se manifester un agir (par soi) collectif qui vise à réaliser les fins propres de ce groupe. Ces fins peuvent être progressistes ou conservatrices, de gauche ou de droite. C'est pourquoi Séguin pouvait écrire que «la MAÎTRISE de l'agir collectif l'emporte en valeur sur la MANIÈRE d'agir: la liberté et les moyens d'agir sont bien plus important que le style de l'agir²⁵.» Nous sommes loin de Lionel Groulx.

Pour Maurice Séguin, une nation normale est une nation où l'agir (par soi) collectif trouve à se manifester. La distinction qui intervient entre les divers types de nations en est une de degré. Tant que survit cette conscience d'être distinct, nous sommes en présence d'une nation normale parce que le nationalisme trouve à se manifester. Ramené à sa plus simple expression, le nationalisme pour Maurice Séguin représente «la volonté [...] d'être maître chez soi²⁶». Il distingue trois degrés au nationalisme.

25 Maurice Séguin, *Les Normes*, op. cit., p. 141.

26 Maurice Séguin, *Ibid.*, p. 143.

Au niveau le plus primaire, on trouve un nationalisme fait de «sentiments irraisonnés» qui s'apparente le plus souvent à de la «xénophobie». Au deuxième degré, on retrouve des conflits qui sont liés à des éléments plus objectifs, par exemple institutionnels, politiques ou culturels, «points très précis» qui peuvent alors «se retracer et se détailler» facilement.

Enfin, c'est au troisième degré que le nationalisme prend son expression véritable :

Le troisième degré concerne la lutte pour la prépondérance, la lutte pour être la majorité dans un État séparé, la lutte pour être indépendant, pour être vraiment maître chez soi. [...] On se bat pour conserver la majorité ou pour devenir la majorité dans l'État²⁷.

Et c'est dans cette lutte pour, soit conserver, soit s'assurer la maîtrise de la liberté de l'agir, que repose à mon sens la signification profonde de ce qu'est une nation normale pour Maurice Séguin. □

L'abbé Lionel Groulx : quel nationalisme, quelle indépendance?***

La vie et la pensée de l'abbé Lionel Groulx (13 janvier 1878-23 mai 1967) traversent la fin du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle; cet état de fait exige qu'on analyse sa pensée sur la longue durée pour en voir les variables, la persistance, la cohérence, l'évolution¹.

* Université McGill.

** Dans la section du colloque intitulé « Maurice Séguin et la rupture avec le nationalisme culturel de Lionel Groulx », l'auteur s'est concentré sur la pensée du prédécesseur de Maurice Séguin, Lionel Groulx.

1 Groulx a été avec le père Georges-Henri Lévesque, André Laurendeau, Gérard Pelletier et Pierre Vadeboncoeur l'une des figures centrales de mes travaux sur l'histoire des idées au Québec de 1896 à 1965. Les études sur le sujet, par ordre chronologique de publication: Jean-Pierre Gaboury, « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec », *L'Action nationale*, LVII, 10 (juin 1968): 948-963; Stéphane Pigeon, « Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille », mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Montréal, 1999; Sylvie Beaudreau, « Déconstruire le rêve de nation: Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 56, 1 (été 2002): 29-61; Simon Giguère, « La pensée politique de Lionel Groulx: 1935-1939 », M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2005; Michel Bock, « Apogée et déclin du projet national groulxiste. Quelques réflexions autour de *Directives* (1937) », dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937: un tournant culturel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Cultures québécoises », 2009, 28-38; Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*, Montréal, VLB éditeur, 2011; Éric Bédard, « « L'État français' sans la jeunesse: Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Mens*, XVI, 2 (printemps 2016): 37-63; Mathieu Bock-Côté, « Du groulxisme comme nationalisme historique », *L'Action nationale*, CVII, 1-1 (janvier-février 2017): 33-44; Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx. Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2017.

Trois constantes de vie: religion, patrie, jeunesse

L'identification de trois convictions de Groulx permet de formuler les prérequis à la compréhension de sa pensée sur quelque sujet que ce soit. La religion d'abord. Il écrit en 1907 que «l'âme de la nationalité canadienne-française est faite avant tout de catholicisme²». Sans que l'on parle d'ultramontanisme à un moment où le courant s'est estompé, Groulx adhère à l'idée hiérarchique et structurante du catholique d'abord. Pourquoi ne pas affirmer d'entrée de jeu que pour cette seule raison, il n'allait pas pouvoir adhérer au credo du «Politique d'abord» de *L'Action française* de Paris?

La patrie ensuite. Dix ans plutôt, au moment où il s'interroge sur sa vocation, il consigne dans son journal: «La Religion et la Patrie: tels seront les deux amours constants de ma vie. [...] Ma vie n'est plus à moi; elle est à celui qui me l'a donnée; elle est ensuite à mon pays³».

La jeunesse enfin. Le jeune lecteur de Montalembert qui se donne comme ambition de «montalembertiser la jeunesse» sera l'un des plus convaincus animateurs et de l'action catholique et de l'action nationale, conjuguant du coup ses deux convictions fondamentales. C'est à la lumière de ces «constantes de vie» que j'entends répondre ici aux deux questions directrices suivantes: le nationalisme de Groulx s'est-il traduit en option pour le séparatisme, en promotion claire de l'indépendance du Québec, et pourquoi la ligne de sa pensée sur cette question est-elle discontinuée, masquée, ambivalente?

2 Énonciation de cette conviction dans un titre on ne peut plus explicite, «Catholique d'abord», *Le Semeur* (avril 1907): 229.

3 Lionel Groulx, *Journal, 1895-1911*, tome 1, édition critique par Giselle Huot et Réjean Bergeron, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, 341.

À l'enseigne de Tardivel: un État catholique et français indépendant

Groulx a trois ans lorsque Tardivel lance *La Vérité* en 1881; il en aura 27 à son décès en 1905. Il a 17 ans lorsque le journaliste ultramontain *ultramonté* publie *Pour la patrie* en 1895, roman de science-fiction dirait-on, où s'esquisse un Canada français théocratique et indépendant à la manière de l'Équateur de Gabriel Garcia Moreno. Tardivel persiste et signe. Au moment de la renaissance nationaliste du tournant du XX^e siècle, il précise à Bourassa son nationalisme providentiel dans *La Vérité* du premier avril 1904:

[...] le nationalisme de la Ligue [nationaliste] n'est pas notre nationalisme à nous. Notre nationalisme à nous est le nationalisme canadien-français. Nous travaillons, depuis 23 ans, au développement du sentiment national canadien-français; ce que nous voulons voir fleurir, c'est le patriotisme canadien-français; les nôtres, pour nous, sont les Canadiens français; la Patrie pour nous, nous ne dirons pas que c'est précisément la province de Québec, mais c'est le Canada français; la nation que nous voulons voir se fonder, à l'heure marquée par la divine Providence, c'est la nation canadienne-française.

Indépendance du Canada français et de minorités francophones hors Québec et marqueur providentialiste.

Deux jours plus tard, Bourassa réplique dans *Le Nationaliste*:

Notre nationalisme à nous est le nationalisme canadien, fondé sur la dualité des races et sur les traditions particulières que cette dualité comporte. Nous travaillons au développement du patriotisme canadien, qui est à nos yeux la meilleure garantie de l'existence des deux races et du respect mutuel qu'elles se doivent. Les nôtres, pour nous comme pour M. Tardivel, sont les Canadiens français; mais les Anglo-Canadiens ne sont pas des étrangers, et nous regardons comme des alliés tous ceux d'entre

eux qui nous respectent et qui veulent comme nous le maintien intégral de l'autonomie canadienne. La Patrie pour nous, c'est le Canada tout entier, c'est-à-dire une fédération de races distinctes et de provinces autonomes.

Un Canada à la dualité de races ou de nations et de provinces autonomes. Groulx a alors 26 ans.

L'année même de son décès en 1905, Tardivel revient à la charge, cette fois contre Israël Tarte qui avait qualifié de «rêve» l'idée d'un «État français indépendant». L'irrédentiste journaliste catholique persiste à croire «que l'élément canadien-français a une mission spéciale sur ce continent, et qu'il ne pourra pleinement la réaliser que s'il forme une entité distincte, compacte». Reprenant un mot de Bourassa selon lequel la Confédération est «une absurdité géographique» et estimant que «la rupture est fatale», Tardivel prédit que «dans cinquante ou soixante ans il y aura, dans le Nord-Est du continent, quelques millions d'hommes de race française⁴». Le lexique s'installe: mission continentale, rupture fatale de la Confédération.

L'année du décès de Tardivel, Groulx, professeur au Séminaire de Valleyfield, a inscrit dans le texte manuscrit de son «Manuel d'histoire»:

Des patriotes clairvoyants ont aussi vu dans cette conservation miraculeuse, le dessein de la Providence de nous faire constituer un jour un État français indépendant sur les bords du Saint-Laurent. Il faut convenir que ce pourrait bien être après tout la seule explication logique de notre histoire⁵.

4 J.-P. Tardivel, «Notre avenir», *La Vérité*, 1^{er} janvier 1905; «L'avenir des Canadiens-Français», *Le Nationaliste*, 2 et 16 juillet, 27 août, 3, 10, 17, 24 septembre, 1^{er} et 8 octobre 1905.

5 Cité dans Jean-Pierre Gaboury, «L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec», *L'Action nationale*, LVII, 10 (juin 1968): 958.

Sa vision d'un «État français indépendant sur les bords du Saint-Laurent» a pris forme. Le jeune abbé décrit à Omer Héroux le «Veullot canadien» comme «un des très rares hommes que l'on pouvait citer, à peu près sans réserve, en exemple à la jeunesse⁶».

On remarque un absent dans la filiation nationaliste de Groulx: Honoré Mercier. Tardivel n'avait pas pu lui transmettre l'héritage «autonomiste» de Mercier, car tout admiratif qu'il fût de l'homme qui avait pensé une politique nationale au moment de l'affaire Riel, Tardivel voyait trop en lui un libéral plus ou moins masqué pour lui faire confiance. Mercier en avait appelé depuis 1884 à une «autonomie des provinces» et avait même convoqué à Québec le 20 octobre 1887 une conférence interprovinciale que son collègue et appui ontarien Mowatt avait présidée. Mais il s'agissait toujours d'autonomie des provinces dans la Confédération et d'indépendance du Canada dans son fameux discours au parc Sohmer le 4 avril 1893. Henri Bourassa prendra le relais de Mercier⁷. Groulx n'a que six ans lorsque Mercier lance l'idée de l'autonomie des provinces. Ni dans son journal, ni dans sa correspondance, ni dans ses mémoires, Groulx ne parle de façon significative de Mercier.

En 1952, il retiendra comme Tardivel la politique nationale:

6 L. à O. Héroux, 25 avril 1905, dans *Correspondance de Lionel Groulx*, édition par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Fides, 1989, I: 1095.

7 Réal Bélanger, «Le nationalisme ultramontain: le cas de Jules-Paul Tardivel», dans Nive Voisine et Jean Hamelin (dir.), *Ultramontains canadiens-français*, Montréal, Boréal, 1985, 295-295; pour les discours de Mercier sur le sujet: *Honoré Mercier. Discours 1873-1893*, sélection, édition et présentation de Claude Corbo, Montréal, Del Busso éditeur, 2015, 128-130, 130-140, 144-150, 235-237, 257-269, 380-422.

Pendant ces cinq années de gouvernement national, l'atmosphère de la province s'était singulièrement haussée. Le pays québécois avait repris confiance en son destin. À la voix de cet homme qui avait les pieds si solidement posés sur le sol et qui savait penser et sentir collectivement, la nation s'était sentie reliée aux meilleures constantes de son histoire, aux plus robustes de ses lignes de force⁸.

Une conception du fédéralisme canadien

Depuis le début du siècle, Groulx a pu engager ses convictions dans l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJC). Religion, patrie, jeunesse y sont conjuguées. Faisant en 1912 le bilan de cette action catholique et de cette action nationale dans ce qu'il nommera une « croisade » d'adolescents, il rappelle le projet d'une nation indépendante : « La fin ultime de l'œuvre, disaient les constitutions, c'est : 1° le progrès de la religion catholique ; 2° l'édification d'une nation française distincte et indépendante sur cette terre d'Amérique⁹ ». L'idée avait essaimé dans la jeunesse. Y avait aussi circulé l'idée de « l'extrême fragilité de l'édifice national saboté par les hommes de 1867 ». On avait « juxtaposé et sans ciment, des pierres de toute nature et de toute forme, et à cette construction bizarre, l'on a osé promettre l'immortalité ». Il profite de ce bilan pour décrire la nationalité et « l'ordre des choses » qui s'en suit :

Et alors, si dans ce vaste chaos de peuples, il se trouve un groupe dont le territoire possède l'unité géographique ; un groupe assez riche d'organes essentiels et de richesses matérielles pour s'organiser une vie propre ; un groupe homogène qui, par le sang, la foi, les mœurs,

8 Cité dans Louis Cornellier, « La leçon d'Honoré Mercier », *Le Devoir*, 16 juillet 2016.

9 L. Groulx, *Une croisade d'adolescents*, Québec, imprimerie de L'Action sociale, 1912, 8.

se trouve en opposition absolue avec les races qui l'entourent; un groupe qui a pour lui toutes les forces du catholicisme, qui a plus d'attachement au sol et plus de traditions que tous ses rivaux, [...] n'est-il pas dans l'ordre des choses nécessaires que ce groupe ethnique surnage à la débâcle générale, intègre, indéfectible, et plus que tous les autres, n'a-t-il pas le droit d'entretenir dans son âme, des rêves de liberté et d'indépendance¹⁰ ?

Il s'agissait bien d'action nationale, nationaliste dans la mesure où Groulx prend la peine de préciser ce qu'est un système fédératif pour lui. C'est plus qu'une définition, c'est le moment de nommer les complexités auxquelles Groulx et le Canada français font face :

Système fédératif veut dire *status* politique organisé par de petits peuples, trop fiers de leur sang pour consentir à la fusion, trop faibles pour courir les risques de l'indépendance et dont l'union artificielle a pour principal lien, leur protection à tous contre l'attaque du dehors, mais, pour première condition, l'autonomie de toutes les nationalités fédérées¹¹.

Il précise deux ans plus tard que ce sont les compétences des provinces qui le convainquent de leur autonomie :

Surtout la nouvelle charte [1867] faisait de la Province de Québec un État pratiquement autonome. *Les Canadiens français seraient maîtres chez eux*: leur législature aurait la surveillance de tous les intérêts et comportait tous les éléments qui assurent la vie d'une race. En fait, depuis 1867, la lutte est finie pour la conquête de nos droits nationaux; nous n'avons plus qu'à les défendre¹².

10 *Ibid.*, 161.

11 *Ibid.*

12 L. Groulx, « La constitution fédérative », *La Revue canadienne* (1914) : 394.

Quelques années plus tard, il fera remonter à 1760 la manifestation des signes de cette nationalité, réitérant la primauté de la religion :

Le petit peuple de 1760 possédait tous les éléments d'une nationalité: il avait une patrie à lui, il avait l'unité ethnique, l'unité linguistique, il avait une histoire et des traditions, mais surtout il avait l'unité religieuse, l'unité de la vraie foi, et, avec elle, l'équilibre social et la promesse de l'avenir¹³.

L'enquête de 1922 : un État indépendant si...

Groulx est de l'aventure de la revue *L'Action française* de Montréal dès 1917 même s'il n'en prend la direction qu'en 1920. Les périodiques montréalais commencent à pratiquer le genre de l'enquête qui permet de fouiller une question. Lors de l'enquête de *L'Action française* de 1921 sur l'économie, Groulx trouve à nouveau dans le constitutionnel les garanties de ses positions: pour lui, l'Acte de Québec de 1774 rappelle la réalité d'un « État français qu'il faut reconnaître en théorie comme en fait¹⁴ ».

Le moment même du déclenchement de l'enquête de 1922 sur « Notre avenir politique » importe tout autant que son contenu. Un quart de siècle plus tôt, Edmond de Nevers avait publié une réflexion importante sur *L'avenir du peuple canadien-français* (1896), tout juste avant que s'opère au tournant du siècle la renaissance du nationalisme de Bourassa, d'Asselin, de Fournier avec leurs journaux, *Le Nationaliste*, *L'Action*, *Le Devoir*. Cette renaissance s'était opérée à la

13 *La Naissance d'une race*, Montréal, L'action française, 1919, 293, cité dans J. – P. Gaboury, « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec »: 953.

14 L. Groulx, « Conclusions ». *L'Action française* (décembre 1921): 720-722.

suite de crises successives du fédéralisme canadien : affaire Riel en 1885, crises scolaires et linguistiques au Manitoba (1890), en Saskatchewan (1905) et en Alberta (1905), en Ontario (1912), débat sur l'engagement du Canada dans les guerres de l'Empire britannique (1899), cinquantenaire de la Confédération (1917) accompagné d'une crise de conscription lors de la guerre et de la menace de séparation contenue dans la motion Francoeur au Parlement de Québec. Une escalade de rebuffades, de frustrations, de déceptions, de désillusions.

En 1917, au moment du cinquantenaire de la Confédération et au moment où le sénateur Landry, ex-président du Sénat et leader du combat franco-ontarien, se demande si 1867 fut un pacte d'honneur ou une infamie, Groulx affirme « l'avortement de l'œuvre politique de 1867 » : « Moins de cinquante ans ont suffi à miner leur illusion. Nous allons léguer à l'histoire l'exemple de l'une des plus lamentables banqueroutes qui peuvent atteindre les unions fédératives ». Alors que « toutes les minorités françaises au Canada se tiennent sur la défensive », Groulx avoue : « Aujourd'hui le mal est profond, incurable, et la situation nous paraît sans issue¹⁵ ».

Chez Groulx, des idées de fond ont fait leur chemin. Tardivel a mis en place le scénario d'une mission spéciale du Canada français, d'une action providentielle, d'un État français indépendant, d'une rupture « fatale » de la Confédération. De l'opposition de Bourassa à Tardivel, Groulx a retenu la notion de deux « races » ou nations au Canada et celle de l'autonomie des provinces. Depuis 1905, il a formulé pour lui-même cette « seule explication logique

15 L. Groulx, « Ce cinquantenaire », *L'Action française* (juillet 1917) : 232-237.

de notre histoire»: un État indépendant français, mais catholique d'abord, qui est dans le dessein de la Providence et *dans* une Confédération dont il lit la Constitution d'une certaine façon.

En janvier 1922, Groulx lance l'enquête sur « Notre avenir politique » dont les textes seront repris à la fin de l'année en un volume portant le même titre. Le directeur de la revue analyse la situation internationale, soulignant la fracture de l'Empire britannique en Irlande, aux Indes et en Égypte et la fin de la « vieille suprématie des îles britanniques » au profit d'une évolution « vers une sorte de consortium économique et moral et vers une solidarité continentale qui se dessine, qui demain peut opérer contre nous ». Groulx estime qu'il faut « indiquer ce qu'il importe de mettre à la place de ce qui va crouler », car il lui apparaît risqué de « continuer d'organiser notre avenir dans un cadre périmé ». Le cadre nouveau qu'il entrevoit est celui d'une destinée dans le schéma d'une « action providentielle », « un État catholique et français » – dans cette séquence identitaire – pour le « seul peuple catholique de l'Amérique au nord de la frontière mexicaine ». Il convient donc de « constituer, aussitôt que le voudra la Providence, un État français indépendant », réalisant du coup « les formes politiques où s'achemine toute nationalité qui veut être maîtresse absolue de sa vie ». Il faut donc « s'organiser en État » qui prendrait la forme d'un État français dans le Canada oriental.

Groulx alimente sa réflexion à l'ouvrage de René Johannet, *Le principe des nationalités*, tout en avouant paradoxalement ne pas fonder sa vision sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes: « C'est de la constance du péril suspendu sur notre existence française qu'a vécu la constance de notre rêve d'indépendance politique ». C'est la survivance

qui justifie le «rêve» d'indépendance et non pas le principe libéral des nationalités. De toute façon, les signes viendront de la Providence pour remplir la mission spéciale du «seul peuple catholique de l'Amérique au nord de la frontière mexicaine¹⁶».

Des philosophes (l'abbé Arthur Robert, le dominicain Ceslas Forest) établissent les fondements philosophiques du projet; l'abbé Philippe Perrier et l'avocat Louis Durand décrivent les limites géographiques de cet État qui irait des provinces maritimes à un certain point à l'ouest du Québec; d'autres collaborateurs explorent les rapports de ce futur État avec l'Amérique latine (Émile Bruchesi), avec les États-Unis (Anatole Vanier et Georges Pelletier) et avec les «étrangers» (Joseph Bruchard, possible pseudonyme). Enfin en juillet, le jeune oblat Rodrigue-Marie Villeneuve prend en compte «nos frères de la dispersion». Il est celui qui explicite le plus clairement l'attitude passive de cet indépendantisme de 1922: si «la Confédération n'a été en ce qui concerne nos intérêts nationaux qu'une banqueroute lamentable, qu'une déception humiliante et amère», répète-t-il, «nous ne courons au-devant d'aucune séparation; nous n'accepterons que celles-là seules que nous imposeront la nécessité et les hasards de l'histoire, et contre lesquelles par conséquent ni les uns ni les autres ne pourrions quelque chose¹⁷».

16 L. Groulx, «Notre avenir politique», *L'Action française* (janvier 1922), repris en volume *Notre avenir politique*, Montréal, Bibliothèque d'Action française, 1923, 7-30. ; Groulx affirmera en 1926 que le droit à l'indépendance ne se fonde point sur «le principe des nationalités», principe issu de l'idéologie libérale qu'il ne partage pas: «Cette formule de notre avenir politique, on nous fera cette justice de le penser, ne se fonde point sur le principe des nationalités, sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Nous revendiquons seulement le droit élémentaire de ne subir la loi de personne», *Dix ans d'Action française*, Montréal, L'Action française, 1926, 160, cité dans J. – P. Gaboury, «L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec»: 957.

17 *Notre avenir politique*, 113-139.

C'est Groulx, le directeur de la revue, qui conclut l'enquête en décembre 1922. Celui-là même qui parle «de tous les malaises et de tous les malheurs des mariages mixtes» et qui, dans *L'appel de la race*, publié deux mois plus tôt, avait écrit: «Plusieurs n'avaient pu s'empêcher d'y voir, dans la lutte des races, en pleine guerre, quelque chose comme les premiers craquements de la Confédération». Pour Groulx, 1867 fut une erreur et «la crise de la boussole a entraîné celle du gouvernail». Le Québec devient «un État cosmopolite, ouvert à tout venant, comme les Plaines de l'Ouest». Il prévient: «Mais la destruction est commencée par d'autres que par nous et nous refusons d'asseoir notre avenir à l'ombre d'une muraille en ruine». Dans cette *Action française* dont la devise est celle du héros Dollard Des Ormeaux, «Jusqu'au bout», le directeur conclut: «l'idéal d'un État français va correspondre de plus en plus parmi nous à une sorte d'impulsion vitale¹⁸». Trois facteurs jouent donc sur ce «rêve» d'indépendance: l'action de la Providence, la poussée des crises constitutionnelles successives, l'échec possible sinon probable du système fédéral canadien.

Soixante ans (1927) de Confédération: des «germes de dissolution»

Le double numéro de *L'Action française* de mai et juin 1927, mis aussi en brochure comme l'enquête sur «Notre avenir politique» et portant sur les 60 ans de la Confédération, alimente toujours le dossier des «griefs et déceptions» des Canadiens français à l'égard de leur situation politique et constitutionnelle, mais n'aborde plus la question de l'État catholique et français indépendant. Le numéro spécial, qui se veut un inventaire de la contribution des Canadiens français «à l'œuvre commune», avait été néanmoins précédé

18 L. Groulx, «Conclusions», *Ibid*, 233-250.

d'une consigne dans le numéro d'avril à propos des fêtes du 1^{er} juillet: «Un peuple qui a le sens de la dignité devrait savoir à quelle hauteur, le 1^{er} juillet prochain, ne pas hisser ses drapeaux¹⁹».

La contribution de Groulx sur «Les Canadiens français et l'établissement de la Confédération» est un bel exemple des variations de la vision d'un phénomène chez un historien. L'homme qui avait écrit en 1914 que la Constitution de 1867 «faisait de la Province de Québec un État pratiquement autonome» où «les Canadiens français seraient maîtres chez eux», évalue en 1927 que «Le système fédératif, simple “faute de mieux”, ne représente nullement pour les peuples l'état politique parfait: la libre disposition de soi-même dans la pleine indépendance». Le directeur de la revue maintient néanmoins son évaluation d'un risque de dissolution du régime constitutionnel canadien: «L'on convient qu'après plus d'un demi-siècle d'existence, la Confédération canadienne reste encore un géant anémique, porteur de maints germes de dissolution²⁰».

La poussée des années 1930

1905: un «État français indépendant» inscrit dans le «Manuel d'histoire» de Groulx. 1912: une «croisade d'adolescents», une association catholique et nationale de la jeunesse promouvant «l'édification d'une nation française distincte et indépendante sur cette terre d'Amérique». 1917: «l'avortement politique de l'œuvre politique de 1867». 1922: «l'impulsion vitale» de «l'idéal d'un État français». 1927:

19 La Direction, «Mot d'ordre: ce soixantenaire», *L'Action française* (avril 1927): 194.

20 L. Groulx, «Les Canadien français et l'établissement de la Confédération», *L'Action française* (mai-juin 1927): 286-301.1927

1867 : des « germes de dissolution ». À suivre d'au plus près les positionnements de Groulx, le fil d'Ariane du « rêve » de l'indépendantisme est continu et visible. L'idée connaît une poussée remarquable durant la Crise des années 1930 en même temps que son apogée chez Groulx. À nouveau, l'impulsion vient des mouvements de jeunesse (Jeune-Canada, *Vivre*, *La Nation*, Jeunesses patriotes) et de circonstances (élection de Maurice Duplessis, Deuxième Congrès de la langue française).

En décembre 1932, le jeune André Laurendeau, qui a connu Groulx au *Semteur* de l'ACJC, travaille à la mise au point de la « doctrine » des Jeune-Canada ; il lit l'enquête de *L'Action française* de 1922 sur « Notre avenir politique » et écrit à l'abbé Groulx :

Cela m'a ouvert toutes sortes de perspectives. Cette idée [l'indépendance politique] m'était déjà chère. Je me demande si sa vitalisation ne pourrait pas être notre œuvre. Au moment où vous étudiez cette question, vous vous contentiez de voir venir les événements. C'était juste, alors. Votre position était inattaquable. Ne vaudrait-il pas mieux, maintenant, aider les événements ?

Laurendeau met toutefois un bémol :

Nous ne sommes pas encore prêts à lancer un tel mouvement. Nous n'avons ni l'expérience ni les compétences qu'exigerait une pareille action. Il nous suffirait, à l'heure actuelle, d'étudier les problèmes nationaux à ce point de vue précis, et d'aller de l'avant, sans divulguer tout de suite nos ambitions. [...]. C'est le dernier moment de l'adolescence : nous crèverons de rachitisme, ou nous deviendrons une nation adulte.

Reconnaissant les « heureuses transformations » que Groulx a apportées à leur manifeste, Laurendeau n'en

prend pas moins la mesure de la situation en mettant le doigt sur une réalité qui permet de comprendre les positions et évolutions de la pensée de Groulx :

Et, à l'heure actuelle, si j'écrivais à M. Lionel Groulx et non à M. l'abbé Groulx, la jeunesse ne jetterait pas les yeux de tous côtés en appelant un chef absent. Ce chef, elle l'aurait. Mais vous [êtes] prêtre²¹.

La question du chef se pose dans un cahier des Jeune-Canada intitulé « Qui sauvera Québec ? » et elle se posera de façon récurrente. Laurendeau est manifestement confronté à sa nouvelle prise de conscience à ce sujet : « Qui nous donnera de nous-mêmes une conception nette et fournira à nos énergies la vigoureuse orientation sans quoi elles se perdraient ? ». Il a beau « scruter l'horizon », « ce sauveur de la nation », il ne le voit pas, ne le voit plus²².

Groulx est aussi proche de la revue *Vivre* (15 mai 1934-15 mai 1935) de Québec qui écrira aimer « la doctrine de Groulx, les sourires d'Asselin et les gestes larges et pleins de LaVergne²³ ». Groulx est toutefois prudent et avant de donner son aval publiquement au projet, il s'informe auprès de son ami René Chaloult qui lui précise :

Leurs idées, parfois personnelles, sont généralement empruntées à Maurras, Daudet et, chez nous, à Asselin. Jeunes et insuffisamment pourvus de sens critique, ils se laissent facilement séduire par toutes les doctrines de leurs idoles. Vaguement partisans d'une laïcisation générale, ils sont de L'Ordre sans réserves. Au reste je

21 A. Laurendeau à l'abbé Lionel Groulx, 22 décembre 1932, BAnQ, fonds Lionel Groulx, P1/A, 2143.

22 A. Laurendeau, « Qui sauvera Québec », *Qui sauvera Québec ?*, 3 décembre 1934, Montréal, Les Cahiers des Jeune-Canada, III, 1935, 52.

23 La Direction, « *Vivre* », *Vivre*, I, 5 (décembre 1934).

les crois catholiques sincères et pratiquants. Comme Asselin qu'ils visitent, ils admirent vivement votre carrière d'historien et d'éveilleur national. Je crois toutefois que votre rôle d'apôtre catholique ne les frappe guère²⁴.

L'audace pointe davantage que chez les Jeune-Canada. Groulx, cet «éveilleur national», qui se dit admiratif de leur initiative, écrira, rétrospectivement dans ses Mémoires: «Je me montrai encourageant pour *Vivre* au-delà de ce qu'il convenait. Un mot du cardinal Villeneuve me rassura; j'avais fait les réserves opportunes²⁵». Les réserves portaient vraisemblablement sur le fait que le national était dissocié du religieux. Signe prémonitoire pour qui connaît la suite de l'histoire.

L'homme qui se dit admiratif des jeunes persiste et signe. Il écrit en 1935: «Dieu ne peut vouloir notre déchéance nationale, parce qu'il ne saurait entrer dans le plan providentiel qu'un peuple catholique, si petit soit-il, meure ni perde la moindre de ses valeurs spirituelles²⁶». Mais des vents adverses soufflent la même année sur Groulx et les mouvements de jeunesse, d'action catholique et d'action nationale. Le jeune dominicain Georges-Henri Lévesque, qui voit évoluer la politique en Europe et dans ce Québec des scandales du gouvernement Taschereau estime qu'il faut distinguer le catholique et le national de façon à ce que le premier ne risque pas de connaître le sort négatif de quelque idée ou de quelque parti. Lévesque calcule qu'il ne faut pas mettre la religion à risque.

24 R. Chalout à l'abbé L. Groulx, 12 octobre 1934, lettre reproduite dans L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1972, III, 290.

25 *Ibid.*, 291.

26 L. Groulx, «Pour qu'on vive», *Orientations*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, 223.

Le débat entre les deux hommes est respectueux, mais il entame une conviction fondamentale de Groulx, la jeunesse qu'il a toujours vue catholique et patriotique. L'abbé, maître de tant de jeunes, écrit au père Lévesque :

Quant à moi, je vous l'avoue, je suis comme un homme qui aurait à redresser l'axe de sa vie. Tant que les deux actions, catholique et nationale, ont paru, à l'esprit de notre peuple, parfaitement imbriquées, compénétrées l'une par l'autre, je n'ai pas ressenti de scrupules à faire ce que j'ai fait.

Cette vérité nouvelle sera aussi bousculante pour les Canadiens français : « Maintenant que les deux actions évolueront en des cadres dissociés, vous ne pourrez faire qu'en l'esprit de notre peuple, elles n'apparaissent très profondément dissociées ». Le récent professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal songe même à une forme de redressement de sa vie : « Peut-être aurais-je enfin trouvé l'occasion que j'ai bien souvent souhaitée : celle de me retirer de toute vie active pour me confiner à mes travaux d'histoire ». Groulx explicite à Lévesque les conséquences d'une telle distinction sinon de séparation :

Nos laïcs ne sont pas préparés et n'ont pas été préparés à se charger eux seuls de leurs intérêts nationaux. Les cadres n'existent point, surtout dans les milieux de jeunesse. Et ces cadres, nos éducateurs ne sont pas enclins à les former. Reste la Providence, mais rien qu'Elle²⁷.

L'impréparation de la jeunesse lui paraît lourde de conséquences, tout comme à Laurendeau en 1932. Et puis, après *Vivre*, l'idée de dissociation du catholique et du national ou politique fait son chemin.

27 L. Groulx à G.-H. Lévesque, 24 novembre 1935, lettre reproduite dans *Les cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle [CHQVS]*, 2 (été 1994) : 97-98.

L'expérience de *La Nation* de Paul Bouchard (15 février 1936-1^{er} août 1939) fut un révélateur des positions de Groulx à propos d'un État indépendant. Avant même le lancement de la revue, Groulx propose à l'un des futurs rédacteurs une politique pour l'équipe :

Proposons-leur la création d'un Canada français indépendant. Une lutte persévérante autour de cet objectif rétablira rapidement notre vie sur son fondement rationnel et elle redressera notre situation politique à Ottawa et à Québec. Et alors, ou la Confédération sera devenue un cadre acceptable; ou ce cadre nous l'aurons fait éclater par la vigueur même de nos aspirations²⁸.

On voit mieux ici comment l'objectif d'un Canada français (et non du Québec) indépendant est un moyen de redressement de la situation politique à Ottawa ET à Québec. C'est la porte par laquelle il faut d'abord passer. Demander plus pour obtenir moins.

Puis Groulx prend la peine de rappeler l'esprit de l'enquête de 1922 pour qu'on ne se méprenne point. Il précise que «la Confédération s'en allait se rompant elle-même et que rien ne la peut faire échapper à son sort fatal», mais insiste-t-il, il n'était pas question alors «de provoquer cette dislocation». Il ouvre toujours la porte à la possibilité d'un redressement autre que le séparatisme: «Je refuse de le provoquer ou de le précipiter». Reprenant le propos de sa lettre à Pierre Chaloult, il dit miser plutôt sur une «renaissance spirituelle» d'une génération de Canadiens français qui «replaceront à Ottawa et à Québec notre vie politique sur sa base normale» et, ce faisant, «nous aurons déjà créé à notre province tous les organismes d'un État normal». Alors la Confédération se

28 L. Groulx à Pierre Chaloult, 8 octobre 1935, cité dans Robert Comeau, «Lionel Groulx, les indépendantistes de *La Nation* et le séparatisme (1936-1938),» *Revue d'histoire de l'Amérique française*, XXVI, 1 (juin 1972) : 90; du même au même, 8 novembre 1935, lettre reproduite dans *La Nation* du 22 février 1936.

révélera viable ou les Canadiens français en feront éclater le cadre «par la vigueur même de [leurs] aspirations». Il prend aussi la peine de préciser que le cardinal Villeneuve, qui plus jeune avait collaboré à l'enquête de *L'Action française* de 1922, laisse cela «à vos libres discussions²⁹».

Le 17 août 1936, Maurice Duplessis est porté au pouvoir après des soubresauts politiques et partisans typiques de la crise démocratique de ces années.

Groulx confie à René Chaloult :

Cette victoire a eu hélas, son lendemain. Je m'en attriste profondément sans en être trop surpris. Je n'ai jamais pu partager, sur votre chef, à aucun moment ni la confiance optimiste du Dr Hamel, ni la confiance enthousiaste de M. Oscar Drouin à qui il plaisait d'en faire «le plus grand national». Non, cet homme m'a toujours paru vieux-jeu, vieux monde. Il est resté de la génération des hommes de soixante ans, avec tous les bobards de la bonne-entente et de la coopération entre les deux grandes races.

Il lui avoue s'attendre à quelques réformes administratives, mais il nous faut «faire notre deuil de la grande politique nationale que nous avons rêvée. [...] Oui, c'est un grand désenchantement³⁰». Groulx se dit «profondément désenchanté et profondément écoeuré par ce début de régime qui se met à l'œuvre sous le signe d'une royale cochonnerie, je garde cependant toute ma foi en l'avenir. Le Bon Dieu a trop fait pour éveiller notre petit peuple depuis deux ans : il ne laissera pas la tâche inachevée³¹». Au moment de la

29 L. Groulx à P. Chaloult, lettre publiée dans *La Nation* du 22 février 1936.

30 L. Groulx à R. Chaloult, 1^{er} septembre 1936, cité dans Donald Thomas, «La carrière politique de René Chaloult, de 1936 à 1952», M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1980, 23.

31 Du même au même, autre partie de la même lettre est citée dans Simon Giguère, «La pensée politique de Lionel Groulx : 1935-1939», M.A. (Histoire), Université du Québec à Montréal, 2005, 106.

rédaction de ses mémoires vers 1960, Groulx évoquera «les espérances naufragées en 1936», le «programme si odieusement trahi», «l'affreux marché de dupes de 1936», le «goût de cendre» laissé par l'élection de M. Duplessis :

Et oui, nous nous sentions, aux environs de 1935, si près de la chance suprême, de l'unique chance peut-être de remonter la dure côte des malheurs accumulés depuis 1760. Et ce sont toutes ces espérances qu'il nous fallut rentrer, les ailes broyées. Qui n'a pas vécu notre déception de ces années-là ne peut se figurer le goût de cendre qu'elle nous a laissé³².

À plus forte raison, faut-il encourager *La Nation* à restaurer la situation politique. Mais pas inconditionnellement comme l'explique Groulx à Laurendeau :

Vais-je vous surprendre si je vous affirme que nous sommes aussi tout à fait d'accord au sujet de *La Nation*? Je n'aime ni leur fascisme à l'italienne, ni leur haine de l'Anglais et de l'Angleterre, ni leurs habituels procédés de polémique. Ils entendent secouer toutes les servitudes, se donner pour des esprits libres. Cependant je ne partage point votre opinion sur l'opportunité d'une polémique doctrinale entreprise publiquement contre les jeunes rédacteurs de *La Nation*. Ce ne ferait qu'ajouter à nos querelles, à nos divisions déjà si amères et si infécondes. Ce fut l'un des torts de notre passé, je crois, que d'affirmer publiquement nos moindres dissidences quand sur tant de points, il y avait possibilité d'entente. Je n'oublie point que l'équipe de *La Nation* vient presque en droite ligne de l'ancienne revue *Vivre* et que la plupart de ces jeunes intellectuels inclinaient fortement vers un farouche anticléricalisme³³.

32 L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1974, tome IV, 118-121 et 327.

33 A. Laurendeau à Lionel Groulx, 15 mai 1936 et L. Groulx à A. Laurendeau, 2 septembre 1936, lettre reproduite dans «“L'esprit des années trente”». Une correspondance Lionel Groulx-André Laurendeau (1936)», *CHQVS*, 3 (hiver 1995) : 92-93.

L'audace de la jeunesse à nouveau, le risque à nouveau de dissociation du catholique et du national, mais contenu par Groulx.

«L'éveilleur national» est au même moment présent sur un autre front de la jeunesse, les Jeunesses Patriotes, aux congrès desquels il prend la parole en septembre 1936. Groulx affirme que «les Canadiens français constituent une nationalité» et à son habitude il métabolise les notions nouvelles qui circulent dans les milieux intellectuels catholiques, dont celles de Jacques Maritain avec lesquelles son disciple André Laurendeau est aussi familier. Il importe de dédouaner le nationalisme en explicitant la conjugaison du national à l'international ou à l'universel :

Pour qu'il fût légitime et possible de se limiter au national, il faudrait que le national eût le privilège de contenir tout le bien humain. Or la littérature, l'art, la science, ne sont pas que d'une nationalité, pas plus qu'ils n'empruntent une forme unique d'expression.

Habile à ajuster son lexique, il ouvre une fenêtre :

La solution, quelle est-elle ? D'un mot : s'approprier, s'assimiler toute la portion possible de la vérité humaine, de la beauté humaine, tout en restant soi-même en son fond. En d'autres termes : assimiler sans être assimilé.

Il reprend pour son jeune auditoire la formule de Maritain : «Toujours néanmoins faut-il revenir à la vérité initiale : pour créer une littérature, un art, une civilisation personnaliste et originale, les recettes ne suffisent pas : il faut être d'abord». À sa façon, Groulx dédouane le nationalisme local en le référant à des valeurs universelles :

Nous posséderons un art, une littérature, le jour où notre éducation, par une prise de possession vigoureuse,

résolue, de notre culture, de toute notre culture, nous aurons cessé d'être une ombre de peuple, une ombre de Français, une ombre humaine, pour devenir puissamment de grands Canadiens français, c'est-à-dire de grands humains³⁴.

Le moment ne semble pas être venu, ni pour les Canadiens français ni pour la Providence.

Comme à chaque occasion, il lui importe de préciser sa conception d'un État français; il l'avait reformulée l'année précédente en parlant de 1867 comme de «la résurrection politique, à l'état de province autonome, du Québec et de notre Canada français», comme de «notre émancipation la plus complète». Il précisait alors: «nous croyons à l'égalité juridique des deux nationalités devant la constitution fédérative³⁵». La formule cette fois était la suivante: c'est le peuple canadien-français qui avait repoussé «l'état unique ou unitaire pour se rallier à un régime de provinces autonomes sous un gouvernement central³⁶». 1867 était «la reconnaissance de notre autonomie ethnique et linguistique, le droit de continuer notre histoire à notre guise³⁷».

34 «Labeurs de demain», *Directives* (1937), Saint-Hyacinthe, Éditions Alerte, 1959; dans l'ordre des citations: p. 89, 91, 92, 96, 97-98; Michel Bock, «Apogée et déclin du projet groulxiste: Quelques réflexions autour de *Directives* (1937)», dans Y. Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937: un tournant culturel*, Québec, Les Presses de l'Université Laval ("Cultures québécoises"), 2009, 27-38.

35 L. Groulx, «Nos positions», dans *Orientations*, 245 et 247; le mémoire de Simon Giguère «La pensée politique de Lionel Groulx (1935-1939)», Université du Québec à Montréal, 2005, chapitre IV, m'a permis de compléter l'histoire de la pensée de Groulx sur cette question «État français indépendant».

36 L. Groulx, «L'éducation nationale à l'École primaire» (1935), *ibidem*, 121.

37 L. Groulx, «L'éducation nationale et les Écoles normales» (1935), *ibid.*, 176.

Devant divers publics, il réitère, reformule sa conception de la Constitution de 1867 :

Or, en 1867, je vous le rappelle après tant de fois, il fut décidé, il fut accepté par tous que cette province serait un État français. C'était là l'idéal organisateur, la pensée directrice et souveraine qui devait inspirer, gouverner notre vie économique, orienter, ramener à l'unité toutes nos énergies³⁸.

Au reste, précise-t-il, «le postulat n'est plus un postulat. L'État français dans la province de Québec est devenu, depuis 1867, de droit positif, constitutionnel». Puis, une incise, qui pique sans doute la curiosité de la salle, mais qui a l'avantage d'être cristalline : «Quand nous parlons, en effet, d'État français, nous n'exigeons par là nul bouleversement constitutionnel. Nul besoin, pour créer cet État, de changer un iota aux constitutions qui nous régissent». Un État français *dans* la Confédération ; voilà l'État «normal» de Groulx.

Se demandant ensuite si la Confédération a «des chances de durée», l'homme de l'enquête de *L'Action française* de 1922 sur «Notre avenir politique» lui applique l'idée que le père Doncoeur avait, pour les lecteurs de *La Relève*, appliquée au catholicisme canadien-français : «Quoi donc aurait manqué jusqu'à ce jour à la Confédération canadienne ? Il lui a manqué la grande épreuve, la souffrance en commun qui cimentent ces sortes d'unions³⁹».

Devant les jeunes patriotes, Groulx laisse tomber deux phrases énigmatiques : la première formule que Papineau et Parent avaient fait leur vers 1837 alors que commençait à se formuler le principe des nationalités : «Nulle institution politique n'a

38 L. Groulx, «L'économique et le national» (février 1936), dans *Directives*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 1935, 79 et 90.

39 «Labeurs de demain», *Directives*, 108 et 109.

le droit d'empêcher un groupe humain d'obtenir son bien propre. Nulle province, nulle nationalité n'est tenue d'accepter d'être gouvernée contre soi-même». La formule amendée, recomposée est acceptable pour Groulx qui récuse par ailleurs le principe des nationalités. La seconde, inspirée de Salazar, qui ouvre une autre fenêtre, cette fois sur la question des minorités francophones hors Québec: «Quand on ne peut tout sauver, on sauve ce que l'on peut. Et rien ne servirait de périr tous ensemble sous prétexte de s'entraider⁴⁰».

Tout reste ouvert; à témoin sa demande qu'on lui fasse la preuve de deux choses:

– d'une impossible ressaisie fédéraliste:

[...] j'admets, dis-je, que la Confédération ne peut être que mortelle à notre nationalité. En serait-il de même avec une race nouvelle, je veux dire une race revigorée par une éducation nationale intensive, et qui aurait recouvré un indéfectible attachement à son trésor culturel, un sens élevé de son destin? L'impossibilité d'une ressaisie, j'aimerais qu'on nous la démontrât de façon plus péremptoire.

– ; puis de la faisabilité de l'indépendance:

[...] serions-nous un État viable? Incapables de vaincre les obstacles réels ou prétendus du pouvoir central à notre réalisation nationale, serions-nous de taille à assumer les risques nombreux et formidables de l'Indépendance? Serions-nous en demeure de nous suffire, de procurer à nos nationaux leur bien humain, mieux qu'il ne nous est loisible de le faire dans la Confédération? Il se peut que oui, mais cela aussi, j'aimerais qu'on nous le démontrât de façon irréfutable.

40 *Ibid.*, 117 et 118; à reprocher de ce mot de Salazar – «Nous avons le devoir de tout sacrifier pour tous, mais nous ne devons pas nous sacrifier tous pour quelques-uns» – cité dans Dostaler O'Leary, *Séparatisme, doctrine constructive*, Montréal, les Éditions des Jeunesses Patriotes, [avril 1937], 182.

L'impréparation le travaille encore et toujours. Puis Groulx laisse tomber une formule qui ne décourage pas, qui réouvre tous les possibles, aujourd'hui et après-demain :

Le devoir certain, où il n'y a pas de risque de se tromper, ni de perdre son effort, c'est de travailler à la création d'un État français dans le Québec, dans la Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible⁴¹.

Il y a ici une menace, une mise en demeure à l'égard du fédéralisme. La formule, on le sait téléologiquement, a de l'avenir. Le Parti québécois annulera l'hésitation de Daniel Johnson père qui avait fait sienne à l'élection de 1966 cette formule de Groulx.

Groulx voit clair dans le jeu des opposants des années 1930, répétition de ce qu'il verra chez les cités libristes 20 ans plus tard :

Ne vous en laissez pas imposer, enfin, par quelques grands esprits de chez nous qui trouvent petits, mesquins, ces soucis, ces rêves provincialistes et qui prétendent y substituer leur rêve transcendant de centralistes. Depuis quand mesure-t-on les œuvres humaines, selon le mètre des latitudes et des longitudes⁴² !.

Six mois plus tard, le 5 décembre 1936, devant les Instituteurs catholiques de Montréal, Groulx prend ses distances d'avec les mouvements qui prônent l'indépendance et atténue la portée de sa formule d'un État français dans ou hors de la Confédération :

41 *Ibid.*, 119-122.

42 *Ibid.*, 122-124.

Notez-le bien : je ne demande pas, comme le font quelques-uns de mes jeunes amis, de constituer cet État en dehors de la Confédération. Je demande la simple exécution du pacte de 1867, la réalisation de nos propres desiderata, de notre propre volonté d'il y a soixante-neuf ans.

Pour lui, cet État, «aussi longtemps que nous vivrons en Confédération, collaborera loyalement avec Ottawa, mais [...] saura rappeler à Ottawa que nous vivrons en Confédération, et qu'il y a une telle chose que l'autonomie provinciale⁴³». Autonomie et association.

La Nation est toujours publiée au moment où, le 29 juin 1937, Groulx fait ce qui est devenu son discours mythique, prophétique devant les participants au Deuxième Congrès de la langue française à Québec. Le propos est connu, mais fort diversement interprété lorsqu'il est cité hors texte et surtout hors contexte :

Qu'on le veuille où qu'on ne le veuille pas, notre État français, nous l'aurons ; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel et pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage.

Et à ceux qui savent entendre et lire, il prendra la peine de préciser que ce discours n'avait rien d'une diatribe «séparatiste⁴⁴». Un État français dans une Confédération dans laquelle les hommes politiques du Québec se tiendraient debout.

43 L. Groulx, «L'éducation nationale» (5 décembre 1936), dans *Directives*, 131 et 183.

44 «L'Histoire, gardienne des traditions vivantes» (29 juin 1937), *ibid.*, 242 et «Pour ceux-là seulement qui savent lire», *ibid.*, 12 ; sur le contexte et la polarisation intellectuelle du Congrès, Karim Larose, «'Les fous d'espoir'. Autour du Deuxième Congrès de la langue française au Canada», dans Y. Lamonde et D. Saint-Jacques (dir.), 1937 : *un tournant culturel*, 15-26.

Paul Bouchard et *La Nation* n'ont pas de superlatif assez fort pour célébrer son discours au Deuxième Congrès de la langue française: «le messie providentiel de notre délivrance future» qui «replaces la nation dans sa ligne d'évolution historique la plus exacte et la plus sûre», le «seul homme depuis Papineau qui a su donner une orientation à la nation». Son discours est «notre Marseillaise à nous, notre chant du Départ vers la liberté et les plus hautes aspirations» et il est l'oraison funèbre de «la dernière génération des morts⁴⁵». Roger Vézina tire audacieusement Groulx du côté des séparatistes en expliquant que pour lui l'État français n'est pas que politique, mais aussi une manière de vivre et d'être: «à la suite de Maurras il refuse à la politique la première place dans l'ordre de la dignité, il lui concède manifestement dans l'ordre du temps», mais «l'état français (politique) d'abord pour mieux réaliser notre état de Français ensuite⁴⁶». Mais, depuis le congrès des Jeunesses Patriotes en septembre 1936, Groulx ne manque pas l'occasion de faire valoir qu'il n'est pas un séparatiste de la mouvance de *La Nation*⁴⁷, qu'il n'est pas un séparatiste: «Quand je dis État français, je parle d'un État fédératif. Je reste dans la ligne de l'histoire. Nous ne sommes pas entrés dans la Confédération pour en sortir, mais pour nous épanouir⁴⁸».

45 P. Bouchard, «La foule vibre», *La Nation*, 1^{er} juillet 1937; du même, «Apothéose à l'abbé Groulx», *La Nation*, 1^{er} juillet 1937 et «Le congrès de la langue française et de la bonne entente», *La Nation*, 1^{er} juillet 1937.

46 «L'État français d'abord», *La Nation*, 5 mai 1938.

47 L. Groulx à P. Bouchard, 14 mai 1937, BANQ, fonds Groulx, P443/A5, 1, 7.

48 «Mise au point de l'abbé Groulx», *Le Franc-parleur*, 12 août 1937; de façon inédite et non sans rappeler la position de Papineau et de certains «rouges», Groulx écrit dans un texte resté manuscrit et qui éclaire sa conception de l'État: «Cependant nous vivons à côté des États-Unis: on devrait savoir ce que peut être un État autonome dans une fédération», cité dans R. Comeau, «Lionel Groulx, les indépendantistes de *La Nation*...»: 94.

L'adhésion nouvelle de *La Nation* à l'idée d'autonomie provinciale est claire en septembre 1937 : contre la dénationalisation de Bourassa, Groulx « nous replaça dans la ligne de notre évolution historique la plus droite, la plus sûre, la plus ascensionnelle : la lutte pour l'autonomie [...]. Voilà désormais notre raison de vivre. Groulx retrouvait Papineau⁴⁹ ».

Et le vieil éveilleur de conscience et compagnon de route de tant de jeunes et de mouvements, qui regarde alors *La Nation* dans le rétroviseur, avoue dans ses *Mémoires* : « Quand on relit les dernières pages du petit journal, on pense, malgré soi, à ces soirs de batailles perdues, où des blessés, laissés sur le sol, pris de cauchemars, tirent à tout hasard leurs dernières cartouches⁵⁰ ».

Les Jeunesses Patriotes publient en 1939 une brochure du très original franciscain Carmel Brouillard dans laquelle celui-ci formule la perception que les jeunes contemporains avaient eue de l'abbé Groulx. Il écrivait :

Que le théoricien de l'État français en Amérique répudie le séparatisme, il a ses raisons que nous comprenons et respectons. Mais rien n'empêchera ses livres et ses conférences d'affirmer ce qu'ils affirment. La jeunesse qui marche derrière lui ne se trompe pas. Elle sait choisir ses maîtres et son instinct d'héroïsme l'éloigne des mandarins galonnés, rassis, dont la pensée a sombré dans l'eau saumâtre des honneurs⁵¹.

Brouillard a compris que Groulx avait ses raisons de procrastiner.

49 *La Nation*, 2 septembre 1937, cité dans L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1972, tome III (1926-1939), 293-294.

50 *Ibid.*, 294 et 296.

51 C. Brouillard, *Le séparatisme ne doit pas mourir. Opinions*, Montréal, Éditions des Jeunesses Patriotes, [février] 1939, p. 3-4 et 6.

« Le mal suprême des années 1950 »

Au sortir de la guerre, Groulx qui enseigne l'histoire à l'Université de Montréal, s'investit dans la tâche d'éveiller à l'histoire professionnelle ses jeunes disciples. Il assure une relève à l'Université de Montréal qui crée un Institut d'histoire en 1947, il fonde à l'extérieur de l'Université l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1946) puis lance la *Revue d'Histoire de l'Amérique française* (1947) qu'il dirige. Il a connu l'apogée de sa reconnaissance comme éveilleur national auprès des jeunes dans la décennie 1930 et il a alors formulé l'essentiel de son projet d'État catholique et indépendant et de sa conception du fédéralisme canadien.

Dès le début des années 1950, Groulx et ce à quoi il fait référence sont objet de critique. Un collaborateur de la revue *Cité libre* entreprend une critique radicale de « notre psychologie collective » et de l'irréalisme de la culture canadienne-française. Conseiller juridique dans le milieu syndical, Pierre Vadeboncoeur amorce la critique d'un « irréalisme profond » qui est « vraiment passé dans notre psychologie » : « Nous nourrissons des mystiques, des idéaux, dont la référence au réel ne se fait plus que vaguement : c'est là le trait le plus irritant de notre culture. » Cet idéalisme, qui fait des Canadiens français des « antimodernes au possible », trouve sa source dans la pensée de l'abbé Groulx : « La tradition, que nous honorons tant, est le lieu de notre irréalisme. [...], la faute du groulxisme⁵² ». Ironique, sinon caustique, l'écrivain-médecin Jacques Ferron voit l'abbé Groulx comme quelqu'un qui avait « vécu le derrière à l'avenir », « penché sur le passé ». Pour lui, le tenant de « Notre maître le

52 P. Vadeboncoeur, « L'irréalisme de notre culture », *Cité libre* (décembre 1951), repris dans Y. Lamonde (dir.) en collaboration avec Gérard Pelletier, *Cité libre : une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, 222-227.

passé», est «ce fossoyeur devant sa collection de crânes sans mâchoires et de fémurs blanchis !», celui qui avait retenu les Canadiens français «dans la préhistoire⁵³».

Groulx lui-même voit aussi que les choses ont changé, y compris dans la compréhension du national. Il écrit l'année suivante à son ami économiste à l'École des hautes études commerciales, François-Albert Angers, près de la revue *L'Action nationale*:

Je ne vous cacherai pas qu'avec plusieurs aînés, je suis fort inquiet au sujet de notre Action nationale. [...] La tournure d'esprit en ce camp-là ne me paraît guère rassurante. Ce n'est pas avec de l'anticléricalisme qu'on peut assurer l'avenir d'une Revue dont la bonne moitié des abonnés sont gens d'Église. Je ne crois pas, non plus, que le temps soit venu où un mouvement nationaliste ait chance de réussir au Canada français, en affichant des sentiments anticléricaux plus ou moins camouflés. Quand ce jour-là sera venu, du reste, je n'ai pas besoin de vous dire que je ne serai plus du côté nationaliste⁵⁴.

Si le catholique avait été dissocié du national au milieu des années 1930, le national commence au début des années 1950 à être dissocié du catholique. Il est clair pour Groulx qu'au Canada français le mouvement nationaliste ne peut être entaché de «sentiments anticléricaux».

La crise du nationalisme est évidente pour Laurendeau qui en expose les tenants et aboutissants dans *L'Action nationale* de décembre 1952. La crise intérieure du nationalisme s'amplifie. Le mouvement semble à Groulx «profond» et il dit ne plus comprendre la jeune génération qui lui «paraît

53 J. Ferron, «Sur l'abbé Groulx», *Le Haut-Parleur*, 6 octobre 1951, repris dans *Lettres aux journaux*, Montréal, VLB éditeur, 1985, 73.

54 L. Groulx à F.-A. Angers, 20 octobre 1952, BANQ, Fonds Lionel Groulx, P1/A, 58.

prise d'une rage furieuse de faire table rase du passé et de tourner le dos à ses aînés ». S'il a encore des alliés au *Devoir* et à *L'Action nationale*, le nationalisme qui est sien ne connaît que des figures qu'il abhorre. Il confie à Anatole Vanier : « Non, quelque imparfaits qu'ils soient, je ne sacrifierais ni *Le Devoir*, ni *L'Action nationale* à M. Duplessis » ; « je ne les sacrifierais pas davantage à M. Rumilly⁵⁵ ».

Il se demande si « le nationalisme est effectivement la caricature qu'en offre tel groupe » alors qu'il n'a « jamais considéré le nationalisme comme une forme de conservatisme, mais comme un humanisme dynamique. Rien de plus injuste et de plus faux que de vouloir le réduire à un refus de l'époque, à une stérile nostalgie du passé ». Il estime que « la jeunesse paraît désaxée et le peuple entier en plein désarroi », lui qui « cherche confusément des chefs qu'il n'arrive pas à trouver⁵⁶ ». Et ce depuis 1932, depuis que Laurendeau avait vu que Groulx ne pouvait le vouloir. Groulx pouvait être un maître ; un chef, non.

En décembre 1958, le gouffre se creuse entre les générations et Groulx explique pourquoi il ne peut plus être une caution :

Je ne vois pas ce que j'irais faire dans une *Action nationale* qui ne peut se réorganiser, si elle le peut, que par une nouvelle et jeune équipe. Je me demande, en effet, si nous, les aînés, nous rendons bien compte du fossé apparemment infranchissable qui nous sépare des générations qui nous suivent [...].

Le constat vaut aussi pour la nouvelle génération d'historiens de Montréal :

55 L. Groulx à A. Vanier, 16 août 1956, BANQ, fonds Anatole Vanier, P29/K, 380.

56 Jean-Marc Léger, « Le chanoine Groulx et nos problèmes actuels », *L'Action nationale*, 46, 8-9 (avril-mai 1957) : 571-577.

Je ne reproche pas à la jeune génération son interprétation de notre histoire. Elle prétend l'appuyer sur des faits. Et je la crois d'absolue bonne foi. Tout au plus lui reprocherais-je de ne pas oser tirer les ultimes conséquences de sa philosophie de l'histoire. Mais voilà qui me rend impossible toute collaboration à une revue qui est essentiellement une œuvre d'action patriotique où il faut d'abord s'entendre sur les problèmes de fond.

Puis la rupture se fait avec ceux qui ne sont plus les siens : « Vous voudrez donc considérer cette lettre comme ma démission à *L'Action nationale*. En ma vie, je n'ai pas donné beaucoup de démissions⁵⁷. » Dans ses *Mémoires*, il écrira avoir appréhendé que ce soit « cette rupture des générations qui sera le mal suprême des années 1950⁵⁸ ».

En novembre 1961, *La Laurentie*, organe de L'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau, repique du *Devoir* du 27 mai le texte d'une entrevue de Groulx où il affirme ne pas être « séparatiste »; et égal à lui-même: sans être de ceux qui jettent la pierre à ceux qui le sont. Ne parlant « ni en historien, encore moins en prophète », l'infatigable espérant développer un scénario d'avenir du Québec en Amérique dans 40 ans, notant au passage la résistance de Fidel Castro⁵⁹.

On n'en est plus au passé comme maître, plutôt au projet d'une cité libre et cette évolution l'inquiète: « nos petits désespérés à la Sartre ou à la Camus⁶⁰ » n'ont plus foi « qu'à je ne

57 L. Groulx à F. – A. Angers, 8 décembre 1958, BANQ, fonds Lionel Groulx, P1A58, cité dans Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'Action nationale (1917-1960)*, Montréal, Leméac, 2006, 289.

58 L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1971, tome II (1920-1928), 79.

59 « Lettre de M. le Chanoine Groulx », *La Laurentie*, 102 (novembre 1957) : 85-86; « L'indépendance du Québec, solution de l'avenir? », *Le Devoir*, 27 mai 1961, repris dans *La Laurentie*, 114 (septembre 1961).

60 « Lionel Groulx, "Crise de la fidélité française", 23 juin 1952, reproduit dans *Pour bâtir*, Montréal, *L'Action nationale*, 1953, 75.

sais quel internationalisme où seraient dépassées et démodées ces notions archéologiques de patrie, de nation, de culture nationale⁶¹». En appelant à une relève, il demande: «Allez-vous tourner le dos à ce passé?». Peut-être même son fédéralisme avoué est-il renforcé par la crainte d'un séparatisme laïque: «libres, nous, dans notre État provincial, maîtres de nous gouverner comme nous l'entendons», comme il l'entend. «Appliqué loyalement», le régime fédéraliste est «le plus humain des régimes⁶²». Il réitère son credo catholique et nationaliste en 1953: «Nous serons catholiques ou nous ne serons rien⁶³». Groulx vient de s'isoler davantage; il est devenu désenchanté: tous les 25 ans – pense-t-il à 1935? –, on voit la relève «fracasser les idoles régnantes» comme si c'était une règle «qu'en histoire chaque génération s'érige en Cour de Cassation⁶⁴». Face aux «jeunes internationalistes» de *Cité libre*, il ironise en se demandant s'il faut «sous le prétexte de tendre à l'universel» courir «le risque de n'atteindre qu'à l'impersonnel». Ce barrésien impénitent trouve chez les Canadiens français «tous les symptômes d'un peuple qui manque de boussole intérieure, qui a perdu foi en son destin»; dans ce milieu où on a «galvaudé [...] la notion de nationalisme», «la plus dangereuse espèce d'hommes qui soit, [ce sont] les déracinés⁶⁵». Et comme c'est le cas chez lui, «le Québec a charge d'âmes» et les éducateurs de demain «qui voient clair devront se souvenir que le plus dur, dans la vie d'un

61 L. Groulx, *Survivre ou vivre?*, allocution devant le Conseil de la vie française, 14 septembre 1953, dans *Pour bâtir*, 146 et 148.

62 L. Groulx, «Pour une relève», 3^e Congrès de la langue française, 21 juin 1952, dans *Pour bâtir*, 49-50, 54, 58-59.

63 L. Groulx, «Où allons-nous?», conférences du *Devoir* au Plateau, Le Devoir, 26 mars 1953.

64 L. Groulx, «Foi en l'avenir d'un Canada français», *Le Devoir*, 30 avril 1957.

65 L. Groulx, *Le rôle s'une société nationale en 1958*, allocution devant la Société Saint Jean Baptiste de Valleyfield, 19 octobre 1958, [Montréal, sans éditeur, 1958], 4, 9, 11.

peuple, c'est de se racheter d'une génération d'insouciantes et de défaitistes⁶⁶.» Des insouciantes, de «petits Messieurs imberbes ou barbons [...] qui se feraient coller à un examen élémentaire d'histoire canadienne», se ruent, furieux, «contre le héros de 1660», Dollard des Ormeaux, que Groulx présente comme un héros là où il n'y en a pas ou il n'y en a plus. C'est là le «phénomène hélas d'un peuple décadent que cet acharnement à salir son lit et à détruire sa propre histoire⁶⁷.» Le désenchantement est profond. Rien ne va plus.

Groulx a le sentiment que les historiens nationalistes de l'Université de Montréal, dont Maurice Séguin, minent sa vision. Il s'est retenu publiquement non sans leur dire privément ce qu'il pensait de leur thèse sur la Conquête, de «ce refoulé qui ne pourra jamais sécréter qu'un pessimisme foncier et total⁶⁸». L'heure est au noir, «à l'heure de la philosophie noire, du roman noir, de la poésie noire, de l'histoire noire⁶⁹». Le ciel est sombre: dix ans avant son décès, Groulx confie à son ami dominicain Benoît Lacroix: «Vous êtes bien aimable et surtout très charitable de vous occuper d'un vieillard qui n'a pas même su disparaître à temps. Le Bon Dieu me réservait, sans doute, l'humiliation d'assister à la faillite de ma vie⁷⁰.» Les mots sont de plomb.

66 L. Groulx à A. Laurendeau, octobre 1959, lettre publiée dans *Le Devoir*, 24 janvier 1960.

67 L. Groulx, *Dollard est-il un mythe ?*, Montréal, Fides, 1960, 7-8.

68 L. Groulx à Michel Brunet, 20 août 1958, cité dans Stéphane Pigeon, «Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille (1956-1967)», M.A. (Histoire), Université de Montréal, 1999, 31.

69 L. Groulx, devant la Fédération des Sociétés Saint Jean Baptiste du Québec, 30 mai 1959, *Le Devoir*, 5 et 6 juin 1959.

70 L. Groulx à B. Lacroix, 20 septembre 1958, cité dans S. Pigeon, «Lionel Groulx, critique de la Révolution tranquille», 92.

L'homme garde le cap encore et toujours. Sa conception de l'État ne correspond pas à l'État que ses contemporains sont à construire. Il le conçoit ainsi en 1960 dans son *Histoire du Canada* :

La province est proprement un État, un type supérieur de personne juridique et morale [...] [elle] reste propriétaire de son territoire. [...] [Elle] possède une autorité organique, avec pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires. [...] Dans les limites de l'article 92, la province canadienne est un État souverain, nullement subordonné à l'autorité centrale, aussi indépendant dans sa sphère que le pouvoir central peut l'être dans la sienne. [...] La langue, le droit civil, la justice, l'enseignement, la colonisation, le mariage, les institutions familiales, municipales, sociales, tout cet ensemble de biens ou de réalités sociologiques et culturelles qui constituent l'essence d'une nation et l'armature d'un État, les Pères de la Confédération non sans calcul assurément, l'ont abandonné à la compétence et à la garde des provinces⁷¹.

Dans une entrevue à *Maintenant*, en 1963, il réitère son credo :

En résumé, notre nationalisme doit être catholique d'abord. Notre milieu national est d'atmosphère et d'essence catholiques. [...] Ou bien nous accomplirons notre mission comme peuple canadien-français catholique (nous nous conserverons et grandirons) ou bien nous sommes voués à déchoir⁷².

Il persiste aussi dans son encouragement envers les indépendantistes ; il estime que dans 40, 30 ans, l'indépen-

71 L. Groulx, *Histoire du Canada*, Montréal, Fides, 1960, tome II, 191-192, cité dans Gaboury, « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec » : 951.

72 *Maintenant* (juillet-août 1963), cité dans Martin Roy, *Une réforme dans la fidélité. La revue Maintenant (1962-1974) et la « mise à jour » du catholicisme québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Cultures québécoises », 2012, 194.

dance «deviendra l'inévitable solution». Mais les vieux démons rôdent toujours; il confie à Raymond Barbeau: «Ce qui m'arrête et me conseille la prudence, c'est notre maigre préparation à la suprême échéance». Il n'y a pas de conscience nationale, pas de solidarité, pas «l'équipe de vrais politiques». Irrédentiste, il suggère de recréer «notre ancienne ACJC. [...] Son programme d'autrefois menait tout droit à une solution comme la vôtre», c'est-à-dire à soulever la jeune génération au nom de la libération économique⁷³. Dans un tel programme, la religion serait sauve.

Si, depuis 1950, Groulx est intellectuellement sous respiration artificielle, son sort est symboliquement réglé lorsque Pierre Vadeboncoeur met en exergue à son fameux essai de 1963, *La ligne du risque*, le «notre maître le passé» de Groulx et le «Nous sommes toujours quittes envers le passé» de Borduas. L'histoire intellectuelle du Québec tombait en place.

Groulx n'accepte pas qu'à *Parti pris* vraisemblablement, les champions de la liberté en Algérie «se montrent plus que tièdes à l'égard de la libération de leur province» et que des articles de journaux étudiants soient des «bravades de petits anticléricaux qu'on dirait d'une *Cité libre junior*». Avec la radio et la télévision qui remplacent l'autorité morale et spirituelle du prêtre, le passé n'est plus le maître de l'avenir⁷⁴. Le vieil homme a globalement «l'impression d'avoir assisté au démantèlement de la jeunesse⁷⁵». Démantèlement de la religion, du national, de la jeunesse.

73 L. Groulx à R. Barbeau, 4 janvier 1962, BANQ, fonds Lionel Groulx, P1/D, 76.

74 L. Groulx, «Le phénomène canadien-français», octobre 1964, *Chemins de l'avenir*, Montréal, Fides, 1964, 19-20, 22, 44.

75 Pierre Léger, «Notre jeunesse se détruit...», *Photo-Journal*, 6 au 13 mai 1965.

Groulx qui a toujours eu un sens profond de sa vie voit au terme de cette vie ses fondements mêmes ébranlés. Dans le quatrième et dernier tome de ses *Mémoires*, Groulx décrira ainsi ce « séisme de l'esprit » que fut pour lui la Révolution tranquille :

Tous les reniements à la fois : reniement de l'histoire, des traditions, le dos tourné au passé ; l'attaque plus que sournoise contre tous les éléments constitutifs de l'homme canadien-français, des fondements mêmes où il avait jusqu'alors assis sa vie⁷⁶.

À deux semaines de son décès le 23 mai 1967, le chanoine accorde une entrevue à une jeune étudiante en histoire⁷⁷. Interrogé sur l'enquête de 1922, Groulx rappelle alors qu'il se prononce « pour une idée à laquelle je resterai fidèle toute ma vie, qui n'est pas le séparatisme, mais qui est l'État français ». Il estime que « l'État du Québec, n'est-ce pas, a une nationalité et qu'il doit gouverner pour cette nationalité, sans préjudice des droits de la majo..., de la minorité ». Il fait alors une place à l'État qu'il ne faisait pas dans les années 1930 :

[...] je dis à la jeunesse, dans ma conclusion, vous retrouverez ça là, [seulement] je l'ai [redécouvert l'autre jour], j'avais oublié ces choses-là, je dis : si la jeunesse veut obtenir des résultats un tant soit peu tangibles, elle devra faire en sorte que l'État du Québec se reconnaisse une nationalité. Parce que dès lors, je prévoyais que

76 L. Groulx, *Mes mémoires*, Montréal, Fides, 1974, tome IV (1940-1967), 298 ; Sylvie Beaudreau, « Déconstruire le rêve de nation : Lionel Groulx et la Révolution tranquille », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 56, 1 (2002) : 29-61.

77 Entrevue avec Marie-Lise Brunel, 25 mars 1967, Université de Montréal, Division de la gestion de documents et des archives, fonds D5, Services audiovisuels, document RAU 583, https://calypso.bib.umontreal.ca/digital/collection/_groulx/id/26/rec/7. Document aimablement porté à ma connaissance par Robert Comeau

sans l'appui de l'État, il était pratiquement impossible, quoi, de conquérir l'émancipation économique, puis surtout l'émancipation politique. Mais il faudra attendre jusqu'à 1960.

Le chanoine, qui s'étonne des positions nationalistes du «centralisateur» Jean Lesage, maintient sa conception de la Confédération :

[...] si nous avons voulu la Confédération: pourquoi? C'est parce que nous voulions nous gouverner nous-mêmes! Par conséquent, nous reconnaissons par là que l'État français devait exister dans la province de Québec. Alors, c'est ça que moi, je me suis toujours, j'ai jamais été un séparatiste, carrément.

Pas carrément: Groulx persiste et signe dans sa prudence calculée. Il rappelle aussi les conséquences de sa vocation de prêtre :

Parce que vous savez, qu'est-ce que vous voulez, d'abord, je ne crois pas, vous savez, qu'un jour où ce qu'un, comment dirais-je... qu'un prêtre – je ne blâme pas ceux de mes confrères qui vont plus loin – doit donner des directives politiques. Ça, c'est chose des laïcs. Et aussi, je ne blâme pas les laïcs qui vont jusqu'au séparatisme et au-delà. Je ne les blâme pas, c'est leur affaire. Mais je crois qu'un prêtre ne doit pas aller jusque-là. Comme historien, la politique m'appartient, mais la politique du passé. Je ne crois pas que je doive me mêler – ou mêler – à l'actuel sur ce problème-là.

Parle-t-il de «la politique du passé» dans ce passage: «Non, je suis resté à l'État français. Et je crois que l'État français, en développant, vous savez, ses principes, peut aboutir, je ne sais pas à quel moment, mais pourra probablement aboutir à l'indépendance». L'impréparation réitérée depuis les années 1920 prévaut toujours: «Pour le moment, qu'est-ce que vous voulez, nous n'avons pas les moyens de se payer ce

luxe-là. J'estime que c'est une espèce de luxe. Et nous n'avons pas les moyens de nous payer ça. [Pas le moindre du monde.] Il faut attendre...». Il n'en a pas moins encouragé son voisin Raymond Barbeau de L'Alliance laurienne de 1957:

[...] je lui ai dit un bon jour: mais préparez la génération de l'indépendance! Préparez-là! J'ai dit: à l'heure qu'il est, qu'est-ce que vous voulez, sur qui peut-on compter? Puis [pareil] même: si vous avez une équipe de politiciens, de politiques actuellement capables, notamment, de conduire le destin du Canada, nous faire passer à travers toutes les difficultés que l'indépendance va fatalement susciter. Nos intellectuels, maintenant. Dans tous les pays du monde où les jeunes nationalités se sont éveillées, ils ont accédé à l'indépendance par leurs intellectuels.

Mais au Québec, «Nos intellectuels ne sont pas de notre pays». Ou sa vision de la nationalité n'est pas celle des intellectuels.

Tel nationalisme, telle autonomie

Au terme de ce parcours au plus près de la pensée de Groulx, deux constats globaux. Même s'il n'a énoncé cette position qu'une seule fois, en 1922, Groulx a sans cesse parlé d'un État français indépendant en taisant qu'il s'agissait d'abord d'un État catholique et français indépendant. Ses convictions sont demeurées à ce propos inébranlables, son refus de l'indépendantisme des années 1960 confirmant la hiérarchie de ses valeurs. Une patrie autre d'une jeunesse autre.

Autre constat global: la primauté absolue de la religion ne pouvait lui permettre d'adhérer au «Politique d'abord» de Maurras et de *L'Action française* de Paris et pas davantage au principe libéral des nationalités. Telle est la ligne de partage des idées chez Groulx.

Sa position sur la question de l'État français indépendant surgit à deux sources. De Tardivel, il a retenu trois axes : le Canada français et non le Québec indépendant comme État français, l'État catholique puis francophone, enfin le rôle déterminant de la Providence, acteur non historique premier du projet historique qui ne peut permettre la déchéance nationale du Canada français et qui ne peut laisser tomber son « petit peuple ». De Bourassa, il hérite de la conception des « deux races », des deux peuples fondateurs, et de la conscience des minorités francophones hors Québec. Il diffère de Bourassa quant à la stratégie : le jeune abbé joue plus fortement l'idée de l'autonomie des provinces dans la Confédération se souciant moins de l'autonomie du Canada dans l'Empire britannique. Mais on remarquera qu'en fin de compte, Groulx n'ira pas plus loin que Bourassa : il ira jusqu'à l'autonomie, mais une autonomie plus martelée, plus aguerrie dans le champ des batailles indépendantistes de 1922, de 1936 et de 1960.

L'idée de cet État français indépendant est énoncée pour la première fois en 1905 dans son manuel manuscrit d'Histoire du Canada et reprise publiquement dans le cadre de l'ACJC en 1912. En 1921, Groulx estime que depuis 1774, cet État français existe « en théorie comme en fait » et il le présente en 1922 comme une « impulsion vitale ». Le grand débat autour du progrès de l'idée aura lieu dans les années 1930, les années de Crise tandis que les années 1950 seront pour lui péniblement crépusculaires.

La conception de Groulx du régime confédératif canadien de 1867 est déterminante pour comprendre sa position sur « l'État » français « indépendant ». Et elle est la marque de l'évolution de sa pensée et du paradoxe qui la traverse : d'une part, la prise de conscience des déceptions du régime jusqu'à la décennie 1930 et, d'autre part, sa conviction ferme

que la Confédération canadienne est acceptable et durable à deux conditions : si le principe des deux peuples fondateurs est reconnu et si, secondairement, le Québec réussit enfin à y déléguer des représentants qui se tiennent debout plutôt que de plier à l'habitude de la partisanerie.

Ainsi, en 1912, la Confédération est un « édifice saboté ». Cinq ans plus tard, Groulx parle de « l'avortement de l'œuvre politique de 1867 », diagnostiqué d'un « mal incurable ». En 1922, « la crise de boussole » est devenue crise de gouvernement. Lors du 60^e anniversaire de la Confédération, Groulx persiste en parlant de « germes de dissolution ». Durant les années 1930 alors que soufflent des vents d'indépendance singulièrement plus forts, il prend la peine de préciser qu'il n'a jamais voulu provoquer quelque dislocation. En 1936, il estime qu'en 1867, il avait été accepté par tous que le Québec serait un État français indépendant ; « Nul besoin, écrit-il, pour créer cet État, de changer un iota aux constitutions qui nous régissent ». Une Confédération acceptable lui paraît toujours faisable, mais avec « une race nouvelle » d'hommes ». En 1952, le système de 1867 est « le plus humain des régimes ».

Quant à la question des minorités francophones hors Québec, le mot de Salazar peut-il être en 1936 sa ligne directrice : « Quand on ne peut tout sauver, on sauve ce que l'on peut. Et rien ne servirait de périr tous ensemble sous prétexte de s'entraider » ?

Les limites de cet État catholique et français sautent aux yeux lorsqu'on porte attention aux raisons de Groulx de ne point recourir au principe des nationalités. Le Canada français, écrit-il dès 1919, disposait dès 1760 de « tous les éléments d'une nationalité » et surtout de « l'unité religieuse ». L'existence d'un « groupe homogène » et le « péril

suspendu» de la survivance sont les principes de la possible émancipation de la nationalité canadienne-française; la revendication se limite à cette vision. On comprend bien sa conception de l'État, enfin, lorsqu'il adapte en 1936 une des premières formulations minimalistes du principe des nationalités que Papineau et Parent avaient fait leur: «Nulle province, nulle nationalité n'est tenue d'accepter d'être gouvernée contre soi-même». Nulle province.

En un sens, Groulx vieillit intellectuellement et spirituellement avec les années 1930. Il a 60 ans en 1938. Dès 1932, ses jeunes disciples voient que «l'abbé» Groulx ne peut être leur leader, leur chef. Leur maître, au mieux, sans que ces disciples voient quelque autre «sauveur de la nation». Sans porter de jugement démobilisateur, Groulx, qui a tant prêché et pratiqué l'éducation nationale, constate l'impréparation de la jeunesse. Il le dit à Laurendeau, au père Lévesque, aux Jeunesses Patriotes. Et puis, déjà avec *Vivre* et irrémédiablement avec le père Lévesque s'amorce la dissociation entre la religion et la nationalité, se révèlent les partages de la jeunesse.

Groulx axe alors son discours sur l'autonomie provinciale, sur l'autonomisme dont il convainc les têtes fortes indépendantistes de *La Nation*. Lui qui voit le «deuil de la grande politique nationale» avec l'élection de M. Duplessis en 1936, qui ravale ses espérances, verra «le chef» de l'Union nationale emprunter l'idée de l'autonomie provinciale, la rendre un moment porteuse avant qu'elle ne devienne une scie électorale. On aura beau en certains quartiers le tirer du côté séparatiste, Groulx fait son fameux discours de 1937 qui n'a rien d'une «diatribe séparatiste». 1867 avait été la reconnaissance de «notre autonomie ethnique et linguistique». Demeurait toutefois pour les fédéralistes l'épée de Damoclès de la création d'un État français indépendant «dans la

Confédération si possible, en dehors de la Confédération si impossible». Cette pensée et cette stratégie allaient pour une dernière fois en 1966 alimenter le programme de l'Union nationale de Daniel Johnson père. Mais la page avait été tournée par le Rassemblement pour l'indépendance nationale depuis 1960 et l'Union nationale était sur le point de disparaître.

En 1958, Groulx a 80 ans. La crise du nationalisme, flagrante en 1956, finit de séparer la nationalité de la religion. Un nationalisme anticlérical ne dit rien de bon à Groulx. Pas plus que l'universalisme impersonnel des «petits désespérés», des «déracinés» de *Cité libre*. Lorsque Pierre Vadeboncoeur met face à face les bustes de Groulx et de Borduas en exergue à son essai *La ligne du risque*, les choses ont basculé. Lorsque Groulx qualifiera avec raison et lucidité «la rupture des générations» de «mal suprême des années 1950», lorsqu'il verra que les jeunes ont tourné le dos aux aînés, le fossé sera devenu «infranchissable». Parce qu'il persiste à croire au «catholique ou rien», à un nationalisme catholique d'abord, à une province qui est un État. La jeunesse lui semble à ce point impréparé à un État (catholique) français indépendant qu'il croit même en la résurrection de l'ACJC.

Il dira avoir connu tous les reniements et parlera en 1958 de «faillite de ma vie». Groulx a cru à la primauté de la religion. Cette conviction commençait à ne plus cadrer avec la patrie et avec la jeunesse au milieu des années 1930, ne cadrerait plus en 1960. Il aura été un autonomiste dans la Confédération, mais en martelant sans cesse que ce pourrait être autre chose, quelque chose de plus. Question de maintenir la pression, l'exigence nationale, ce qu'un prêtre pouvait faire de mieux en la matière. Eût-il franchi le pas qu'il se serait retrouvé en Corse ou ailleurs comme le fran-

ciscain Brouillard. L'indépendantisme des années 1960 et le souverainisme des années 1970 se sont délestés du nationalisme religieux de Groulx, mais ils ont continué à miser sur la nation et la jeunesse. Mais Groulx a vécu si longtemps et si intensément qu'on s'est mépris sur son propos à force de le tirer à soi politiquement de tous côtés. On ne cherche pas à tirer à soi les mièvres. Et Papineau et Groulx en sont des exemples. □

Maurice Séguin, un critique radical de l'interprétation historique de Lionel Groulx

D'emblée, soulignons que nous n'avons pas eu souvent l'occasion de discuter de l'apport de l'historien Maurice Séguin à l'historiographie québécoise et de débattre de son rapport à l'historien Lionel Groulx qui a dominé toute la première partie du vingtième siècle¹.

L'historien Charles-Philippe Courtois, dans sa récente biographie de Groulx, aborde secondairement l'interprétation de l'histoire du Canada/Québec de Maurice Séguin, son successeur à l'Université de Montréal, dans un chapitre intitulé « Rupture », rupture qu'il évoque sans l'expliquer pour autant. Ce qui a fait dire à Jean Lamarre : « Le montage auquel [Courtois] se livre pour nous présenter la pensée de Maurice Séguin, en quelques lignes, relève de la mauvaise foi manifeste² ».

* Historien et éditeur, professeur de l'UQAM à la retraite.

1 Sur le même sujet, voir Robert Comeau, « Maurice Séguin et sa critique de l'optique nationaliste-fédéraliste de Lionel Groulx », p. 64-71, dans R. Comeau et J. Lavallée, éd. *L'historien Maurice Séguin, théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Septentrion, 2006 ainsi que R. Comeau, « Lionel Groulx, un maître à dépasser » dans *Montréal en tête*, no 69, automne 2018, p. 5-7.

2 Jean Lamarre, *Maurice Séguin, historien du Québec d'hier et d'aujourd'hui*, Septentrion, 2018, p. 13.

Par ailleurs, dans un article paru dans *L'Action nationale* en 2017, le sociologue Mathieu Bock-Coté écrit que: «Séguin [...] a moins rompu avec Groulx qu'il ne l'a radicalisé». Il existerait, selon lui, une plus grande continuité qu'on ne l'a traditionnellement reconnu entre le nationalisme de Groulx et celui des historiens de l'École de Montréal. Groulx et Séguin sont deux penseurs de l'agir par soi collectif³.

Je tenterai de vous expliquer que si ces deux historiens méritent tous les deux notre admiration, leurs interprétations respectives de l'histoire canadienne et québécoise diffèrent considérablement. Il y a bien eu un changement de paradigme après la Deuxième Guerre mondiale. Cette période est marquée par une crise dans le mouvement nationaliste: Bock-Côté a négligé l'apport théorique spécifique de Séguin, même si nous pouvons dégager des continuités entre les interprétations des deux historiens.

Groulx, un clerc d'origine rurale né au XIX^e siècle; Séguin un urbain qui aborde l'analyse avec une approche non plus religieuse, mais s'appuyant sur des fondements laïques et scientifiques. Face au traditionalisme, l'École de Montréal s'inscrivait dans la modernité. Dans un premier temps, je présenterai la conception du nationalisme culturel de Groulx, sa conception de l'autonomie et de la souveraineté et son interprétation de notre histoire. Je ne m'étendrai pas longtemps, après l'exposé magistral d'une grande clarté que l'on vient d'entendre du professeur Yvan Lamonde. Il a montré l'approche idéaliste de Groulx, j'insisterai sur le réalisme de Séguin.

3 Mathieu Bock-Coté, « Du groulxisme comme nationalisme historique », *L'Action nationale*, numéro du centenaire, 1917-2017, p. 39.

Dans un deuxième temps, je montrerai comment Séguin critique radicalement les fondements du nationalisme autonomiste et culturel de Groulx qui s'appuie sur une conception fédéraliste. Ce nationalisme autonomiste de Groulx se démarque d'un nationalisme indépendantiste pour qui l'indépendance politique complète est absolument nécessaire comme moyen irremplaçable pour assurer une maîtrise suffisante de la vie économique et culturelle, pour reprendre la définition de Séguin.

Groulx et l'autonomisme

Je reconnais le rôle exceptionnel joué par Groulx comme éveilleur de conscience nationale. Il est exact que Groulx a donné droit de cité au rêve de l'indépendance, particulièrement en 1921. Mais cela n'en fait pas pour autant un penseur indépendantiste, encore moins un « séparatiste moderne », car Groulx a toujours cru qu'un État français dans la Confédération possède l'autonomie politique suffisante pour parfaire son autonomie économique et culturelle. Aux instituteurs laïques, le 5 décembre 1936, Groulx dira :

Notez-le bien : je ne demande pas, comme le font quelques-uns de mes jeunes amis, de constituer cet État en dehors de la Confédération. Je demande la simple exécution du pacte [sic] de 1867, la réalisation de nos propres desiderata, de notre propre volonté d'il y a 69 ans.

Et quand il lancera en 1936 « l'État français nous l'aurons », c'est toujours avec la mention, « dans ou en dehors de la Confédération ».

J'ai déploré que cette récente biographie hagiographique de Charles Courtois⁴ n'évoque pas sur cette question les nombreux travaux, depuis ceux de Guy Frégault, de Pierre Trépanier, de Michel Bock et d'Yvan Lamonde et autres, qui montrent que Groulx n'était pas séparatiste. Lamonde en a encore fait la démonstration ici.

En effet, Lamonde a bien montré, au chapitre du fédéralisme, que Groulx affirmait en 1917, que «le Québec était un État pratiquement autonome dans le Canada», et qu'il existait un «pacte entre deux peuples» – Groulx étant tributaire de Henri Bourassa à cet égard – alors que c'est une loi du Parlement de Londres, comme le démontrera la Cour suprême en 1982. René Lévesque, s'appuyant sur l'interprétation erronée de Groulx, sera confronté à la réalité: nous n'avions pas de droit de veto sur le changement de constitution. Il faut rappeler que 1867 ne fut pas une adhésion d'un peuple à un pacte, mais une annexion.

En 1922, Groulx juge que la Confédération a échoué parce que le pacte a échoué. Il évoque la possibilité qu'un jour l'Empire s'écroule et que le Canada français puisse devenir indépendant, la Providence créant les conditions favorables! C'est une attitude attentiste: cette attitude des élites clériconationalistes se maintiendra pendant un siècle: le peuple doit attendre les conditions gagnantes. Groulx repoussera toujours le moment de promouvoir l'indépendance du Québec, prétextant qu'il faut d'abord se préparer pendant quelques décennies en attendant qu'elle se fasse d'elle-même. On nage en plein idéalisme. Pendant ce temps, on diffuse le credo national, ce mythe de l'égalité des deux peuples au sein du Canada!

4 Charles-Philippe Courtois, Lionel Groulx, *Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Éditions de l'homme, 2017, 564 p.

Cette pensée magique, cet irréalisme ne tient pas compte des rapports de force et ignore les intérêts de ceux qui ont conquis l'Amérique du Nord, devenue britannique, qui veulent la coloniser et qui vont lutter pour en faire un pays à leur image.

Cet irréalisme suscitera des critiques contre notre psychologie collective et je dirais de notre « culture politique » qui s'inscrit dans l'attente du sauveur et des conditions gagnantes et dans l'acceptation passive de notre situation politique. Obligés de lutter pour la survivance, les Canadiens français reprendront les mêmes combats pendant plus de 100 ans, sans entrevoir le lien avec notre statut minoritaire en politique qui nous prive de moyens, et sans entreprendre une lutte pour y mettre un terme.

Ce nationalisme culturel mis en place après 1840, clérical et conservateur, défendait d'abord la religion et la langue, la culture avec comme seul objectif : la survivance. S'ajouteront des objectifs économiques, que l'on pensera atteindre avec les pouvoirs cédés par la constitution pour l'essentiel au gouvernement central. Séguin analysera à fond les limites de ce nationalisme culturel et cette « illusion progressiste » qui prend forme avec Étienne Parent et Louis H. La Fontaine qui consiste à affirmer que les Canadiens français ont obtenu leur égalité politique dès l'origine de l'union législative avec la majorité canadienne-anglaise⁵.

Le fait d'être gouverné par des représentants du peuple majoritaire, d'être mis en minorité politique ne constitue pas pour Groulx un obstacle majeur. Groulx ne conteste jamais le par-

5 Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, Les éditions Boréal express, 1968, chapitre 15. « L'illusion progressiste au lendemain de l'Union », p. 38 et p. 39.

tage des pouvoirs de la constitution de 1867. Le Québec a suffisamment de pouvoir, croit-il, pour assurer son développement économique et culturel. Tout ce qui lui manque, ce sont des hommes politiques courageux, car pour lui «le mal est en nous». La mise en minorité politique qui a débuté avec l'Union de 1840 ne constitue nullement pour lui une oppression permanente. Groulx sera toujours très explicite: «Quand nous parlons, en effet, d'État français, nous n'exigeons par là nul bouleversement constitutionnel». Yvan Lamonde a d'ailleurs conclu son étude, au colloque sur l'année 1937 ainsi: «un État français dans la Confédération: voilà l'État normal de Groulx». Groulx, croit que l'injustice de 1840 a été corrigée par 1867 qui a accordé aux Québécois un gouvernement provincial pour ses affaires locales: il y voit «la résurrection politique, l'état de province autonome du Québec et de notre Canada français» bref, nous sommes déjà émancipés, puisque la langue française et la religion catholique semblaient garanties. Groulx croit, sans aucun fondement, qu'il y a l'égalité juridique des deux nationalités devant la Constitution.

Après les envolées de 1921 et de 1937, Groulx devient encore plus clairement fédéraliste. La question de l'indépendance du Canada face à la Grande-Bretagne devient prioritaire. Dans son *Histoire du Canada français* publié chez Fides en 1960, il soulignera que «la province de Québec est un État souverain, nullement subordonné à l'autorité centrale, aussi indépendant dans sa sphère que le pouvoir central peut l'être.»

Groulx a pris ses rêves pour la réalité. Et cet enseignement rassurant ne fut pas sans conséquences négatives pour le peuple québécois. À partir d'un constat erroné, on a construit des scénarios irréalistes.

Il y a 50 ans, en me plongeant dans la correspondance de Groulx avec les séparatistes de 1936-1937 du journal

La Nation de Québec, j'ai pu vérifier que Groulx refusait non seulement de suivre ces disciples radicaux, mais il les encourageait à changer leur position et les incitait à adopter la voie de l'autonomie provinciale, qui ne remet pas en cause le statu quo constitutionnel. Et quand il souffle sur le mouvement séparatiste, c'est avec l'idée de faire peur, pour obtenir un peu plus d'autonomie... stratégie qui sera reprise jusqu'à René Lévesque. Groulx pense que si les élus canadiens-français se tiennent debout, l'Union fédérale nous rendra justice⁶. Cette stratégie des nationalistes autonomistes qui n'ont jamais tenu un langage clair sur la nécessité pour un peuple de se gouverner soi-même a retardé le moment de notre émancipation politique.

Sur la question du séparatisme de Groulx, concluons que non seulement ce rêve est-il discontinu et ambivalent, mais il sera abandonné après la Deuxième Guerre. Groulx écrira en 1949 un ouvrage sur l'indépendance du Canada et, dans sa grande œuvre de synthèse de 1960, s'intéressera à la marche vers l'autonomie non pas du Québec, mais du Canada.

La critique de Groulx par Maurice Séguin

Avant d'aborder sa « grande histoire », comme l'exprimait Gilles Bourque, Séguin élabore une théorie, une « sociologie du national », « qui contribuera de façon décisive à la réécriture de l'histoire du Québec et l'hégémonie d'une conception de l'historicité qui dominera dans toutes les sciences sociales, des années 1950 à la fin des années 1970. » Et pour rendre compte de la rupture que contribuent à produire ses travaux en sciences sociales québécoises après la

6 C'est ce même rêve que André Laurendeau, disciple de Groulx, entretiendra. Voir à ce sujet la très intéressante étude de Valerie Lapointe Gagnon : *Panser le Canada, une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Boréal, 2018.

Deuxième Guerre mondiale, il importe de rendre compte de l'ensemble de l'architecture conceptuelle pensée dans *Les Normes*⁷. Bref, il faut y revenir pour saisir sa conception de l'histoire, ce que le sociologue Jean Lamarre a bien décrit dans ses publications⁸. Pour Séguin, toute reconstruction historique est une interprétation, laquelle s'appuie sur des normes, qu'il rend explicites. En les rendant explicites, il permet au lecteur de les critiquer. Séguin est très loin de la vision théologique de Groulx. Il se démarque de Groulx lorsqu'il explique dans ses *Normes* que «l'attitude de l'historien diffère de celle du moraliste, légiste ou théologien».

Il prend la défense d'une histoire des structures aussi légitime que l'histoire événementielle. Et c'est la grande histoire qui l'intéresse, pas celle des faits secondaires. Bourque explique comment son approche normative de l'histoire est en nette rupture avec la problématique de la survivance. Son analyse s'inspire à la fois d'une approche structurale liée à l'interaction des trois facteurs: le politique, l'économique et le culturel qui s'influencent mutuellement et une conception organiciste de la société, où l'agir par soi est indispensable⁹. Tout empêchement de le faire, pour un individu comme pour un peuple, sous l'effet des rapports de force et de domination condamnera à l'oppression essentielle. C'est le remplacement qui cause l'oppression, car il empêche la possibilité d'acquérir de l'expérience et l'opportunité d'acquiescer de l'initiative et de développer des habitudes d'agir et de penser, pour un individu comme pour une nation.

7 Gilles Bourque, «La nation et l'historicité chez Maurice Séguin, dans R. Comeau et J. Lavallée, *L'historien Maurice Séguin...* p. 74

8 La publication la plus récente: Jean Lamarre, *Maurice Séguin, historien du Québec d'hier et d'aujourd'hui*, Septentrion, 2018, 160 p.

9 Gilles Bourque, *ibidem*

Dans la sociologie du national de Séguin, il est question du Québec et non du Canada français. Le Québec est analysé comme société globale. Le sujet national n'est plus la nation canadienne-française, mais une « société-nation » comme le rappelle Bourque. Chez Séguin, il s'agit plus « d'expliquer jusqu'où et pourquoi notre peuple n'a pas la capacité d'agir par soi », comparant notre nation avec les modèles de nations qu'il décrit : soit indépendantes, soit satellites, soit annexées et les ex-nations assimilées. Ainsi, ce que fait Séguin, selon Gilles Bourque, c'est « de procéder à la radioscopie la plus précise possible de son « essence » à la lumière de sa capacité à « agir par soi ». À ce titre, Maurice Séguin sera l'un des principaux fondateurs de ce que Bourque appelle « l'historicité du manque¹⁰ ». – Pourquoi sommes-nous une nation handicapée ?

— Quelles sont les causes de sa déficience ? — Qu'est-ce qui a fait problème dans le développement normal du processus économique ? Pourquoi ne participons-nous pas pleinement au concert des nations et avec la possibilité de faire notre histoire en toute liberté ? Pourquoi acceptons-nous un statut de province, ce qu'il appelle « nation annexée » ? Séguin a été obsédé par ce manque constitutif de notre nation. Il s'agit toujours de mesurer l'écart entièrement négatif entre ce qui fut l'histoire effective de la nation canadienne-française et celle qui aurait dû être. Ce qui faisait dire de Séguin qu'il était un pessimiste chronique. En fait, il expose lucidement la situation, en travaillant à éveiller ses compatriotes à un combat de chaque jour, et non à les conforter par des mythes consolateurs et en les culpabilisant ensuite de se comporter en colonisés. Chez Séguin, le problème ne réside pas dans le comportement des élites trop lâches ou du peuple trop peu nationaliste. L'approche est structurelle. Trois facteurs sont indissociables : le politique, l'économique et le culturel. On ne peut progresser dans un secteur, si les autres sont déficients.

¹⁰ Gilles Bourque, *op. cit.* p. 81

Il n'est pas un moraliste comme Groulx. Séguin n'est pas non plus un déterministe. Il s'explique là-dessus dans ses *Normes*. Il voit les rapports de force et de domination, il a une approche dialectique. Il ne néglige jamais, pour comprendre un conflit, d'étudier les intérêts des classes dominantes des deux nations, analysant en profondeur les écrits des gouverneurs et enquêteurs britanniques comme Durham, ou des porte-parole des colonisateurs britanniques comme Adam Thom du *Montreal Herald* pour y déceler leurs intentions et leurs projets et comprendre le rapport avec les Canadiens français. Et ce qui compte ce n'est pas que la volonté des acteurs dominés, ou l'influence des grands hommes, mais davantage la structuration des rapports sociaux.

Le mouvement révisionniste qui s'affirma ici après 1980 marginalisera à l'université l'enseignement de Séguin. À ce moment, la question nationale québécoise perdit de son intérêt au profit de l'histoire sociale qui était un chantier encore neuf à développer, puis l'intérêt se porta sur l'étude des identités multiples et de la valorisation des groupes négligés ou marginaux.

En 1987, j'écrivais dans l'ouvrage collectif pour rendre hommage à Maurice Séguin :

La vision tragique du sort de la nation canadienne-française conquise, annexée et la mieux entretenue du monde que décrivait Maurice Séguin ne semble plus partagée par ceux-là mêmes qui ont cru que nous pouvions accéder un jour à l'indépendance. À lire l'histoire officielle du Québec contemporain, on peut même se demander si le drame du peuple québécois a déjà existé¹¹.

11 En quatrième de couverture de l'ouvrage *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, VLB, 1987.

Je visais alors le révisionnisme, particulièrement présent dans un certain manuel qui deviendra la nouvelle référence, manuel qui fait débiter notre histoire en 1867, évacuant la période fondamentale qui précède sur laquelle Séguin s'est penché, soit de la conquête britannique à l'Union. On n'y explique pas l'abolition de la première Assemblée législative, l'Union imposée et pourquoi l'État québécois de 1867 est un État provincialisé et fédéré.

Pour moi, l'intervention de Séguin a été pour l'histoire du Québec aussi percutante que celle du *Refus global*. Sa conception de l'histoire doit peu à ses proches collègues, encore moins à Groulx. Jean Lamarre a raison de soutenir qu'on chercherait en vain un quelconque apport intellectuel de Groulx dans son cours intitulé « Les Normes ». Une lecture attentive de ces notes de cours, mis en forme en 1965, montre qu'il se démarque de Groulx, clairement, mais sans le nommer. Séguin n'a jamais voulu l'affronter ouvertement pour plusieurs raisons que Jean Lamarre a expliquées.

Groulx voyait son jeune collègue indépendantiste Maurice Séguin comme son ennemi, il était plutôt le critique radical d'une histoire idéaliste et foncièrement religieuse. Séguin a élaboré une interprétation matérialiste, et scientifique dans ce nouveau contexte, de la fin de la Deuxième Guerre. Les fondements du nationalisme religieux de Groulx ne répondaient plus à l'époque. En effet, au moment où Séguin remplace l'abbé Groulx à l'Université de Montréal, le monde a changé. Une nouvelle élite tente de jeter un regard plus objectif sur l'histoire. Cette nouvelle élite affronte Duplessis qui a repris l'idée d'autonomie provinciale que Groulx proposait aux jeunes séparatistes de 1936-1937. Et face au marginal séparatisme laurentien des années 1950 qui tente de s'exprimer avec Raymond Barbeau, Groulx persiste à voir l'État catholique et français à l'intérieur de la Confédération et

à concevoir le séparatisme politique comme une «chimère et une absurdité», pour reprendre les mots de Lamonde.

Que dit précisément Séguin du séparatisme de Groulx et des militants séparatistes de *L'Action française* en 1921-1922 ? Ce sont, dit-il dans *L'idée d'indépendance*, des «séparatistes d'occasion [...] qui ne fondent pas leur option sur le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes». Décrivant la perspective religieuse de Groulx, il cite un article de *L'Action française* qui précise qu'il n'y a pas de droit immédiat, prochain, de se soustraire au gouvernement d'un État, pour la seule raison que celui-ci est étranger.

Séguin décrit cette conception de l'indépendance chez Groulx en 1921, comme une «séparation-cadeau» qui n'est pas recherchée, mais qui provient d'une séparation fortuite, «qui risque de se produire à la suite du retrait de l'Irlande». Bref, si l'indépendance survenait, «cette situation fortuite nous conviendrait, mais nous ne ferions rien pour y contribuer, même si, selon Groulx, nous souffrons de tous les malaises et de tous les malheurs du mariage mixte contracté par notre race», peut-on lire dans la conclusion de l'enquête de *L'Action française* publiée le 9 décembre 1922. Et Séguin raconte :

Les séparatistes de 1922 attendent quatre ou cinq ans les désastres prédits. Mais comme l'Empire, les États-Unis et le Dominion persistent, ils se font une raison et ils retournent allègrement au bon vieux credo national : Québec, État français quasi souverain dans la Confédération possédant l'autonomie politique suffisante pour parfaire son autonomie économique, sociale et culturelle¹².

Maurice Séguin analyse ensuite le courant des indépendantistes de 1936-1937. Il juge ces indépendantistes

12 Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance*, p. 60

de 1936 qui répondaient aux ex-séparatistes de 1922 plus intéressants. Il n'évoque pas le nom de Groulx lorsqu'il parle de «ces ex-séparatistes réconciliés avec la confédération», mais c'est bien de Groulx qu'il est question.

Séguin montre que ces séparatistes de 1936-37 se démarquaient de l'attitude de «fédéralistes dépités», attitude qui consiste à s'imaginer que la fédération de 1867 aurait pu bien fonctionner et que son échec est accidentel. Séguin se démarque ici clairement de Groulx qui prétend en février 1936 que nous avons été vaincus, non pas tant par la supériorité de nos rivaux que par «notre anarchie intérieure». Séguin rejette ces explications psychologisantes de Groulx affirmant que «le mal est en nous». Séguin ne considérera jamais 1867 comme un pacte, mais comme la poursuite et l'aggravation de la mise en minorité qui a débuté en 1841! Sans indépendance, le peuple minoritaire est condamné à la survivance. Cette affirmation est lancée comme invitation à réagir et à lutter pour obtenir la pleine maîtrise politique. Son langage n'est pas celui d'un défaitiste. Il lancera dans sa conférence télévisée: «Le plus grand devoir, dans l'ordre des idées, est de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle, dont souffre le Canada français. Mais c'est là un travail de sape de longue haleine¹³». Je pense que c'est toujours une voie incontournable.

Séguin présente sa nouvelle interprétation, qualifiée d'histoire pessimiste, ou histoire enseignée depuis 1946 à l'Université de Montréal, comme n'étant pas étrangère aux idées de 1936. «Cette histoire prétend que, de la conquête de 1760, indépendamment de ses modalités, découlent pour le vaincu non assimilé une inévitable infériorité politique et une inévitable infériorité économique.»

13 Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance*, p. 65

Aux militants indépendantistes pressés, croyant plus utile d'escamoter certains faits accablants pour servir la cause, il lance: «même l'action sera mieux servie par la vérité¹⁴». À ceux qui l'accusent de pessimisme, il répondra encore qu'il ne faut pas craindre d'exposer «l'entière vérité, l'exacte situation, sans ménagement, sans emphase, sans sous-entendu trompeur». Il diverge ici encore avec l'attitude de Groulx qui voulait d'abord encourager la flamme nationaliste, éviter le découragement. Il est convaincu que la vérité même pénible se révélera plus profitable aux hommes d'action pour élaborer la stratégie globale et organiser les forces de la collectivité. Indépendantiste lucide, il savait que l'indépendance ne tomberait jamais comme un fruit mûr. Il avait une explication qui tenait compte des intérêts des adversaires. Il considérait qu'il fallait mener un travail de contestation systématique et constant des effets structurels du fédéralisme si on voulait s'extirper de notre situation anormale. Il fallait montrer à l'ensemble des citoyens du futur pays que la situation de nation minoritaire dans l'union fédérale ne permettait pas aux membres de la nation minoritaire de faire voter des lois à l'avantage du peuple français. Dans le cadre fédéral, la nation minoritaire ne peut agir de façon cohérente pour son propre intérêt national.

Séguin dans ses *Normes* donne le conseil d'éviter «d'entretenir des illusions, taire des difficultés pour faciliter l'action immédiate». Je cite encore ses *Normes*:

Devant une perte irréparable (ou non réparée) par exemple, notre mise en minorité politique, refuser de voir clair, c'est se mettre dans l'impossibilité de comprendre d'une manière réaliste la situation actuelle. Les conséquences d'un pareil aveuglement: accroître les dangers de démission chez la masse, en préparant un dur et tardif réveil.

14 Maurice Séguin, *Les Normes*, dans édition de vlb éditeur de 1997, p. 97.

Après 50 ans, à voir l'attitude de la direction du Parti québécois marginaliser les indépendantistes qualifiés de « purs et durs », il n'apparaît pas évident qu'il y a une urgente nécessité de faire l'indépendance. Les élus ne partagent plus ce sentiment d'urgence en attendant les conditions gagnantes. On s'est détourné et enlisé dans la gestion des affaires provinciales, délaissant la raison première de la création de ce parti en 1968.

Séguin ajoutera que la lucidité sur le passé et le présent peut être une source de changement et que par conséquent pour un intellectuel, il est ridicule de refuser telle analyse, telle conclusion, parce qu'elles sont « pessimistes¹⁵ » il répondait directement à Groulx et à ses autres détracteurs. Ainsi, pour Séguin, si vivre c'est agir, avoir cette liberté d'agir est une exigence pour un individu comme pour un peuple. Il expliquera par maints exemples cette exigence de « l'agir par soi ».

L'indépendance n'est pas facultative ou quelque chose qu'un peuple peut mériter. C'est la base d'une société normale.

Il dénonçait l'utopie de la « suffisante autonomie provinciale » que la CAQ ressort aujourd'hui comme « nationalisme rassembleur », en laissant croire que l'indépendance ne peut gagner une majorité d'électeurs et polariser l'opinion. Séguin dénonçait aussi « l'utopie de la prometteuse école » qui peut, à elle seule, transformer les structures économiques sans que l'État dispose d'une autonomie politique suffisante. Il s'en prenait au provincialisme de ceux qui croient qu'une nation peut se développer et défendre son intérêt national en se contentant d'un statut de province dans une fédération.

15 Maurice Séguin, *Les Normes*, Montréal, VLB, 1987, p. 99

C'est en abordant les fondements du nationalisme de Groulx, en explicitant l'échelle des valeurs des deux historiens et leur conception du nationalisme, que l'on peut constater l'ampleur du changement de paradigme apporté par Maurice Séguin. □

Qu'est-ce que la Grande Histoire selon Maurice Séguin ?

Ce problème de rupture entre Maurice Séguin et Lionel Groulx me laisse dans l'embaras. Je n'ai pas le sentiment que monsieur Séguin désirait se mettre en « rupture » ni avec l'Abbé Groulx ni avec quelqu'un d'autres. Toutefois, je vois ici deux individus qui cherchent à s'expliquer leur passé pour mieux choisir leur avenir collectif. Sur ce plan, ces deux Canadiens français auraient suivi le même cheminement hérité du passé.

Du passé, que faut-il en faire ?

Cette question m'a entraîné préalablement à une mise en garde d'ordre général concernant le phénomène de la transmission culturelle. À cet égard, Maurice Séguin a posé le problème à partir de la notion de « culture progressive ». Dans *Les Normes*, il expose son point de vue sur le rôle de « la volonté et l'intelligence » dans l'élaboration et la transmission de la culture. Il s'explique : « Dans l'élaboration et la transmission de la culture, le rôle primordial semble revenir à la vie et un rôle secondaire, à la recherche et à l'enseignement. » (*Les Normes*, 2.1.2.6-7.8) Puis, il précise et ajoute cette nuance : « Incapables d'arrêter ce mouvement général, la volonté et l'intelligence paraissent ici avoir plus de liberté qu'ailleurs pour intervenir... mais

* Historien

les démarrages et les résultats sérieux exigent du temps» (*Les Normes*, 2.1.2.6-7.10).

Il est conscient que les pressions de «la VIE passée» s'exercent sur «la VIE présente» qui à son tour peut entraîner «l'INDIVIDU en vue de la VIE qui vient...» (Consulter le graphique dans *Les Normes*, 2.1.2.6-7.8 a). Séguin présente plusieurs facteurs en interaction qui affectent «l'élaboration et la transmission de la culture». Il insiste sur «le rôle primordial [qui] semble revenir à la vie» (*Ibid.*). Il en est de même pour la collectivité.

Chaque collectivité, rappelle Séguin, possède donc «sa culture» plus ou moins avancée, fruit de sa propre expérience, compte tenu des influences étrangères plus ou moins assimilées (*Les Normes*, 2.1.2.6-7.7).

Sur quoi comparer les deux hommes

Pour comprendre le rapport de Maurice Séguin envers Lionel Groulx, mon premier réflexe fut de comparer ces historiens en tant qu'individus. J'ai donc pu constater que le premier trait fut le suivant: Maurice Séguin est un vrai laïc alors que Lionel Groulx est un fervent clerc. Pourtant, il s'agit de deux personnes qui appartiennent à la même tradition et à la même culture classique. Aussi, deux historiens qui désirent comprendre la réalité de leur propre trajectoire personnelle comme membres d'une collectivité nationale canadienne de civilisation française de leur époque et dans un deuxième Canada – une colonie anglaise après la «défaite fondamentale¹» des Canadiens dans l'empire français. Ce premier passé les a fait naître.

1 «Le terme "défaite" prend tout son sens quand la nation vaincue ne peut plus, dans son ensemble ou dans sa majeure partie, retrouver la maîtrise de sa vie (pour toujours?)». Dans *Les Normes*, 3,5.16.

Ces deux historiens savent qu'ils habitent un Canada issu d'une colonie de la France. Ces deux historiens savent qu'ils vivent dans un autre Canada où l'égalité entre les deux peuples après la cession de la colonie canadienne-française à l'Angleterre a entraîné un changement de métropole. Dorénavant, Londres gouverne politiquement l'ex-colonie française. Pour les « Canadiens », les liens sont rompus avec la France.

Les premiers cours d'histoire du Canada de Maurice Séguin

Nous savons que ce jeune professeur d'histoire au collège Sainte-Marie avait déjà constaté la lenteur de la colonisation française en Nouvelle-France et la chute brutale, en 1760, du Canada par la perte de sa mère-patrie et de sa métropole naturelle. Il présente schématiquement l'évolution de cette colonisation française entre 1532 et 1760. Ce graphique illustre la longue période de 225 ans depuis Jacques Cartier sous le titre de « Découverte et abandon » – dont 150 ans divisés en trois phases : (1) 1608 à 1663 : « Naissance laborieuse », (2) 1663 à 1672 : « Essor prodigieux » et (3) 1672-1760 : « Écroulement ». N'est-ce pas un mot très juste pour caractériser la fin du Canada de la Nouvelle-France ? En effet, c'est la fin de la colonisation française².

Première épreuve : la soutenance de thèse

Déjà, à 26 ans, il démontre son esprit de synthèse. Deux années plus tard, il dépose sa thèse de doctorat.

La distance entre Groulx et Séguin commence en 1946 avec la présentation des résultats de ses recherches au doctorat. C'est, en 1946, la première thèse déposée à l'Institut

² Voir. <http://www.rond-point.qc.ca/rond-point/histoire/Séguin/courbe-de-levolution-de-la-colonisation-francaise-au-canada-vision-de-1944/>

d'histoire. Elle soulève des problèmes. Par conséquent, des tractations à l'interne entre les membres du jury et la Faculté des lettres retardent son adoption immédiate. Il obtient finalement, en avril 1947, son doctorat en histoire du Canada malgré les divergences de points de vue. Ce serait grâce à l'appui du chanoine Lionel Groulx. Ce dernier le défendra aussi pour qu'il occupe le poste de professeur d'histoire du régime britannique au Canada. Pour sa part, Guy Frégault lui demandera, en 1946, la publication d'un article sur sa thèse pour la revue *L'Action nationale*.

Au sujet de cette controverse, Maurice Séguin a répété moult fois qu'il devait au chanoine Groulx son poste de professeur au département et qu'il n'avait rien d'autre à dire. Il s'est donc consacré à « L'explication historique: synthèse de l'évolution politique et économique des deux Canadas ». Ce qu'il avait en tête visait à « marquer les répercussions les plus générales de l'histoire politique sur l'évolution économique et culturelle des deux Canadas » sans sous-estimer « les liens entre la Grande Histoire [...] politique et la Grande Histoire sociale. » (*Les Normes*, 0,0 [3e]).

Deuxième épreuve: conférencier à la Chaire de civilisation canadienne-française

L'événement s'est produit en septembre 1953. À l'invitation de Lionel Groulx et d'Esdras Minville, Maurice Séguin accepte d'assumer les conférences publiques de la Chaire de civilisation canadienne-française pour la période du régime britannique de l'histoire du Canada. Les conférences étaient données les lundis soirs dans le grand amphithéâtre du pavillon central de l'Université de Montréal. Groulx et Minville étaient présents ainsi que des personnalités religieuses et d'autres personnes de l'élite canadienne-française. Un public nombreux était aussi présent.

Monsieur Séguin fit une première présentation le 21 septembre 1953, puis une seconde le 28 septembre à raison de deux cours par soir. Pour chacune de ses conférences, il avait remis un résumé de ces cours sous le titre : « Évolution économique, sociale et politique du Canada français (1760 à nos jours) ». Première conférence : « Changement d'empire » ; seconde conférence : « La 15^e colonie anglaise ».

Lors de la première soirée, il déclare d'emblée : « Dans le processus de la formation d'une nation par la colonisation, la Métropole joue un rôle dont on ne saurait exagérer l'importance. » Pour finir la seconde soirée, il déclare en conclusion : « En 1763, on avait temporairement oublié qu'il y avait des Canadiens. En 1774, on a voulu ignorer qu'il commençait à y avoir des *Canadiens*. »

Ces cours annonçaient les normes qu'il formulerait définitivement une douzaine d'années plus tard. Déjà, il commençait à mettre en œuvre une connaissance historique contrôlée par des normes explicites qui visaient les fondements de la Grande Histoire des deux Canadas. (J'ai assisté personnellement à ces deux conférences du lundi de Maurice Séguin. Les résumés de ces deux conférences se trouvent sur le site *Le Rond-Point des sciences humaines*³. Malheureusement, les conférences du professeur Séguin durent être interrompues pour cause de maladie. Guy Frégault fut invité à le remplacer pour offrir des cours sur l'histoire de la littérature canadienne-française.

Monsieur Séguin ne baissa pas les bras. De son expérience de professeur d'histoire depuis 1944, il continua malgré

3 Cf. <http://www.rond-point.qc.ca/rond-point/histoire/rond-point-histoire-15/> Sur la Chaire, voir : <http://www.rond-point.qc.ca/rond-point/histoire/chaire-de-civilisation-canadienne-francaise-1953-1956-7/>

tout à approfondir une façon de penser l'histoire contrôlée par des normes – de préférences explicites si le récit l'exige (*Les Normes*, 0.4.8.3). Il n'y a pas que les événements qu'il faut décrire, mais comprendre et expliquer les grands phénomènes primordiaux historiques (*Les Normes*, 0.1.2). C'est pourquoi il va peaufiner minutieusement et méthodiquement les premières ébauches des «normes». Dans les années 1950, il a surtout travaillé sur le phénomène de la colonisation. Puis, il a achevé les chapitres de ses «normes» en y intégrant un autre chapitre «Le NATIONAL et le SOCIAL» qui manquait pour compléter le chapitre central où il traitait de la «Sociologie du national». Deux chapitres clés de la Grande Histoire ainsi que du concept de l'indépendance dans l'histoire des deux Canadas.

Troisième épreuve: communication devant la Société historique du Canada à Montréal (1956). Les Normes, 10.0

Voici les deux grands thèmes de son résumé de communication :

- I – La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada
– Le concept d'indépendance d'une collectivité
- II – La courbe historique de l'indépendance des deux Canadas.

Seul un journaliste anonyme de *La Presse* en a donné un compte rendu détaillé.

Le problème fondamental concerne le fait d'une colonie française annexée à une Amérique anglaise. Deux questions se posent : « Comment faut-il concevoir, pour une collectivité de nationalité française, cette transformation ? » « Quel essor la "société canadienne" de la Nouvelle-France pourrait-elle vivre sous l'occupation britannique ? »

Voici la synthèse des répercussions globales pour la nation québécoise :

Deux nations anglaises, une province française ; ou plus exactement : une province semi-française (*Les Normes*, 10.2.4.1). Un peuple majeur indépendant et un peuple mineur annexé (*Ibid.*, 10.2.4.2). Le drame des deux impossibles et de l'inévitable survivance (*Ibid.* 10.2.4.3).

- impossible indépendance.
- impossible disparition.

L'historien Séguin fonde cette conclusion sur l'idée qu'il se fait de la Grande Histoire. Il nous prévient : « Ce genre d'histoire peut avoir l'inconvénient de paraître abstrait, cérébral. » (*Les Normes*, 0.2.6) Cela dit, il connaissait ses adversaires !

1962 : « Fédéralisme et indépendantisme »

À l'émission *Conférence de Radio-Canada* au début de 1962, Maurice Séguin expose librement son approche de la Grande Histoire des deux Canadas sous le titre suivant : « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Québec ».

Dans l'optique indépendantiste, la situation du Canada, dans l'empire français, se trouve non pas idéalisée, mais revalorisée. C'est la seule époque de son histoire où le séparatisme s'enracine dans la réalité. Pendant plus de 100 ans, les Canadiens d'origine française vivent seuls dans un État séparé.

D'entrée de jeu, il pose le problème clairement : « Fédéralisme et indépendantisme. » Devant le sens à donner à l'histoire du Canada français, les esprits adoptent deux attitudes.

Première attitude

La position la plus répandue depuis 1840 [...] se rattache à l'idéologie fédéraliste. [...] C'est la thèse des autonomistes qui croient pouvoir se contenter d'une fraction d'indépendance.

Seconde attitude

L'autre attitude, très peu répandue après 1840 [...], pousse jusqu'à ses conclusions logiques la notion d'autonomie [...] entre le peuple majoritaire et le peuple minoritaire dans n'importe quelle fédération. [...] Le peuple minoritaire ne peut mettre à son service qu'une autonomie interne.

Conclusion

«L'indépendance complète est absolument nécessaire⁴».

L'annexion politique, dans une économie moderne et dynamique, entraîne inévitablement la subordination économique. L'infériorité politique et l'infériorité économique se conjuguent en s'aggravant. La culture elle-même, au sens le plus général du terme, intimement liée aux réalités politiques et économiques, est fortement perturbée au point qu'on ne peut même pas parler, pour le peuple minoritaire, de véritable autonomie culturelle. Pour cette école indépendantiste, l'indépendance complète est absolument nécessaire. Elle est à rechercher en elle-même comme un bien et elle est considérée comme un moyen irremplaçable pour assurer une maîtrise suffisante de la vie économique et culturelle.

1963-1964: Cours universitaire sur le réseau de Radio-Canada

Il s'agit du cours «Précis d'histoire du Canada» en 17 leçons⁵.

- 4 Bruno Deshaies, «Indépendance du Québec 363. Fédéralisme ou indépendantisme?» *Les normes en histoire. Chronique supplémentaire* no 23). Chronique du jeudi 30 avril 2009, Dans Vigile. Québec. Source: <http://vigile.quebec/Les-normes-en-histoire-Chronique-19509>
- 5 Édité sous le titre *Histoire de deux nationalismes au Canada*. Guérin, 1997, xxvii + 452 p. Préface de Bruno Deshaies. Texte établi, présenté et annoté par Bruno Deshaies. «Bibliothèque d'histoire» sous la direction d'André Lefebvre. Malheureusement, l'édition est présentement épuisée.

Comme en 1962, il établit dès la leçon I les balises du cours. Il entend aborder la signification des termes de nationalisme, de fédéralisme, d'indépendance et de colonisation de peuplement. Puis, il esquisse la synthèse historique du Canada français entre le conflit et la cession du premier Canada. Il signale que dans un régime fédéral, «la nation minoritaire est une nation annexée». Autrement dit, c'est le remplacement par la nation dominante qui «de ce fait en soi comporte une privation d'agir, une perte d'habitude, d'expérience et d'initiative [et] en lui-même, constitue une oppression essentielle» (p. 9).

1965-1966: LES NORMES (Université de Montréal, Annuaire, HC. 480).

Tapuscrit de Maurice Séguin. Polycopié de 65 p. (format lettre). Version finale. L'auteur n'a pas cru nécessaire de modifier cette version pour le reste de sa carrière jusqu'en 1984. Depuis, deux éditions des *Normes* ont été publiées.

- 1970: Maurice Séguin, «La conquête et la vie économique des Canadiens». Publication par Robert Comeau, Montréal, Presses de l'Université du Québec dans *Les Cahiers de l'Université du Québec*. Il s'agit d'une version révisée d'un article paru initialement en décembre 1946. Robert Comeau a collaboré avec Maurice Séguin pour la présentation de cette nouvelle version.
- 1970: *La «nation canadienne» et l'agriculture (1760-1850): Essai d'histoire économique*. Après le décès de Lionel Groulx, Séguin a accepté de publier sa thèse de doctorat chez Boréal dirigé par Denis Vaugeois.
- 1973: «Le Québec» (Maurice Séguin) L'ouvrage a d'abord paru chez Édition du Burin en 1973 sous le

titre: «Québec» dans la collection «L'Humanité en marche», p. 41-165. Il a été réédité avec certaines corrections en 1995 sous le titre: *Histoire du Québec. Vision d'un prophète*, Présentation de Denis Vaugois dans la Bibliothèque d'histoire sous la direction d'André Lefebvre, Montréal, Guérin, 1995, vii + 215 p.

- 1987: Robert Comeau fait paraître le texte des *Normes* dans la Coll. «Études québécoises», Montréal, VLB.
- 1999: André Lefebvre fait paraître le texte des *Normes* dans la Coll. «Bibliothèque d'histoire», Montréal, Guérin.
- 2015: *Les normes*. Bruno Deshaies termine la mise en forme d'une édition savante.

Cette édition comprend dix chapitres. Elle est accompagnée d'une table des matières détaillées d'après le système décimal, un index, un lexique ainsi que des notes. Celles-ci comprennent des notes personnelles inédites des cours de Maurice Séguin en 1958-1960.

Cette édition savante pourrait donner des réponses à bien de nos incompréhensions nationales.

Conclusion

Pour être bien compris, il faut rappeler ce que Maurice Séguin écrit au sujet des concepts du «National et du Social» au chapitre quatrième dans *Les Normes*. Il débute le chapitre sur l'idée fondamentale que ce sont deux aspects nécessaires de la vie d'une même communauté. Voici comment il définit les termes: le national se rapportant aux relations avec les autres collectivités; le social concernant surtout [1] le sort des personnes et [2] la répartition des biens à l'intérieur d'une société (*Les Normes*, 4,1).

Maurice Séguin juge ces deux aspects nécessaires à la vie d'une nation. Du même coup, il sous-entend que le national fait partie de la Grande Histoire. D'où l'importance du chapitre troisième intitulé « Sociologie du national » qu'il considère « le plus long et le plus important des *Normes* ». Cependant, les tenants du sociologisme ont la dent dure.

Les adeptes de l'histoire sociale parmi les historiens ou les juristes en histoire constitutionnelle et des institutions ainsi que les sociologues, les philosophes et les spécialistes en science politique ont encore beaucoup de difficultés à entreprendre une démarche objective devant la contribution de Maurice Séguin à la connaissance de notre réalité historique *hic et nunc* – indissociable de son passé et de son futur en tant que nation. Pour ne pas vouloir faire le débat, il reste une solution bien simpliste à adopter. Disons que l'histoire sociale englobe tout de la société.

Pour se donner bonne conscience, des historiens et autres spécialistes des sciences humaines se répètent et blâment sans nuance Maurice Séguin de n'avoir pas assez écrit. Si ce n'est pas cela, on trouve d'autres raisons. C'est qu'il est trop pessimiste (et peut-être même un peu dérangé).

Le problème n'est pas là. Pourquoi ? Parce que tous ces gens oublient que les Canadiens français ne sont plus seuls au Canada depuis 258 ans. Pourtant, c'est bien un fait historique avec des répercussions graves. Ce que les citoyens voudraient comprendre c'est ce qui affecte le présent et leur futur national.

Maurice Séguin nous présente sa vision dans *Les Normes* et aussi dans son *Histoire de deux nationalismes au Canada* a contrario de l'histoire sociale qui occulte le national comme réalité historique.

Les réponses au sort du peuple canadien-français ont pris depuis longtemps des directions divergentes. Par exemple, Groulx défendra le patriotisme canadien-français tandis que Séguin cherchera à comprendre la nature du nationalisme des Canadiens français⁶. Il s'explique dans *Les Normes* au sujet du patriotisme et du nationalisme. Pour faire face aux débats entre les Québécois-Français, Séguin distingue d'abord entre «le patriotisme: une vertu» et «le nationalisme: une volonté» (*Les Normes*, 3.2.4.c. résumé II)

Il s'explique sur le patriotisme en ces termes :

Le patriotisme (amour de la patrie, du pays où l'on est né, de sa communauté ethnique) est fait surtout d'attachement, de vénération pour son coin de terre, [pour] les ancêtres, [pour] les valeurs de leur civilisation (*Les Normes*, 3.2.4, c.II-1).

Il ajoute la nuance suivante :

C'est au point de départ une vertu qui admire (et qui pourrait mener au nationalisme) (*Ibid*).

Différemment, le nationalisme serait une volonté. Il le définit ainsi :

Le nationalisme dit plus que le patriotisme: c'est la volonté d'affirmer, d'épanouir, de défendre l'héritage ancestral et le territoire habité par des compatriotes.

Il est plus rationnel, plus dur... (*Les Normes*, 3.2.4.c.II-2)

6 Dans *Histoire de deux nationalismes au Canada*, Montréal, Guérin Éditeur, 1997, xxvii + 370 p. Coll. Bibliothèque d'histoire. *Œuvres complètes de Maurice Séguin*). Aussi dans *Les Normes*, deuxième partie: «Synthèse de l'évolution politique (et économique) des deux Canadas». Chapitre septième: «Avant 1760: un seul Canada»; chapitre huitième: «1763. Début du Canada Anglais». À la fin: «La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada (1956).» Réédition: 1965-66. HC. 480

Dans l'introduction du chapitre troisième consacré à la « Sociologie du national », il se donne le programme qui suit :

On y étudiera, dans leurs divers degrés, les phénomènes

1° d'indépendance,

2° d'annexion et

3° d'assimilation.

Et surtout, on essaiera de débrouiller les notions contradictoires que recèle le fédéralisme (*Ibid.*, 3,0).

Donc, au-delà de la comparaison entre le patriotisme et le nationalisme, le gros du travail de Maurice Séguin a consisté à exposer sa vision de l'histoire d'un Canada anglais nation versus un Canada français province. Finalement, il vise surtout à expliquer le phénomène de deux nationalismes au Canada qui serait l'« Histoire du conflit politique, économique et culturel » (Cf. Annuaire de l'Université de Montréal, 1980-1984. [Voir *Les Normes*, 3.2.4.c) « Le nationalisme. » et 3,4 et 3,5 qui précèdent la division 3.8 : « Le fédéralisme ».])

Au fond, c'est une question de conception de l'histoire qui est en cause. Il est inacceptable pour que le public soit privé d'un accès à une édition savante de ce savoir en sciences humaines. Pour le définir, je dirais qu'il se révèle être un très grand penseur en histoire et en sciences humaines. J'aimerais signaler son « Exposé et discussion des normes » en avant-propos à la Première partie où il nous avertis sur ses intentions. Il parle de « considérations » sur les six premiers chapitres. Par exemple, pour le premier chapitre, il nous propose huit thèmes fondamentaux qu'il considère « comme des postulats dans la manière de concevoir l'histoire » (*Les Normes*, 1.0.1). Ce chapitre consacré à « Vie et condition de vie » du tandem Individu/Société est d'une exceptionnelle hauteur d'esprit. Nous sommes très loin du

raisonnement binaire. Cette dialectique rejoint le rapport au temps (passé, présent et futur) du métier d'historien.

Dans ce cas, si « l'histoire, comme le pensait Raymond Aron, est la reconstitution par et pour les vivants de la vie des morts⁷ », alors la Grande Histoire correspond à cette intentionnalité. Monsieur Séguin en était très conscient. C'est en ce sens que son enseignement était révolutionnaire. □

7 Paris, Plon, 1961, p. 6. Coll. Recherches en sciences humaines. Aussi dans la collection Les Belles Lettres, 2011, 304 p. Cf. <https://www.lesbelleslettres.com/livre/511-dimensions-de-la-conscience-historique>

De Lionel Groulx à Maurice Séguin et à l'école de Montréal : une nécessaire filiation

Le titre même de l'excellente biographie de Charles-Philippe Courtois sur Lionel Groulx¹ : *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*² évoque avec justesse combien ce dernier a une place importante dans l'historiographie québécoise. Toujours en 2018, une autre biographie probante est parue, cette fois-ci de Damien-Claude Bélanger sur *Thomas Chapais* (Presses de l'Université d'Ottawa)³. Entre autres, le loyalisme et le bonne-ententisme avec le Canada anglais dont faisait preuve Chapais mettent en évidence le rôle majeur d'éveilleur et de bâtisseur de fierté nationale qui est celui de Groulx au moment de son émergence au début du vingtième siècle et par la suite, pendant deux bonnes générations, en particulier jusqu'aux années 1940.

* Professeur titulaire, UQTR, historien et didacticien et collaboration de Michel Allard, historien et didacticien, professeur associé à l'UQAM.

1 Courtois, Charles-Philippe (2017). *Lionel Groulx, le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Les éditions de l'Homme, Montréal, 575 p.

2 Voir à ce sujet Bouvier, Félix (2018). Résumé de lecture du livre de C.-P. Courtois (2017). «Lionel Groulx, le penseur», *op. cit.*, dans *L'Action nationale*, vol. CVIII, no 4, p. 108-122.

3 Un résumé de lecture de cet ouvrage devrait normalement être publié en 2019 dans la *Revue d'histoire de l'éducation/Historical Studies in Education*.

Au tournant des années 1950, Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet, protégés et disciples de Groulx au départ, apparaissent dans le paysage des historiens canadiens-français – disait-on encore – ou québécois marquants de notre panthéon nationaliste. Ils formeront ce que l'on identifie comme l'école de Montréal, alors en opposition idéologique avec l'école de Québec, d'obédience bonne-ententiste, héritière de Chapais et d'Arthur Maheux qui, comme Groulx à l'Université de Montréal, fonde en 1947 un département d'histoire à l'Université Laval.

L'objet de ce texte est de réfléchir et chercher à mettre en lumière des fils conducteurs importants qui tissent les tenants et aboutissants de l'historiographie nationaliste. Pour ce faire, nous jetterons un œil et analyserons d'abord quelques fondements de la pensée de Lionel Groulx, l'intellectuel et donc l'historien de loin le plus prolifique de notre histoire (Bouchard, 2003), en cherchant ensuite à mettre en lumière la filiation qui en découle avec la pensée souvent définie comme néonationaliste de Frégault et Brunet, puis surtout de Maurice Séguin, le penseur et théoricien du trio, a-t-on souvent répété.

Le nationalisme canadien, devenu canadien-français de Lionel Groulx

Lionel Groulx est un précurseur chez les historiens quant à la posture idéologique nationaliste menant à l'indépendantisme québécois, si l'on tient compte évidemment à ce chapitre du travail indispensable de défricheur de François-Xavier Garneau quelques décennies auparavant⁴. Groulx est aussi en 1915, « le premier professeur d'histoire du Canada à

4 Garneau, François-Xavier (1856). *Abrégé de l'histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à 1856*, Augustin Côté, Québec, 247 p.

l'Université Laval de Montréal⁵». Dès 1918, il écrit à ce sujet de l'indépendantisme: «Nous occupons un imprenable pied-à-terre dans la province de Québec; nous occupons un territoire qui a l'unité géographique; nous avons [...] toutes les ressources qui assurent la force et l'indépendance d'une nation⁶».

Dès après la Première Guerre mondiale donc, Lionel Groulx, dans un contexte où le loyalisme et le bon ententisme en découlant sont encore dominants chez les élites canadiennes-françaises, met de l'avant une théorisation de l'indépendantisme où la Conquête de 1760 prend jusqu'à un certain point toute l'importance structurelle que Séguin, Frégault et Brunet lui donneront une génération plus tard. Pour qui connaît bien l'œuvre de Séguin d'ailleurs ou, mieux, a suivi ses cours, on croirait par moments entendre ce dernier. Ainsi, Courtois nous met en évidence ce qu'en pense Groulx dans les années 1920:

Loin d'être un cadeau providentiel, la Conquête est une «catastrophe», une blessure grave qui frappe la jeune nation canadienne «en plein cœur de la période critique de la première croissance⁷». La Conquête entraîna le démantèlement de la Nouvelle-France, la subordination à une élite étrangère qui accapara tous les postes du gouvernement, de même que les commandes de l'économie.

Ce n'est pas le fait d'une méchanceté des Britanniques insiste Groulx, mais les conséquences défavorables qu'induit la conquête étrangère. [...]

5 Courtois, C.-P., *op. cit.*, p. 147.

6 Groulx, Lionel (1977/1918). *La confédération canadienne. Ses origines*, Montréal, Stanké, p. 243. Cité dans Courtois, C.-P., *ibid.*, p. 187.

7 Groulx, Lionel (1977). *Lendemain de conquête*, Stanké, Montréal, p. 35. Cité dans Courtois, C.-P., *ibid.*, p. 200.

Groulx innove en mettant l'accent sur les conséquences structurelles de la Conquête. La reconstruction se fit, mais l'appauvrissement fut durable, surtout combiné à l'exclusion qui découle du Serment du test et, surtout, de la situation coloniale. L'annexion par le vainqueur de la guerre de Sept Ans fit reculer la colonie sur le plan de l'émancipation: ses élites furent largement exclues du pouvoir et des rouages de l'économie. Les nouveaux contacts commerciaux et financiers, nécessaires dans la nouvelle métropole, échappaient aux Canadiens. Groulx met ici à profit son apprentissage de l'histoire économique, développé par son enseignement aux HEC. [...]

L'originalité de l'historien est aussi d'étudier les effets de la Conquête à travers une approche globale de la société, non pas seulement constitutionnelle ou politique. [...]

Dans *Lendemain de Conquête*, il ne s'agit donc pas de blâmer les Britanniques, mais de saisir les conséquences d'une nouvelle donne. Il s'agit de porter un regard lucide sur les réalités historiques, pas de cultiver des préjugés ou des haines⁸.

Au sujet de Lionel Groulx, on peut argumenter que son indépendantisme est parfois en demi-teinte ou semble défaillant au cours de la génération qui suit, ce qui peut être contesté ou avalisé, tant son impressionnante productivité intellectuelle et son analyse amène souvent le chercheur-historien à pouvoir y trouver une ligne directrice, des nuances à ce sujet et parfois son contraire, tel que démontré à plusieurs égards par Gérard Bouchard en 2003⁹. Entre autres, Charles-Philippe Courtois souligne que cet indépendantisme devient plus obscur pendant la période de censure et découle donc, nécessairement, dans le contexte canadien, de l'oppression

8 – Courtois, C.-P., *ibid.*, p. 200-201. Cité dans Bouvier, F., (2018). Résumé de lecture de Courtois, C.-P., *ibid.*, *L'Action nationale*, avril, vol. CVIII, no 4, p. 112.

9 – Bouchard, Gérard (2003). *Les deux chanoines*, Boréal, Montréal, 313 p.

entre autres intellectuelle de la libre expression des Canadiens français qui a cours au long de la Deuxième Guerre mondiale. Comme on le sait, celle-ci culmine avec une conscription en 1944 et son plébiscite à la clé de 1942, une entorse majeure à la bonne entente, justement, entre le Québec tout particulièrement et le Canada anglais. Homme de son temps comme nous tous, Lionel Groulx ne pouvait pas ne pas tenir compte de ce contexte, fut-il comme toujours profondément nationaliste, voire indépendantiste. C'est dans ce contexte que, peu après, l'école de Montréal dite néonationaliste émerge.

Maurice Séguin

Maurice Séguin fut un authentique maître à penser, plusieurs l'ont dit ou écrit¹⁰. La base de son raisonnement historique est que la Conquête de 1760 constitue une *défaite fondamentale* qui met fin à un processus de colonisation normal d'une colonie française en Amérique du Nord. Il vaut de porter attention à la synthèse qu'il en fait :

Ce Canada, qui étend son emprise commerciale et politique sur une immense partie du territoire nord-américain, du golfe du Saint-Laurent au golfe du Mexique, et surtout sur une partie importante du territoire au sud des Grands Lacs, est un obstacle à l'expansion des colonies britanniques. Une des plus faibles colonisations entre en conflit avec la plus dynamique des colonisations d'Amérique. Mal défendu par sa métropole, le Canada succombe finalement aux attaques concertées des colonies anglo-américaines et de la Grande-Bretagne. Pour ceux qui savent apprécier à sa juste valeur l'indépendance nationale, cette conquête anglo-américaine est un désastre majeur dans l'histoire du Canada français, une catastrophe qui arrache cette jeune colonie à son milieu protecteur et nourricier et l'atteint dans son organisation comme peuple. Le Canada français ne sera plus seul.

10 Bouvier, Félix (1997). "Invitation à lire ou à relire Maurice Séguin", *Bulletin d'histoire politique*, vol. 5, no 3, p. 94-100.

Sur le même territoire, dans ce Québec même, naît un deuxième Canada, une autre colonisation, anglaise cette fois, colonisation qui s'imposera dès le début par sa suprématie politique et économique et qui, finalement, consolidera par le nombre cette suprématie en devenant majorité¹¹.

Comme on peut le constater à la lumière comparative des écrits évoqués de Groulx sur la Conquête de 1760, les positions de l'un et l'autre de nos historiens marquants de l'historiographie québécoise que sont Lionel Groulx et Maurice Séguin ne sont pas si éloignées quant aux faits. C'est d'abord en ce sens que nous suggérons ici une filiation de base parce que pour l'un comme pour l'autre, la Conquête, ou plutôt la *Défaite* de 1760 a des effets structurants aux niveaux politique et économique, mais aussi social, voire culturel pour la suite de l'histoire, de façon plus immédiate après 1760 pour Groulx et de manière davantage inéluctable pour Séguin.

C'est d'ailleurs en ce qui touche la théorisation de ce que Groulx a produit de façon souvent empirique et très productive depuis les archives en faisant office d'historien éveillé de nationalisme sain et porteur que Séguin a laissé lui aussi sa marque à ce chapitre. Dès les études doctorales et la thèse qui en découle de Séguin, le lien avec Groulx et l'analyse théorique amorcée ressortent, nous dit Jean Lamarre :

Bien que Séguin ait rectifié, à l'aide du facteur marché, les causes principales que Groulx avançaient pour expliquer « la déchéance incessante de notre classe paysanne » il n'en rejoint pas moins la même conclusion essentielle. S'il est normal que l'exode rural, consécutif au développement de l'économie, entraîne la prolétaria-

11 Séguin, Maurice (1962/1968/1977). *L'idée d'indépendance au Québec, genèse et historique*, Boréal express, Trois-Rivières, p. 12-13.

tion d'un secteur de la nation, il est par contre anormal que cette prolétarianisation soit le lot de toute une nation. Arrivé à ce point, Séguin peut délaissier les phénomènes accessoires, et mettre en relief la cause centrale de l'infériorité économique des Canadiens : « La cause profonde, persistante, inévitable du servage réside dans l'Occupation britannique, en elle-même, indépendamment des modalités de celle-ci¹².

Ce prélude mène bientôt Séguin à rédiger ses fameuses *Normes*¹³ au fil de la décennie suivante surtout. Conçues afin d'explicitier la thèse bientôt identifiée comme néonationaliste de leur auteur, les normes cherchent d'abord à démontrer que la force d'une collectivité se retrouve dans les possibilités qu'elle a, dès l'origine et tout au cours de son développement, d'exprimer son agir (par soi) collectif qui est source majeure d'épanouissement et d'enrichissement. Advenant le cas où l'agir (par soi) collectif est brimé, Séguin traite alors d'oppression essentielle appauvrissante.

En ce sens, une collectivité indépendante au sens plein du mot est maître d'exprimer son agir (par soi) collectif surtout dans les domaines politique, économique et culturel, mais aussi social. Il n'en va pas de même pour une nationalité satellite et, à plus forte raison, pour une nationalité annexée qui subit, à des degrés divers, des oppressions essentielles dans ces domaines. Ces oppressions sont soit directes, soit

12 Lamarre, Jean (1993). *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Septentrion, Sillery, p. 129. Lamarre cite ici la thèse de Maurice Séguin *La nation canadienne et l'agriculture*, soutenue en 1947, dans sa version originale, p. 248.

13 Pour une reproduction intégrale des Normes de Maurice Séguin, voir Comeau, Robert (dir.), (1987). *Maurice Séguin, historien du pays québécois*, VLB, Montréal, p. 81-220; voir aussi Tousignant, Pierre et Madeleine Dionne-Tousignant (dir.), (1999). *Les normes de Maurice Séguin, le théoricien du néo-nationalisme*, Guérin, Montréal, 270 p.

indirectes (et peuvent alors être considérées par Séguin comme des oppressions accidentelles), mais interfèrent inévitablement sur les autres aspects de la vie collective par l'interaction continuelle intervenant entre ces différents volets.

Malgré le fil conducteur important noté quant à l'importance de la *Défaite* de 1760 entre Groulx et lui-même, Séguin n'en rompt pas moins jusqu'à un certain point avec l'historiographie en général et Groulx en particulier en mettant l'accent non pas sur les hommes, mais sur les structures d'une société donnée afin d'expliquer et interpréter les événements de l'histoire; en utilisant en quelque sorte une grille explicative.

Pour Séguin, l'autodétermination d'une société est le bien suprême de ce qui peut alors véritablement être considéré comme une nation. L'absence de cette autodétermination, ou de cette indépendance, est un mal absolument radical. Quant à l'indépendance à deux, c'est une impossibilité et être annexé à un peuple indépendant n'est pas être indépendant, car l'annexion provoque la médiocrité générale collective¹⁴. De cela découle entre autres chez Séguin une analyse en profondeur du nationalisme qui est «la volonté [...] d'être maître chez soi¹⁵», ce qui découle fondamentalement de «cette tendance générale de toute société [...] de maîtriser et de réussir sa vie collective selon sa fin propre¹⁶». Ainsi, Séguin nous enseigne que dans une relation fédéraliste, on ne peut occulter que l'on retrouve un groupe majoritaire (le Canada anglais) et un groupe minoritaire (le Canada fran-

14 Les normes de Maurice Séguin sont ici reproduites et interprétées par Jean Lamarre, *op. cit.*, p. 157.

15 *Ibid.*, p. 159.

16 Les normes de Maurice Séguin dans Tousignant, P. et M. Dionne-Tousignant, *op. cit.*, p. 162.

çais ou le Québec), ce qui conduit à l'oppression essentielle du second. Tout cela amène Séguin à noter qu'il s'agit là du «drame des deux impossibles et de l'inévitable survivance dans la médiocrité¹⁷».

À notre avis, ce dernier passage est bien évocateur d'un pan important de la pensée de Maurice Séguin qui a beaucoup marqué à la fois son œuvre et ce que ses disciples en ont perçu et relayé par la suite. En fait, c'est tellement pessimiste en effet que cela, en soi, rehausse l'œuvre d'ensemble de Groulx qui, dès les années 1920, se voulait un visionnaire plus juste de l'avenir du Québec, vu de 2018, en prônant par exemple l'interventionnisme de l'État québécois pour préparer entre autres le volet économique à cette indépendance nationale prévue dans un demi-siècle¹⁸. Quoi qu'il en soit, il n'en demeure pas moins que Séguin saura convaincre les historiens Guy Frégault et Michel Brunet, puis bien d'autres observateurs de la justesse de ses analyses: ce sera l'école dite de Montréal.

Guy Frégault, Michel Brunet et l'école de Montréal

Dès le début de sa carrière dans les années 1940 et au tournant des années 1950, Frégault est prêt, si on peut le dire ainsi, à s'opposer à plusieurs interprétations bonne-ententistes de l'histoire du Canada, d'une part et à rencontrer intellectuellement les normes de Maurice Séguin peu après, d'autre part. Voyons cette prémisse: «Aux anciens historiens, souvent satisfaits de l'éloquence et de la littérature, il importe maintenant d'opposer une réaction résolument intellectuelle. C'est là le seul moyen qui reste à l'ouvrier de

17 Passage tirés des archives de Maurice Séguin dans Lamarre, J., *op. cit.*, p. 414 et 440.

18 Courtois, C.-P., *op. cit.*, p. 212 à 215.

l'histoire, quel qu'il soit, d'être égal à sa tâche et de travailler efficacement pour la culture¹⁹». Aussi, en 1944, dans *La Civilisation de la Nouvelle-France*²⁰ Frégault a déjà bien compris ce qu'est 1760 : « La Conquête, fut, on doit le dire, la pire aventure que nous ayons subie. Ce qu'il y a de providentiel, c'est que la nation ne soit pas morte [...] en 1760, nous étions *défaits*, c'est-à-dire brisés, désorbités et désaxés. La conquête n'a rien créé chez nous. Elle a défait²¹ ». Comme on peut le constater, le lien entre Groulx (providentiel) et Séguin (la Conquête, une défaite fondamentale) est bel et bien présent ici. Toutefois, sous l'influence de Séguin, Frégault chemine et ils en viennent à heurter Groulx. Voyons une analyse qui l'illustre :

Alors qu'une définition culturelle de la nation permettrait de représenter le devenir de la nation sous le sceau de la continuité, une représentation structurelle la place sous le signe d'une discontinuité radicale : de normale qu'elle était à l'origine, la nation canadienne est devenue anormale au moment où, à la suite de la Conquête, elle a perdu la maîtrise de ses cadres politiques et économiques. D'instrument d'épanouissement, l'histoire est devenue une source de lucidité. Pour Groulx et les tenants de l'histoire éclatante, pour qui l'histoire est une fidélité, cette entreprise d'objectivité, qui débouche sur un élargissement et un approfondissement de la réalité nationale, sera perçue comme une tentative incompréhensible d'avilir notre passé²².

En somme, en adhérant à l'interprétation de Séguin qui affirme que la Conquête a fait des Canadiens deve-

19 Texte « peu connu » de Frégault, reproduit dans Lamarre, J., *op. cit.*, p. 239.

20 Frégault, Guy (1944). *La Civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, Pascal, Montréal, 285 p.

21 *Ibid.*, reproduit dans Lamarre, J., *op. cit.*, p. 257.

22 *Ibid.*, p. 279.

nus Canadiens français, une société anormale, Frégault démontre qu'avant cette conquête, la société canadienne est une nation normale, certes encore une colonie, mais de plus en plus différente de la française. Elle aurait été naturellement en mesure, à l'image des treize colonies devenues les États-Unis par rapport à la Grande-Bretagne, de s'en séparer et de devenir une nation distincte. À cet égard, Séguin et Frégault se complètent mutuellement.

Pour sa part, l'historien Michel Brunet, spécialiste au départ de l'histoire des États-Unis et conscient de ce fait du « rôle d'une métropole nourricière dans l'organisation d'une société coloniale », puis insatisfait « des explications fournies par les historiens, les sociologues et les économistes » était prêt, de son aveu même, « à recevoir le message de Maurice Séguin²³ » et à ainsi compléter une équipe avec lui. Par la suite, Brunet se fera le porte-parole de Séguin. Dorénavant, Brunet s'évertue à expliquer sur nombre de tribunes (journaux, radio, conférences universitaires et autres) la pensée économique de Séguin, celle-ci découlant conséquemment sur les aspects politique, social et culturel, tel que vu. De cette façon, l'indéniable infériorité économique des Canadiens français des années 1950 est « une conséquence directe de la Conquête, [tout] en faisant ressortir que celle-ci les a amenés à développer une conception tronquée de la vie économique et à entretenir d'étranges illusions sur eux-mêmes²⁴ ». Cependant, Brunet se détache de Séguin, pour qui le sort politique du Canada français est scellé en 1840 avec l'Acte d'union et se rapproche ainsi de Groulx en considérant que la création du gouvernement du Québec en 1867 constitue le fait le plus marquant depuis la Conquête,

23 Texte de Michel Brunet relatant une rencontre Séguin-Brunet à l'automne 1949, dans Lamarre, J., *ibid.*, p. 381.

24 *Ibid.*, p. 382.

compte tenu de l'importance que l'état a pris dans le monde moderne. Toutefois, Brunet déplore que le gouvernement du Québec « n'a jamais pris ses responsabilités en tant que gouvernement national des Canadiens français²⁵ ».

Par ailleurs, le « pessimisme » de Maurice Séguin et ce qu'en relaie Frégault dans ses écrits ont fait en sorte de les éloigner du vieux maître, Lionel Groulx, au long des années 1950. Michel Brunet conserve plus longtemps que les deux autres une relation cordiale avec Groulx²⁶. Toutefois, les critiques de Brunet envers le nationalisme traditionnel se font de plus en plus virulentes et visent, sans le nommer, le prêtre-historien en traitant des « Trois illusions de la pensée canadienne-française qui a connu deux moutures, la première fustigeant l'agriculturisme, l'anti-impérialisme et le *canadianisme* en 1954 puis l'agriculturisme, l'antiétatisme et le messianisme trois ans plus tard²⁷. » Dans la même foulée, Brunet va plus loin et attaque directement Groulx puis son nationalisme de fond et de cœur :

Leurs conceptions économiques ont été fausses ou tronquées [...] parce qu'ils étaient membres d'une nation démolie et asservie et non pas parce qu'ils étaient nationalistes. [...] l'émotion nationaliste les a trompés. Ils se sont imaginé que les Canadiens français avaient puisé dans leur foi catholique et dans leur innéité françaises la force de triompher contre leur malheureux destin de peuple subjugué²⁸.

25 *Ibid.*, p. 405.

26 – Courtois, C.-P., *op. cit.*, chapitre 35, p. 515 à 540.

27 *Ibid.*, p. 531. Courtois cite ici Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française, l'agriculturisme, l'antiétatisme et le messianisme », dans *La présence anglaise et les Québécois*, Les Intouchables, Montréal, 2009, p. 128-129, note 270.

28 *Idem.*

Conclusion

Par-delà le fait, ou par-dessous, c'est selon, que la ferveur religieuse est en baisse accélérée dans le Québec des années 1950 puis surtout 1960 et que cela marque nettement les relations et ce qu'en percevront leurs contemporains entre Groulx et ses anciens disciples Séguin, Frégault et Brunet, il demeure que ce sont les conséquences inéluctables de la Conquête, ou Défaite disions-nous, de 1760 pour ces derniers qui irritent le plus Lionel Groulx conceptuellement. C'est particulièrement vrai pour les suites de cette Défaite; voyons ce qu'il en est:

Je crois ne m'être jamais caché les terribles méfaits de la catastrophe de 1760. [...] Mais j'ai toujours cru à une certaine grandeur de notre histoire, après comme avant la suprême défaite. Je me suis appuyé là-dessus pour inculquer, si possible, à notre petit peuple, un peu de fierté et le débarrasser de son esprit de vaincu²⁹.

Cela étant, le trio Séguin, Frégault, Brunet a été perçu comme ayant amené une profonde rupture avec l'historiographie traditionnelle. Ils apportent certes, en particulier Maurice Séguin, une analyse structurelle de la *Défaite* de 1760 et de ses conséquences. Les Canadiens, devenus Canadiens-français, puis Québécois sont une nation minoritaire qui ne peut agir à sa pleine mesure collectivement par elle-même, ce que seule l'indépendance pourrait résoudre en effet. Néanmoins, cela ne nous soustrairait pas au danger que le Québec, «une fois souverain, [devienne] une nation satellite, à l'exemple d'ailleurs du Canada actuel vis-à-vis des États-Unis. Mais cette nation nouvelle aurait au moins l'immense avantage d'être dotée de l'autonomie interne

29 *Ibid.*, p. 526, Courtois cite ici Groulx, Lionel (1970). *Mes mémoires*, Tome IV, Fides, Montréal, p. 356 et 357.

et externe et d'être présente par elle-même au monde³⁰», tel que le conclue avec justesse l'œuvre importante de Jean Lamarre (1993).

Tout cela n'aurait sans doute pas été possible, et à bien des niveaux, sans le travail préalable et les décennies de labeur amoureux de son peuple du grand animateur de fierté nationale que fut Lionel Groulx. Ce que le Québec est devenu, malgré l'indéniable oppression essentielle vécue, dans une foule de domaines (en particulier culturel, économique et social) n'eut sans doute pas été possible non plus sans son travail de pionnier. En fait, concluons en disant qu'en définitive, ces quatre historiens sont les indispensables piliers de cette école de Montréal si importante à l'historiographie québécoise nationaliste. Ce faisant, une saine et nécessaire filiation se retrouve en harmonie. □

30 Lamarre, Jean, *op. cit.*, p. 490. Lamarre cite ici Lafleur, Bruno, «Introduction», Lionel Groulx, *L'appel de la race*, Montréal, Fides, (1922), 1956, p. 14-15.

L'indépendantisme est-il une affaire de perdants ?

De prime abord et en se laissant porter par l'air du temps, il serait facile et tentant d'expédier la thématique du colloque et de régler le sort de l'œuvre de Maurice Séguin. À l'heure où l'indépendantisme semble battre de l'aile et que son destin peut paraître lié à celui du Parti québécois qui, après en avoir absorbé les premières moutures modernes (RIN), s'est montré incapable de l'assumer, la thèse de Maurice Séguin ayant l'air non seulement fondée, mais indépassable. L'impuissance serait notre lot. La vie politique tiendrait depuis la Conquête du parcours d'un Sisyphe tantôt inquiet, tantôt naïf quand il n'est pas résigné.

On connaît le verdict : l'indépendance est nécessaire, mais impossible, les Anglais sont nos maîtres. Vue, nommée et regardée en face froidement par un historien dont la stature évoque davantage celle du volcan endormi que de l'icône souffreteuse, la domination au fondement du régime et déterminant notre existence nationale depuis 1760 serait en quelque sorte un horizon non seulement politique, mais intellectuel. Du fait à la norme, une continuité se serait formée et donnerait à notre histoire sa trame événementielle et son intelligibilité. La lecture séguiniste, dès ses premières formulations, a été accueillie sur le fond d'une polémique

* Sociologue, directeur de *L'Action nationale*.

pour ainsi dire fondamentale, opposant les interprétations volontaristes aux penchants défaitistes, non seulement des protagonistes de notre histoire, mais encore, et surtout, de ses interprètes. On connaît les jugements de Groulx sur le défaitisme et le pessimisme de celui qu'il voyait gagner en influence dans un milieu et des institutions qu'il avait appelé de tous ses vœux, les voyant comme autant de jalons dans la longue quête de l'existence nationale.

Cette opposition renvoie, on s'en doute bien, à des positions théoriques aussi bien qu'éthiques sur la nature et la place du volontarisme en histoire, sur le poids des déterminations et les limites de l'action. Séguin lui-même, pour peu qu'on le lise et lui concède une ironie dont les contemporains le savaient capable, est sans doute resté partagé entre les diverses combinaisons possibles des figures de cette opposition. Affirmant au moins autant que concluant, au terme d'une démonstration accablante, que le Canada avait fait du peuple du Saint-Laurent la nation annexée la mieux entretenue du monde, Séguin, on le sait, craignait autant qu'il constatait que l'horizon culturel et politique risquait de se caractériser par le consentement à la médiocrité provinciale. Selon qu'on le lise avec des lunettes volontaristes ou plus déterministes, son interprétation du destin national fera l'effet d'un aiguillon douloureux ou celui d'un soporifique efficace à produire l'engourdissement collectif et la résignation. Cette ambivalence serait autant le fait de la grille séguiniste elle-même qu'un trait fondamental de la culture politique qu'il tente de cerner.

D'une certaine manière, on peut dire que la tension dramatique au fondement de l'œuvre de Séguin est tout entière exprimée dans un effort éperdu pour comprendre et neutraliser les ravages de l'impuissance consentie. Séguin veut bien croire à l'action des hommes, mais il refuse de

toutes ses forces de céder aux sirènes de l'idéalisme, il ne veut pas céder aux pulsions qui pourraient conduire au prophétisme un peuple déjà si sensible à la puissance symbolique des utopies compensatoires. Cette tension aura été extrêmement difficile à soutenir et nombreux sont ceux de ses épigones qui ont été incapables de la maintenir comme moteur de la pensée. On pense en particulier à ce qu'en aura donné la lecture d'un Denys Arcand se complaisant dans la joie mauvaise de constater que le confort l'emporte sur le dépassement, que son moelleux engourdissement suffit à convaincre tout un peuple de mariner dans la petitesse du rêve consumériste. On pense aussi à cette lecture bon chic bon genre d'un François Ricard, rentier mcgillien, si heureux de l'existence de province¹, de la vie en mode mineur qui aide à s'imaginer délesté de soi-même et du poids du monde.

Et pourtant, même décrété, le congé de tragique n'en fait pas disparaître le poids et la charge érosive. Malgré son évidente adhésion à une certaine posture séguiniste, celle qui penche du côté des déterminismes et qui a les allures du défaitisme, un Arcand, par exemple, ne parvient pas toujours à réprimer un ressentiment épisodique que lui inspire le fait d'être né et de pratiquer son art dans une société trop petite, qui limite l'expression de son talent et l'oblige à se dépatouiller avec un localisme qui l'engluie. Il ne sera pas le dernier à déplorer que son peuple ne l'ait pas mérité. Lucien Bouchard aussi trouvait récemment² que son peuple ne lui avait pas donné l'occasion d'être un grand homme.

1 François Ricard, *Mœurs de province*. Montréal, Boréal, 2014.

2 http://mi.lapresse.ca/screens/bd7899a7-3529-470b-903a-b9eafeec2eaa_7C_o.html

Le défaitisme n'est pas tant une caractéristique de l'œuvre de Séguin et, jusqu'à un certain point, son héritage dans l'histoire de la pensée, qu'un résultat de ce qu'aura laissé dans la vie intellectuelle le caractère inachevé et fragmentaire de son œuvre. Plus que tout autre avant lui, il aura tenté de cerner le caractère et le rôle fondamental de la domination dans la formation de la représentation de soi-même et de l'action, y compris de l'action volontaire cherchant à y échapper. Jacques Ferron, son contemporain, aura lui aussi exploré ces avenues de pensée, tentant, de contes en historiettes à déceler ce qu'il pouvait y avoir de subversif à tirer du fait d'avoir grandi sous la botte du Conquérant. Mais dans un cas comme dans l'autre, l'ambivalence pour ainsi dire consubstantielle à une vision du monde cherchant à penser dans un ordre perçu comme enfermement rend difficile son dépassement alors même que la réalité politique semble non seulement lui faire écho, mais bien la confirmer. C'est pourtant la tâche à laquelle nous sommes pour ainsi dire « condamnés » pour peu que nous tentions de penser l'avenir autrement qu'en éternel recommencement. Et Séguin peut nous aider à dépasser Séguin, à la condition expresse de nous efforcer de le penser dans ce qu'il y a de fécond dans son ambivalence et non pas en tentant de la réduire.

Volontaire et défaitiste, confiant et pessimiste, Séguin l'est simultanément et tout à la fois. Pour cela, il faut distinguer deux registres d'interprétation et situer la portée des concepts séguinistes dans chacun de ceux-là. Ils ont beau être reliés et renvoyer l'un à l'autre, chez Séguin, le registre théorique et le registre politique ne sont pas traités avec le même degré d'ambivalence, si l'on peut dire. Les découpages théoriques clairs ne sont pas nécessairement suivis d'une programmation univoque, comme le voudrait une approche volontariste. Pour penser la domination, Séguin parvient à s'arracher à la représentation ambivalente que s'en

sont faite les acteurs historiques du Canada français. Leur ambivalence, pour réelle qu'elle soit, n'est pas un fait causal, mais bien un résultat. La Conquête est un fait dur et Séguin constate que l'historiographie aussi bien que les acteurs ont tenté de l'adoucir par une représentation de leur action qui n'appartenait pas tant à leur capacité d'initiative qu'à la marge de manœuvre qui leur était consentie par le régime et ce qu'il tolérait non seulement comme gestes, mais encore et surtout comme modèles d'action recevables. Dans cette perspective, les gains et progrès ne peuvent être interprétés du seul point de vue du sujet historique canadien-français.

C'est là le point de départ du travail théorique de Séguin. Pour nourrir une compréhension globale de la situation historique de la nation il lui faut en saisir la dynamique de développement en dégageant ce qui, dans chacun de ses moments et à chacune de ses transformations, redéfinit la relation dominant-dominé et modifie en retour l'action historique telle qu'elle est représentée et pratiquée par chacun des deux protagonistes. C'est la notion fondamentale de «l'agir par soi» qui lui fournira la clé de lecture pour rendre compte, sur le plan théorique, de la dynamique d'évolution de la situation historique de la nation, et sur le plan politique, d'en comprendre et déchiffrer la traduction programmatique par les acteurs eux-mêmes. C'est faute d'établir le rôle fondamental de l'aspiration à *l'agir par soi* dans le fonctionnement de la dynamique historique que les historiens, aussi bien que les acteurs, peuvent être amenés à confondre causes et effets et à se laisser en quelque sorte «berner» par une lecture téléologique de l'histoire nationale. Sur le pan politique cette confusion a entraîné une lecture «continuiste» et linéaire du régime et des luttes qui s'y sont déployées, hypertrophiant, de fait, la «lutte pour les droits», en faisant la trame du récit historique et la clé de compréhension de la dynamique politique.

Refusant tout exceptionnalisme et toute linéarité dans la lecture du parcours de la nation, Séguin pose l'*agir par soi* comme une caractéristique fondamentale de toute société « normale ». La notion apparaît chez lui à la fois comme une « aspiration » inhérente à l'existence nationale et comme un concept explicatif pour comprendre sa dynamique évolutive. C'est en recourant à certains concepts de la sociologie politique récente qu'on peut mieux saisir à la fois l'ambition théorique de Séguin et l'originalité de sa contribution à l'histoire de la pensée aussi bien qu'à la connaissance de l'histoire nationale. On peut trouver avec ces concepts les outils pour mieux comprendre l'ambition de Séguin et pour le dépasser en assumant les acquis de sa démarche.

L'*agir par soi*, on le sait, fournit à Séguin un principe explicatif fondamental. Il y voit une caractéristique inhérente à toute société normale. À toute société, pourrait-on dire en recourant au concept d'auto institutionnalisation. Car l'*agir par soi* chez Séguin, renvoie non pas à une espèce de téléologie qui en ferait le vecteur de développement (une recherche tendue vers le plein épanouissement), mais bien à une force systémique. Vue avec les outils de la sociologie politique, l'*agir par soi*, ce n'est, ni plus ni moins, que la force motrice d'une société vue comme système ouvert, comme un principe organisateur des moyens et finalités mobilisés pour se construire, s'adapter, voire se reconstruire. Dans cette perspective, pas étonnant que la privation de l'*agir par soi* représente pour Séguin, l'oppression essentielle. Elle renvoie à une entrave majeure qui joue un rôle fondamental dans le devenir. Cette entrave empêche ou fausse la capacité pour la nation de se définir et se construire comme elle l'entend, c'est-à-dire en contrôlant les ressources à sa disposition pour se situer et s'inscrire dans le monde, en l'occurrence ici, pour définir ses rapports avec le Canada, avec le régime qu'il impose et les filtres qu'il dresse entre la nation canadienne-française et le monde.

En toute logique, cette entrave pervertit la capacité de reproduction sociale, elle enrayer la capacité de socialisation. La nation ne peut se projeter et se reproduire lorsqu'elle est privée des moyens de réaliser une socialisation intégrale, une socialisation où elle est à elle-même la référence et où ses codes sont ceux-là qui organisent la représentation du devenir et des possibles. C'est le fondement de la logique de consentement à la minorisation. La privation de l'*agir par soi* impose donc une représentation clivée de soi-même. Elle provoque la distorsion du politique qu'elle ramène à un univers hétéronome avec lequel la nation doit composer. Sa dynamique évolutive ne repose pas d'abord sur ses choix propres, sur ce qu'elle peut décider en pleine autonomie, mais bien sur la manière et la capacité qu'elle a de composer avec ce qui, de l'extérieur, conditionne et détermine ses choix, la majorité étrangère. Tel est le sens et la portée de la notion d'annexion. C'est une forme de domination particulièrement insidieuse, car elle fonctionne par détournement de sens, par logique de diversion.

La nation annexée est en quelque sorte piégée dans une représentation d'elle-même qui la force à intérioriser ses contraintes, à ne plus les percevoir comme telles. Pis encore, cette intériorisation l'amène à se représenter elle-même et ses moyens d'action dans une logique qui la détermine de l'extérieur. La rhétorique politique de la décolonisation aura désigné cette action politique hétéronome comme expression d'une nation qui se voit avec le regard de l'Autre. Le passage de Canadien français à Québécois a désigné une tentative de se définir par soi-même et non pas par rapport à un autre, le *Canadian* qui, lui, ne se dédouble pas. Le glissement qui s'est lentement effectué du Québécois vers le Québécois francophone pour désigner le noyau majoritaire qui a tenté de s'arracher à ce dédoublement est un révélateur puissant de la régression nationale. Voilà désormais que l'aspiration à

se poser comme sujet unifié se dilue dans la représentation dédoublée. Le retour au statut explicite de minoritaire et, pis encore, l'effort pour le présenter comme projet politique ne peut signifier que le consentement à une représentation de l'action diminuée, un renoncement à l'aspiration à l'*agir par soi*. Dans la dynamique politique actuelle, prôner cette désignation ou celle du retour à Canadien français, cela revient à se faire promoteur d'un consentement à vivre selon des finalités imposées, à composer avec un ordre plutôt qu'à le combattre³.

Séguin a consacré des pages remarquables à la déconstruction de cette logique tordue de l'action hétérodéterminée, du politique qui tente de penser la nation en faisant l'impasse sur la privation de l'*agir par soi*. Toujours, sa démonstration repose sur la conjugaison de deux registres, celui des faits et celui des représentations. L'oppression essentielle renvoie chez lui d'abord à la réalité objective de ce qui détermine les conditions matérielles d'existence de la nation : le nombre, la richesse, la propriété, bref ce qui constitue l'infrastructure. Elle renvoie aussi et presque simultanément – dans une boucle de rétroaction – à l'univers symbolique. L'oppression essentielle, pour Séguin, est aussi un fait de représentation. Ce fait, dira-t-il, a conduit à une mésinterprétation du régime, du fédéralisme, à une analyse erronée de sa nature et de son fonctionnement. Ce qui a été conçu et vécu sur le plan politique comme une programmation de la quête d'autonomie y apparaît, à la lumière d'une analyse basée sur la notion

3 Yvan Lamonde a insisté avec raison, dans une intervention récente dans *Le Devoir*, pour souligner que le changement de désignation renvoie nécessairement à un projet politique. Ce projet ne peut être que celui de l'adhésion au multiculturalisme puisque la désignation ramènerait la nation obliérée au statut de communauté clivée en lutte pour se tailler une place dans le processus de socialisation *canadian*. Sa reproduction sociale ne relève plus de sa propre capacité d'auto-institutionnalisation, elle reste déterminée par ce que le dispositif auto-instituant du Canada autorise et tolère, comme le révèle déjà la position sur la laïcité et sur les règles d'immigration.

d'oppression essentielle, comme le contraire de ce qu'en ont pensé et en pensent les acteurs. Les indépendantistes s'agitent dans une cage dont ils ne perçoivent pas les barreaux.

En négligeant, par intention ou aveuglement, de placer l'*agir par soi* au fondement de l'analyse, le mouvement national se laisse entraîner dans une confusion qui est le produit même de ce qu'il cherche à expliquer. Dans l'analyse séguiniste, la privation de l'*agir par soi* produit une confusion qui charpente l'agir des acteurs et cette confusion c'est celle qui fait paraître pour une quête de la liberté ce qui relève, en fait, des variations de la marge de manœuvre accordée par le régime et acceptée ou contestée par la nation annexée. La représentation de l'action véhiculée par les analyses historiques reste, à ses yeux, prisonnière des points de vue des acteurs en ce qu'elle repose plus ou moins implicitement sur un schéma linéaire qui définirait le parcours historique comme une progression vers toujours plus d'autonomie, progression qui, à terme, conduirait à la pleine émancipation. C'est pour avoir dévoilé cette illusion que l'analyse de Maurice Séguin s'est méritée l'étiquette de vision pessimiste de l'histoire nationale. Confondre l'autonomie et la liberté n'est possible qu'à la condition de gommer la différence fondamentale dans la représentation de l'action.

Pour le dire avec une brutalité dans les termes qui n'aurait sans doute pas déplu à Séguin, on peut dire que son analyse amène à considérer la quête d'autonomie comme une quête autorisée. Elle ne sape pas les bases du régime, elle en conforte et la légitimité et le fonctionnement. Le nationalisme qu'elle nourrit ne peut conduire à la plénitude d'une société normale. Il perpétue une privation essentielle, celle du contrôle sur les finalités ultimes et, du coup, il nourrit une définition de soi qui, portée et relayée dans la socialisation, conduit à une représentation diminuée de l'existence collective, nationale.

Le dévoilement analytique, faut-il dire, reste lui-même dans l'univers de la représentation et à lui seul ne suffit pas à faire disparaître la réalité objective, les entraves matérielles que dresse le régime pour contenir l'*agir par soi*. L'analyse séguiniste, si elle a pointé les enjeux de la représentation de soi et nourri ce qui deviendra le néonationalisme, ce courant idéologique qui a remis en cause le consentement à la minorisation, n'est pas parvenu à en saper le schéma de base de la représentation de l'action. Pointant la rupture dans la nécessité de penser la nation comme une majorité subjuguée, l'analyse séguiniste a certainement contribué au renouvellement du nationalisme. Mais ce gain dans la représentation ne s'est pas accompagné du renouvellement du schéma de représentation de l'action. Le politique est resté à demi-englué dans le symbolique. Les enjeux relatifs aux transformations des conditions matérielles d'existence et de fonctionnement du régime fédéral n'ont pas été abordés avec un modèle d'action centré sur l'*agir par soi*. Le néonationalisme est resté prisonnier du modèle linéaire, il a pensé le combat national comme progression de l'autonomie, comme élargissement de la marge de manœuvre et non comme redéfinition de l'action et redécoupage de l'espace politique.

Pour commencer à comprendre comment cela a pu se produire alors même qu'on attribue un rôle fondateur aux analyses séguinistes, il faut revenir à ce qui a déclenché chez lui le travail théorique. C'est en revenant à ses premières analyses sur le statut de l'agriculture et à l'influence des travaux d'Esdras Minville que peut être mieux abordée et comprise la dérive logique et politique qui a défini la matrice politique du mouvement national s'en inspirant. Le citant sans toutefois trop s'en réclamer, Séguin, réfléchissant sur le rôle de l'agriculture, entreprend de l'aborder sous son angle le plus élémentaire, celui dans lequel elle s'est donnée pour la société canadienne : la colonisation. En pays neuf sur

lequel il a fallu faire de la terre, l'agriculture en Nouvelle-France signifie jeter les bases d'un système économique. La mise en valeur du sol ne fait pas seulement qu'assurer des moyens de subsistance, elle donne forme et assise à une structure de peuplement et à un circuit d'échanges. En ce sens, la colonisation telle qu'elle s'élabore vise la construction d'une société complète, le développement complet du pays à faire. Minville la désigne comme la colonisation intégrale. Il l'oppose à la colonisation «diminuée» qu'il présente comme un résultat de la Conquête. Pour Minville, l'agriculture est alors devenue une voie de relégation dans laquelle les colons ont été refoulés. Il ajoutera que ce refoulement s'est également accompagné d'une vision pour ainsi dire ratatinée de l'agriculture elle-même, une vision centrée et pratiquement réduite à la seule subsistance. Pour lui, l'infériorité économique des Canadiens français ne tient pas d'abord à un fait de mentalité – une quelconque prédilection pour la vocation agricole – mais bien à un fait de structure.

On reconnaîtra là l'armature essentielle du travail qu'amorce Séguin. Alors que ce dernier plongera dans l'analyse des conséquences historiques – aussi bien dans l'ordre du réel que dans le domaine de la pensée –, Minville n'aura de cesse de chercher à comprendre les causes de l'infériorité par un travail de théorisation tout en s'efforçant de le garder rivé sur une programmation d'émancipation. Il sait et démontre, raisonnement économique à l'appui, que la colonisation diminuée – qui a condamné les Canadiens français à essaimer de terre en terre pour absorber leur démographie et à toujours tenter de gagner sur la forêt des terres qu'ils n'ont pas de moyens de mettre en valeur – est une impasse. Il cherche une voie de développement qui pourrait conduire à la colonisation intégrale. Dans les termes de Séguin, cette recherche se désigne comme tentative pour échapper à l'oppression essentielle.

Hormis la référence du départ et l'amorce du travail par une réflexion sur le statut et le rôle de l'agriculture, assez curieusement, le travail des deux hommes n'a pas connu de convergence, chacun poursuivant sa démarche sans pratiquement jamais plus citer les travaux de l'autre. Une première comparaison des deux démarches ouvre pourtant sur une lecture particulièrement éclairante. Elle permet de bien saisir le rôle et la portée des représentations de l'action dans le destin ultérieur des œuvres de l'un et de l'autre. Ces représentations ont littéralement défini les deux pôles autour desquels s'est organisé la programmation du néonationalisme : un pôle économique cherchant les voies d'émancipation par l'élaboration d'un modèle de développement pour venir à bout de l'infériorité et de la dépossession ; un pôle politique pour cerner les conséquences du statut de nation annexée et, éventuellement, comprendre et contrer la centralisation inhérente à l'exercice de l'oppression essentielle.

À la recherche d'une doctrine économique qui permettrait de concevoir des voies de sortie de la pauvreté et de l'infériorité économique, Minville refuse les points de vue – fort répandus encore à l'époque – de la vocation agricole du Canada français. Tout en reconnaissant le rôle économique essentiel de l'agriculture dans une économie nationale, il lui apparaît illusoire de chercher à s'en faire un horizon du développement. Pour des raisons matérielles d'abord : le terroir québécois est trop restreint, à peine 2 % du territoire, ce qui reste trop congru pour s'imaginer en faire le centre de gravité d'une économie nationale. Pour des raisons idéologiques et culturelles ensuite. La colonisation diminuée a engendré une vision rabougrie de l'agriculture et il lui apparaît essentiel d'en redéfinir la conception et le cadre de développement pour s'en faire un moyen de prospérité. Il reconnaît néanmoins que l'agriculture constitue, à toutes fins utiles, le seul domaine économique où les Canadiens français exercent

une présence assez forte pour peser sur l'organisation du territoire et qu'ils contrôlent quelques moyens mobilisables pour se donner une voie vers une plus grande prospérité. Mais pour que cela devienne possible et efficace, il lui apparaît essentiel de s'arracher à cette vision diminuée de la colonisation et de considérer l'expansion territoriale – il ne faut pas oublier que la colonisation, l'ouverture de terres neuves et la fondation de paroisse perdureront jusqu'à la fin des années 1940 – dans une perspective de construction de l'économie nationale sous contrôle canadien-français, Minville n'est en aucune manière un agriculturiste.

Disciple de Groulx dont il reprend la thèse de la prolétarianisation en campagne des Canadiens français – par la mainmise sur les ressources naturelles et sur la forêt en particulier – Minville va donc chercher à théoriser un modèle de développement économique qui visera à inscrire l'agriculture, la colonisation et plus généralement les milieux ruraux, dans un cadre plus global. De là ses grands efforts pour décrire et analyser les potentiels des ressources naturelles et qui donneront lieu à la célèbre série d'étude sur *Notre milieu*. De là également son intérêt pour les enjeux de mise en valeur de ces dernières et les possibilités de les mettre au service de l'économie canadienne-française plutôt que de les laisser sous le contrôle et l'accaparement du grand capital étranger. Faisant explicitement référence au curé Labelle et à ses ambitions de reconquête économique, Minville ambitionne donc et se fait promoteur d'une colonisation complète. Il vise à déjouer un ordre qui prive le Canada français de son *agir par soi*. Le mot déjouer ici est important : Minville estime que la dépossession est trop complète, que l'indigence ne laisse que trop peu de moyens pour espérer triompher à court terme des entraves à cette capacité d'agir. Il cherchera à proposer un mode d'action qui permettra aux Canadiens français de ruser avec un ordre qu'ils ne peuvent renverser.

En bon économiste Minville soutient que le manque de capitaux et l'absence de contrôle sur les moyens d'en générer constituent les obstacles dont il faut disposer pour espérer donner quelque chance de succès au modèle de développement qu'il cherche et dont il voit l'absolue nécessité pour sortir le Canada français d'une infériorité économique qui risque d'être fatale à l'existence même de la nation. Sa stratégie: prendre appui sur le sol pour élargir peu à peu la capacité d'agir. Développer une agriculture dynamique pour faire des villages prospères, accumuler des richesses pour créer des petites entreprises en lien d'abord avec cette agriculture (beurreries, conserveries, etc.) puis se répandant de proche en proche aux divers secteurs industriels en visant, au premier chef, ceux-là qui touchent à l'exploitation des ressources naturelles, à la forêt surtout, qui domine le territoire des régions et colonies et où sont réduits à la misère bûcherons et habitants qui montent aux chantiers. Et ce continuum, Minville le voit sur toute la chaîne économique, de l'artisanat à la grande entreprise en passant par la PME et les petits producteurs.

Conscient qu'il s'agit là d'un processus et d'une démarche de long terme, Minville déploiera des efforts considérables pour trouver les moyens d'accélérer le rythme de l'accumulation. Il évoquera comme plusieurs autres nationalistes, en particulier ceux-là qui s'étaient regroupés à *L'Action française* dans les années 1920, le rôle clé de l'État, mais ce ne sera pas le principal objectif de son approche. Après avoir exploré quelque peu le corporatisme, c'est beaucoup vers les potentiels de la coopération qu'il concentrera son attention, ce qui ne l'empêchera pas, par ailleurs, de consacrer beaucoup d'énergie à élaborer, en bon directeur de l'École des hautes études commerciales, une doctrine de l'entrepreneuriat pour les Canadiens français.

L'armature de ce qui deviendra le cœur de la doctrine économique du néonationalisme et qui inspirera l'action

de l'élite économique au point de devenir le centre de gravité du modèle québécois si cher à la Révolution tranquille trouve là sa première formulation de synthèse. Minville envisage la reconquête économique comme un continuum sur lequel se déploie un processus cumulatif. La création d'une force économique bien encadrée dans son milieu, dans sa culture et sa foi, dira-t-il, lui apparaît le vecteur du redressement national qu'il entrevoit, en particulier au cours des années 1930. S'il avait envisagé l'indépendance comme un aboutissement naturel, Minville ne la voyait qu'à très long terme. Objectif mais surtout idéal, la quête qu'il propose reste entièrement définie sur la conviction que l'état d'infériorité des Canadiens français les laisse dans une trop grande faiblesse pour en faire un projet réalisable même à moyen terme. La position autonomiste qui découle de ce constat et de l'approche théorique et stratégique qui la fonde en est une de longue patience. D'abord conquérir et occuper tout l'espace provincial, s'assurer de pouvoir gagner la maîtrise de tout ce que définit le partage des compétences et ensuite, cette force acquise, viser davantage et plus haut.

Sous couvert de pragmatisme, l'approche minvillienne trouvera un écho favorable dans l'ensemble des milieux nationalistes. Elle inspirera aussi bien le Programme de restauration sociale que celui de l'Action libérale nationale et ce qu'en fera l'Union nationale de Maurice Duplessis. Ce nationalisme économique restera la matrice du néonationalisme, en particulier celui que pratiquera le Parti québécois du premier mandat, surtout. Cette approche de la progression par expansion continue connaîtra diverses modulations au fil des décennies, modulations qui seront largement déterminées par les actions inspirées, elles, d'une influence séguiniste plus marquée. Ce sont les débats sur la centralisation à Ottawa, les ripostes imaginées par la mobilisation des moyens accessibles dans le registre des compétences

provinciales qui resteront largement inspirées des analyses nourries de la thèse séguiniste de la nation annexée. C'est en effet la question du statut politique du Québec qui dominera le renouveau nationaliste. La représentation de ce statut, on le sait, glissera assez rapidement de la revendication de la pleine indépendance vers celle de la souveraineté-association. S'il fallait une illustration de la justesse de l'analyse de Séguin, c'est l'absorption du RIN par le PQ qui l'aura illustrée. La problématique politique du souverainisme s'est déployée dans le registre de la mitigation des contraintes de l'annexion. Séguin l'avait bien deviné, comme en témoigne l'anecdote, maintes fois reprise, de sa réaction en classe, au lendemain de l'élection de 1976⁴. Aux étudiants qui voyaient dans l'événement le triomphe de ses thèses, Séguin signifiait une réserve et un scepticisme qui apparaîtront, dans la suite des choses, comme fondés, sinon prémonitoires.

Le péquisme aura été porté par une représentation de l'action politique entièrement engluée dans la logique de l'annexion. Séduites par les rationalités bureaucratiques, les élites nationalistes voient le changement de statut comme une condition essentielle à la construction de l'État fort dont le Québec, pensent-elles, a besoin pour son plein épanouissement. Le changement et, plus fondamentalement, l'action pour le changement restent dominés par une représentation qui évacue la rupture dans le régime d'annexion, les ramenant plutôt dans le registre de la reconfiguration. La souveraineté y est alors représentée comme le changement de capitale bien davantage que par le changement d'État, dans la mesure où la reconfiguration des institutions est, à toutes fins utiles, restée un impensé. Changement de statut

4 Lucia Ferretti, « Mardi 16 novembre 1976 » dans Robert Comeau (dir.) *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*, Montréal, VLB Éditeur, 1987.

et indépendance ont été posés comme synonyme, comme des équivalences, le plaidoyer pour le premier accordant pour ainsi dire une vertu intrinsèque aux actions qui en découleraient. Tellement pétries d'une représentation de l'action dominée par le schéma de la progression continue, les élites nationalistes ont imaginé l'accession à l'indépendance comme un processus plutôt qu'un rapport de forces. Le combat n'était plus un combat, mais un plaidoyer. Le maître n'était plus le dominant, mais le partenaire invité au *fair play*. La continuité l'emportait sur la rupture dans la façon d'envisager le cheminement vers l'indépendance. Tel est le ressort profond de la stratégie du bon gouvernement : l'indépendance, loin d'être présentée et conçue comme la mise à mort de la logique provinciale, y était plutôt vue comme son aboutissement.

L'évolution historique a donné raison à Maurice Séguin, le statut de nation annexée a si profondément marqué la représentation de l'*agir par soi* que le combat pour l'émancipation en a été conçu et mené dans une représentation tordue et pervertie. En fixant ses objectifs sur le changement de statut sans déployer ses actions pour casser les institutions du régime le souverainisme ne pouvait conduire qu'à une programmation politique dépendante, annexée. C'est ainsi que les gouvernements péquistes successifs se sont soumis aux divers jugements de la Cour suprême et qu'ils ont respecté la constitution de 1982 sans déployer les moindres mesures de ripostes institutionnelles ou politiques. La reproduction – pis encore, le respect scrupuleux – du dualisme institutionnel qui consacre le dualisme linguistique dans le dédoublement des institutions des systèmes de santé et d'éducation, dans le domaine universitaire ou de la recherche n'en sont que les exemples les plus patents. D'un côté ce nationalisme se recroquevillait autour des versions toujours plus mutilées de la loi 101 et de l'autre, il maintenait le surfinancement

des universités anglophones, accordait à l'anglosphère un CUSM qui avalait 50 % de l'enveloppe budgétaire, sans aucun égard au poids démographique de la minorité, etc.

C'est une telle représentation rabougrie de l'action politique – un simulacre de l'*agir par soi* – qui explique en grande partie que cinquante ans de souverainisme n'aient pratiquement rien apporté à la conception de ce que devrait être la république du Québec. C'est aussi elle qui explique que les forces politiques soient restées déployées selon des lignes partisans tout entières dessinées dans les formes prescrites de la logique provinciale. Les contraintes du régime sont intériorisées, subies avec fatalisme et résignation, qu'il s'agisse du contrôle des ports, du démantèlement des voies ferrées ou de tout autre sujet qui sert à affirmer les prérogatives d'Ottawa et son pouvoir d'imposer ses finalités, même au détriment des volontés exprimées avec force dans des protestations sans effet...

L'idée de saper l'ordre canadien par un travail de déconstruction des institutions et par un effort pour créer une alternative de régime a été refoulée, voire inhibée, une représentation de l'action politique centrée sur la quête exclusive du statut. L'action politique ne pouvant déboucher sur le conflit des légitimités, les revendications nationalistes sont restées enfermées dans les catégories de ce qui est défini comme acceptable et conciliable avec le régime. À cet égard, on peut sans doute affirmer que la pensée séguiniste n'a pas été conduite à tous ses aboutissants. La logique d'annexion n'est pas un système clos, l'*agir par soi*, la puissance d'auto-institutionnalisation de la nation peut s'exprimer par la subversion d'un ordre imposé. C'est cette possibilité de retournement qui est resté un angle mort dans l'accueil de l'œuvre de Séguin et dans l'action politique, qu'elle s'en soit réclamé ou non.

Autant l'accent mis sur le changement de statut a-t-il conforté une conception de l'action politique menée selon les règles en vigueur, autant la conception de la reconquête économique a continué de renforcer l'idée d'indépendance comme processus plutôt que rupture. Minville, Angers et la plupart de leurs héritiers étaient fermement convaincus que les conquêtes – les avancées – pouvaient s'additionner, se cumuler et conduire à un état d'indépendance de facto⁵. L'économisme qui a occupé une si large place dans le souverainisme et l'autonomisme participe d'une même conception atrophiée de l'*agir par soi*. De fait, c'est cette représentation qui a servi à conforter l'idée que tout ne deviendrait qu'une affaire de statut – une formalité, serait-on tenté d'ironiser. L'étapisme, à cet égard, a fonctionné comme un formidable voile idéologique. Légitimant le paradigme de la continuité, il cadrerait parfaitement avec une programmation qui, sous des allures du pragmatisme, ne servait qu'à désamorcer la portée subversive d'une action qui aurait visé l'auto-institutionnalisation, une action qui aurait été ancrée dans des paramètres relevant de la nation seule et de son devenir et non pas dans les normes définissant sa place dans le régime.

La représentation rabougrie de l'*agir par soi* n'a donc rien à voir avec quelques considérations morales qu'on pourrait être tenté d'invoquer pour expliquer les égarements du souverainisme. C'est un effet de socialisation. Un effet qui ne peut être dévoilé et, du coup, combattu que par le conflit de légitimité. Tant que l'autorité, réelle et symbolique, n'est pas dénoncée et contestée pour ce qu'elle induit dans les façons de penser et d'agir, la logique d'annexion ne cesse de se ren-

5 Cette idée renvoie au phantasme de l'indépendance sans heurt. Commentant la montée d'un Québec inc. plutôt satisfait de lui-même, Pierre Péladeau l'avait subodoré en affirmant que c'était vrai que les Québécois avaient pris leur place en économie, mais qu'il n'y avait pas à pavoiser, car ils n'avaient encore pris la place de personne.

forcer dans l'expansion même des débats qu'elle entretient. On en aura eu une affligeante démonstration dans le débat sur la défunte charte des valeurs – et sur celle qui s'annonce – où le gouvernement péquiste lui-même insistait pour la présenter comme parfaitement conforme aux dispositions de la Charte canadienne des droits, un instrument pourtant conçu et utilisé pour diminuer et contenir les pouvoirs de l'Assemblée nationale.

C'est ainsi qu'on peut comprendre par quel tour ironique les efforts d'affirmation tels ceux de la loi 101 et de la francisation ont fini par se retourner contre le Québec lui-même. Ils ont été d'autant plus faciles à instrumentaliser par Ottawa que les souverainistes s'efforçaient de désamorcer eux-mêmes les effets de dévoilement qu'auraient pu avoir leurs initiatives. Encaissant sans riposte les jugements de la Cour suprême, insistant – souvent même par avance –, pour affirmer que nombre de leurs propositions restaient compatibles avec la Charte canadienne, les conflits et tensions qu'ils ont provoqués ont contribué à améliorer et renforcer la capacité instituante des institutions canadiennes plutôt qu'à conquérir une plus grande capacité d'auto-institutionnalisation de la nation québécoise. C'est ainsi que l'attachement à la loi 101 finit par s'inscrire dans une logique tordue qui fait dire à Stéphane Dion qu'il s'agit d'une grande loi canadienne et qu'au même moment les souverainistes se cramponnent pour tenter d'en sauvegarder les lambeaux qui n'ont plus grand-chose à voir avec les ambitions de départ.

À défaut d'avoir entrepris de déconstruire les institutions provinciales, ces instruments du régime pour définir les représentations et paramètres de l'action, le souverainisme s'est enfoncé dans la logique d'annexion. S'il avait assorti son mouvement et sa programmation d'une doctrine de

l'intérêt national, il aurait pu sortir de la logique défensive – celle de la revendication qui, au mieux, ne lui vaut que des demi-victoires ou des reculs relatifs toujours interprétables dans le réflexe minoritaire de minimisation des pertes – et élargir son espace d'initiative. Cette doctrine, jamais formalisée et, du coup, écartée des appels à la mobilisation, n'a pu servir à l'élaboration d'une définition de la situation qui aurait justifié et légitimé des gestes d'État. Elle aurait dû inspirer des propositions et nourrir des projets mobilisateurs incarnant ce que signifie *agir par soi* et pour soi. Multipliant les objets d'affrontement, ces gestes auraient certes provoqué de vives réactions à Ottawa qui ne se serait pas retenu pour en dénoncer l'illégitimité et pour déployer tout son arsenal de domination. Cela aurait très certainement fait craquer la logique d'annexion et entraîné les relations dans des rapports de domination plus clairement affirmés et plus ou moins explicitement conduits comme des injonctions à la soumission.

Il n'est pas interdit de penser que cela puisse se produire même en l'absence de cette doctrine clairement exprimée dans le cadre du débat sur les pipelines. Les attitudes et positions québécoises, même peu et maladroitement exprimées dans une rhétorique de l'intérêt national, heurtant frontalement les intérêts nationaux du pétro-État canadien sont susceptibles de faire bouger la forme de la domination et de faire muter la logique de l'annexion vers celle de l'intégration forcée. Dans cette éventualité, les positions québécoises pro-pétrole seront certainement instrumentalisées et retourner contre l'intérêt du Québec, certes, mais surtout contre la possibilité de les définir en dehors de la référence canadienne. Il serait candide, dès lors, de s'imaginer que les arguments environnementalistes ne servent pas de paravent. Il est d'ores et déjà fréquent d'entendre des appels à une version modernisée de la mission providentielle du

Québec qui pourrait permettre au Canada d'être plus vert et de l'aider à sauver la planète. Les conditions de possibilité et d'efficacité de ce discours tiennent tout entière dans une acceptation de l'agir hétéronome.

Les instruments conceptuels élaborés par Maurice Séguin ne sont donc pas périmés. Ils permettent de comprendre comment et en quoi le souverainisme a fini par dériver d'une revendication de l'indépendance à une programmation satisfaite de rendre la nation «un peu moins pas maître» de sa destinée, pour paraphraser l'historien. C'est à défaut de ne pas raffiner l'analyse et de faire l'impasse sur les conséquences d'un modèle d'action défaillant que la portée politique de l'analyse de Séguin peut être confondue avec le défaitisme. C'est cette confusion qui en entraîne plus d'un à penser que le Québec a raté son indépendance alors qu'en vérité c'est la rhétorique souverainiste qui a perdu la joute argumentative telle qu'elle est formatée dans la logique d'annexion, dans la pensée annexée. En la poussant plus loin, l'analyse de Maurice Séguin peut servir à montrer comment et en quoi, il est possible de subvertir la logique d'annexion par la pratique du conflit de légitimité appuyé et nourri par une représentation de l'action bien consciente que l'*agir par soi* suppose de considérer le développement de la nation comme un processus ouvert et centré sur une doctrine de l'intérêt national. Pour briser la logique d'annexion, il faut la force – et Séguin n'était pas certain que le Québec l'ait – mais il faut aussi, dit-il, les circonstances. Ces circonstances, il ne les voyait guère venir alors que sévissait sous ses yeux le consumérisme triomphant. S'il y a du pessimisme chez Séguin, c'est bien dans cette appréciation qu'il faut le voir – et c'est là une affaire de tempérament plus que d'analyse. Son cadre conceptuel peut servir à penser le rôle du conflit des légitimités pour créer ces circonstances, pour forcer le jeu.

Une représentation plus étoffée d'une programmation de l'action autocentrée, autoréférentielle peut permettre de mobiliser la force pour profiter des circonstances. Le devenir de la nation, tel que l'analyse séguiniste peut permettre de l'aborder, peut être autre chose qu'un éternel dépit oscillant entre le nécessaire et l'impossible. Son œuvre ne nourrit pas le défaitisme, elle l'éclaire. □

Les historiens de la génération X face à Maurice Séguin

Dans le cadre de cette communication, je traiterai des historiens nationalistes de ma génération, c'est-à-dire la génération X, par rapport à l'œuvre de Maurice Séguin. Dans un premier temps, je dois dire que j'aurais bien aimé que les historiens de ma génération s'intéressent davantage à Maurice Séguin et à son œuvre. À mon grand désarroi, je suis encore, à ce jour, la seule à avoir fait un mémoire de maîtrise en histoire sur Maurice Séguin toutes générations confondues. Il y a, bien entendu, le sociologue Jean Lamarre qui a fait une excellente thèse de doctorat sur l'école de Montréal dont le tiers était consacré à Maurice Séguin. Toutefois, en histoire, il n'y a eu aucune thèse de doctorat consacré à son œuvre.

Personnellement, j'ai eu la chance de découvrir la magnifique œuvre de Maurice Séguin grâce au cours que l'historien Robert Comeau donnait à l'UQAM sur l'histoire du nationalisme québécois en 1994. Je dois dire que dès les premiers cours où il nous a enseigné les Normes de Maurice Séguin et son interprétation de l'histoire des deux Canadas, j'ai été littéralement séduite par cette synthèse historique d'une lucidité hors du commun. Une fois la session terminée, je suis allée me procurer à la librairie le livre hommage

* Historienne.

que Robert Comeau avait publié en 1987 dans lequel nous retrouvions les Normes de Maurice Séguin. À ce moment-là, je savais que, si un jour je faisais un mémoire de maîtrise, ça serait sur Maurice Séguin, ce qui se réalisa en 2002.

Pour ce qui est des autres historiens nationalistes de ma génération qui ont commenté et écrit sur l'œuvre de Maurice Séguin dans leur ouvrage respectif, j'ai décidé d'en retenir trois pour les fins de cette communication.

L'historien Éric Bédard

Tout d'abord, il y a l'historien Éric Bédard, né à Montréal en 1969 et professeur à la TELUQ de l'UQAM, qui est un des historiens de la génération X les plus présents dans les médias. Éric Bédard est un historien nationaliste conservateur qui a fait une thèse de doctorat sur les *Réformistes* du milieu du XIX^e siècle et qui est très critique de l'œuvre de Séguin. Toutefois, il serait faux de dire qu'il ne connaît pas bien les Normes. On peut constater qu'il les a lues attentivement, notamment dans *Recours aux sources*, où il écrit :

Séguin est l'un des premiers penseurs à donner un contenu positif à l'affirmation québécoise. Comme d'autres intellectuels de sa génération, il tourne le dos à l'optique de la survivance défendue par Groulx. Défendre et promouvoir le Québec, ce n'est plus seulement protéger une culture ou des traditions, ce n'est plus seulement survivre, c'est souhaiter agir par soi, c'est-à-dire être collectivement libre de ses décisions. Pour Séguin, cette volonté d'agir par soi, présente chez les nations autant que chez les individus, est un bien en soi; elle correspond à un instinct profond. Agir par soi étant l'aspiration légitime et normale de tous les peuples, en être privé est une oppression essentielle, même dans un régime fédéral où les souverainetés sont censées être partagées¹.

1 Éric Bédard, *Recours aux sources, Essais sur notre rapport au passé*, Montréal, Boréal, 2011, p. 72.

Toutefois, pour Séguin, si l'agir par soi collectif est nécessaire à toute nation pour être normale, elle est pratiquement impossible à acquérir pour une petite nation annexée comme le Québec. Notamment, à cause des forces politique, économique et sociale présentes dans toute société et qui déterminent en grande partie le devenir des nations. Au Canada, les forces structurantes qui influent sur l'histoire seront pratiquement toujours à l'avantage de la nation *Canadian* aux yeux de Séguin. Il faut le dire, c'est principalement ce pessimisme et ce déterminisme historique très présent chez Séguin que Bédard rejette dans son œuvre. Historien volontariste, un peu à l'image de Groulx, Bédard croit énormément que les grands hommes peuvent changer le cours de l'histoire comme l'aurait fait, selon lui, La Fontaine en contrecarrant dans une certaine mesure les effets de l'Action d'Union sur le peuple canadien-français après 1840.

On sait que Séguin fut très critique à l'endroit de La Fontaine et ses collègues. Pour lui, ces hommes avaient adopté une illusion progressiste au lendemain de 1840 en croyant naïvement être les égaux politiques des Canadiens anglais. Sur le plan politique, grâce à l'idéologie fédéraliste, les chefs canadiens-français, politiciens comme La Fontaine ou journalistes comme Étienne Parent, en arrivent rapidement à croire que l'Union n'a fait que juxtaposer deux colonies qui, par la conquête en commun du gouvernement responsable, demeurent libres de s'administrer chacune sur son propre territoire.

Certes, Éric Bédard est conscient que les Canadiens français sont mis en minorité en 1840 et que l'Union va avantager politiquement les Canadiens anglais à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni. Toutefois, il croit que La Fontaine et ses collègues ont eu raison de collaborer avec les politiciens du

Canada Ouest (l'Ontario) pour tenter d'amoin­drir les effets de l'Union de 1840 et que grâce à leur ténacité et à leur bonne volonté, ils ont pu faire des gains pour les Canadiens français, notamment au niveau de la reconnaissance du français à la Chambre du Canada-Uni. Par conséquent, dans son livre sur les Réformistes, Bédard endosse l'illusion progressiste des politiciens canadiens-français optimistes lorsqu'il affirme que : « les Réformistes canadiens vont jouer un rôle important » en convaincant « leurs compatriotes d'accepter l'Union des deux Canadas », tout en obtenant, « avec le concours des réformistes du Haut-Canada, le gouvernement responsable, dans lequel ils joueront un rôle clé... Les réformes qu'ils feront adopter seront nombreuses et déterminantes sur le plan économique et social, qu'on pense à l'abolition du régime seigneurial à la création des premières écoles normales, à la réforme de la justice et du droit civil² ». Bédard soutient également que : « Reconnue sur le plan politique grâce à l'obtention du gouvernement responsable, la nationalité devait désormais passer à l'économique, relever le défi de la prospérité. Le développement, sinon la survie de la nationalité ne passait plus par la politique querelleuse, mais par l'enrichissement économique³ ». Cela ressemble beaucoup à certains écrits de Lionel Groulx.

À l'instar des politiciens canadiens-français optimistes de l'époque, Bédard refuse de voir que le gouvernement responsable a été octroyé en 1848 au profit de la nation canadienne-anglaise qui avait la majorité à la Chambre du Canada-Uni. Il ne semble pas conscient que les députés canadiens-français minoritaires en Chambre devaient obligatoirement avoir l'assentiment des députés cana-

2 Éric Bédard, *Les Réformistes, Une génération canadienne-française au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 318.

3 *Ibid.*, p. 323.

diens-anglais pour pouvoir voter des lois au bénéfice des Canadiens français. Ces derniers n'étaient plus libres de s'administrer politiquement au sein de leur territoire et ce tant au plan interne, qu'externe. Et contrairement à Bédard, Maurice Séguin a eu la lucidité de bien comprendre cette dure réalité des choses.

Autre point de divergence entre Séguin et Éric Bédard, c'est au niveau de la survivance. Pendant que Séguin la dévalorise en parlant de survivance médiocre, Bédard affirme, positivement, que la survivance témoigne d'un entêtement et d'une volonté de durer de la part des Canadiens français. À ses yeux, l'élite canadienne-française après 1840 a su rebondir afin de préserver les acquis culturels et obtenir le gouvernement responsable. Pour réussir cet exploit, selon Bédard, la nation canadienne-française se devait d'avoir une unité de pensée et d'action dans le but de former un bloc compact. Cette unité fut possible grâce au leadership de La Fontaine comme chef de la nation.

Un autre reproche que Bédard fait à Séguin, c'est de ne pas avoir accordé dans sa synthèse historique des deux Canadas une place de choix aux événements et aux grands personnages qui ont eu une influence marquante sur le cours de l'histoire. Pour Bédard, l'histoire telle que conçue par Séguin est «une mécanique froide mue par des rapports de domination... les hommes subissent l'histoire au lieu de la faire; face aux grandes lois de la sociologie du national, ils ne font tout simplement pas le poids⁴». Certes, cette vision déterministe de l'histoire chez Séguin, Bédard ne peut tout simplement pas l'endosser puisqu'il croit sincèrement que les événements et les grands personnages influents considérablement sur le devenir d'une nation, d'une société.

Enfin, au cours des dernières années, Bédard a beaucoup critiqué le fait que Séguin n'a pas beaucoup publié de son vivant. S'il est vrai que la plupart de ses écrits manuscrits ont été publiés par ces disciples après sa mort, il serait par contre malencontreux de dire que la richesse d'une œuvre d'un historien ou de tout autre intellectuel se mesure uniquement au nombre de livres publiés. Bref, même si l'œuvre écrite de Séguin ne remplit pas une bibliothèque, elle demeure encore, à ce jour, d'une très grande richesse au plan historique et sociologique pour comprendre le devenir de la nation québécoise qui, ne l'oublions pas, est toujours dépendante et annexée au Canada comme l'avait prédit Séguin.

L'historien Charles-Philippe Courtois

En qui a trait à l'historien Charles-Philippe Courtois, né en 1972 et professeur d'histoire au Collège militaire de Saint-Jean, il a lui aussi beaucoup de difficulté avec le pessimisme de Séguin. Dans sa biographie sur Lionel Groulx, parue l'année dernière, Courtois déplore que le pessimisme de Séguin ait contribué à la rupture avec Groulx. Il est évident que Groulx, l'optimiste, ne pouvait endosser l'interprétation historique implacable de Séguin au sujet de l'Union de 1840 qui réduisait le sort de la nation canadienne-française annexée à une survivance médiocre, mais indestructible. Comme le note Courtois, pareil pessimisme devient du défaitisme aux yeux de Groulx. On sent chez Courtois qu'il aurait bien aimé que maître et disciple se mettent d'accord sur bien des questions politiques, comme la stratégie de miser sur l'État provincial. S'il croit que certains consensus auraient été possibles entre Groulx, Brunet et Frégault, notamment sur l'autonomie provinciale, ils sont devenus impossibles lorsque Séguin, en 1951-52, a réussi à convertir ses collègues à son pessimisme intégral dans le cadre d'un séminaire qu'il donnait avec eux.

D'ailleurs, dans sa biographie, Courtois relate les moments où Groulx à tenter d'éloigner Brunet et Frégault des théories pessimistes de Séguin, mais sans succès. Tout au long de la lecture, on constate que Courtois partage la critique de Groulx envers la vision pessimiste de l'histoire chez Séguin. Dans un passage très révélateur de sa pensée, Courtois écrit que « si La Fontaine n'est qu'un nabot aux yeux de l'école de Montréal, c'est aussi parce que la survivance de la culture canadienne-française, source de fierté pour Groulx, est presque une tare pour certains parmi la jeune génération étant donné l'état de médiocrité et de subordination des Canadiens français. À cet égard, l'école de Montréal partage un certain dégoût avec les cité-libristes⁵ » de la condition québécoise. Je dois dire que quand j'ai lu ce passage de Courtois, j'ai été un peu stupéfaite, car je ne crois pas que l'interprétation que fait Séguin de l'Union se résume, chez lui, à un dégoût de ce qu'est devenue la nation canadienne-française après 1840. Par ailleurs, Courtois insiste beaucoup dans sa biographie pour dire que Groulx ne pouvait accepter le mépris de l'école de Montréal pour la culture et l'histoire canadienne-française. Encore là, analyser lucidement le devenir d'une nation, comme l'a fait Séguin, ne signifie pas pour autant qu'on la méprise.

Courtois, à l'instar de Bédard, reproche également à Séguin et à ses collègues d'avoir été particulièrement dur envers les actions de Louis-Hyppolite La Fontaine. Selon lui, Séguin et ses collègues en dénonçant l'imposture de La Fontaine « nie toute valeur à son action. Elle n'y voit que la fondation d'une illusion, celle d'un partenariat possible au Canada, alors que seule la subordination l'est⁶ ». Tout comme Bédard, Courtois

5 Charles-Philippe Courtois, *Lionel Groulx, Le penseur le plus influent de l'histoire du Québec*, Montréal Les Éditions de l'Homme, 2017, p. 529.

6 Ibid; p. 528.

croit que devant l'impossible indépendance après 1840, la vision collaboratrice de La Fontaine avec le Canada anglais était préférable à celle de Papineau qui préférait l'annexion aux États-Unis. Il tient aussi à souligner l'importance du rôle de La Fontaine dans la lutte pour la reconnaissance du français à la Chambre d'assemblée du Canada-Uni.

Toutefois, contrairement à Éric Bédard, Charles-Philippe Courtois est bien conscient que le gouvernement responsable en 1848 ne profite pas à la minorité de politiciens canadiens-français. Ainsi, dans son anthologie de la Conquête publié en 2009, il note «qu'il n'était pas question d'accorder le gouvernement responsable à une assemblée canadienne; l'Union permettait d'assurer qu'une majorité de députés canadiens-anglais représentent les Britanniques du Canada⁷». À ce sujet, il écrit: «L'Acte d'Union avait privé les Canadiens d'un cadre politique propre et les annexait à une colonie anglophone, formant le Canda-Uni, où leur organisation distincte reposait sur des entités socio-culturelles⁸». Tout comme Séguin, il admet que les attributs de la souveraineté (défense, diplomatie, monnaie), c'est-à-dire l'autonomie externe, ont toujours échappé à la nation canadienne-française et québécoise. Par conséquent, les Québécois n'ont jamais pu être maître des pouvoirs externes qui les régissent à tous les jours.

Par contre, lorsque nous arrivons à la fédération de 1867, Courtois, dans une étude portant sur le programme d'histoire de 3^e secondaire de 2006, critique le fait que le contenu de programme parle de la Fédération canadienne et non de la Confédération et qu'il occulte l'importance de la restaura-

7 Charles-Philippe Courtois, *La Conquête*, Une anthologie, Montréal, Typo, 2009, p. 48.

8 *Ibid*; p. 13.

tion négociée d'une autonomie québécoise en 1867. Comme si Courtois croyait qu'il y avait eu un pacte négocié entre la nation canadienne-anglaise et la nation canadienne-française en 1867. On sait à quel point Maurice Séguin a battu en brèche ce mythe du pacte entre deux peuples fondateurs dans sa synthèse historique et ce bien avant le rapatriement de la constitution de 1982.

Également dans son anthologie de la Conquête, Courtois soutient que le peuple québécois n'est plus un peuple conquis puisqu'il a pris possession du pouvoir provincial qui était à leur disposition depuis 1867. Contrairement à Séguin qui disait que «les Canadiens français subsistent comme peuple chambreur dans une des pièces les plus importantes de la maison construite et possédée par une autre nation», Courtois ne voit pas que 1867 consolide 1840 puisque la mise en minorité est encore plus grande pour la nation canadienne-française. De deux provinces en 1840, ils passent à quatre dans la Fédération canadienne; et où trois provinces sur quatre détiennent une majorité anglaise où la langue française n'est pas reconnue officiellement.

Par ailleurs, même si les Canadiens français retrouvent en 1867 un Parlement distinct du reste du Canada, l'autonomie externe leur échappe toujours. Cependant, je dirais que ce pouvoir provincial, octroyé en 1867 dans les domaines de l'autonomie interne, qui préoccupent à tous les jours les Québécois rend difficile, pour eux, de voir l'oppression nationale qu'il subisse du fédéral à tout moment. Bref, les champs de compétences du fédéral ne sont pas les principales préoccupations des Québécois, à part l'assurance chômage, l'immigration et l'environnement ces dernières années. Cela dit, même nos historiens nationalistes comme Bédard et Courtois ont beaucoup de difficulté à admettre

que la Constitution de 1867 incarne une union fédérale centralisée où les pouvoirs de dépenser et résiduaire se retrouvent dans les mains du fédéral. En 1867, il n'est pas question de pacte ou d'entente négociée entre deux nations de bon foi comme semble le croire Courtois dans son étude sur le programme d'histoire, mais une simple loi constitutionnelle votée par le Parlement de Londres.

L'historien Julien Goyette

Maintenant, passons à notre troisième historien qui s'est penché brièvement sur l'œuvre de Maurice Séguin dans certains écrits. Il s'agit de l'historien Julien Goyette, né en 1973 et professeur d'histoire à l'Université du Québec à Rimouski. Au sujet de Maurice Séguin, il participait en 2005 à un colloque sur son œuvre que j'avais organisé avec l'historien Robert Comeau pour le compte de la Chaire Hector-Fabre de l'UQAM. Dans son texte du colloque, Goyette saisit très bien le pessimisme de Séguin. Selon lui, le pessimisme de Séguin «ne doit pas être envisagée comme la négation de l'agir humain ou une quelconque invitation au fatalisme». Mais «bien plus à une mise en garde contre le danger de se laisser bercer d'illusion⁹». Comme il le note, la posture intellectuelle chez Séguin «implique d'accepter d'abord les différentes déterminations qui pèsent sur soi et d'inscrire ensuite son agir dans les limites fixées par ces déterminations. Ainsi entendu, le pessimisme devient un principe d'action, mais dans un champ du possible extrêmement limité et contraignant¹⁰».

9 Julien Goyette, «Pessimisme et optimisme historiques chez Maurice Séguin et Fernand Dumont» dans Robert Comeau et Josiane Lavallée, dir., *L'Historien Maurice Séguin, Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Montréal, Vlb éditeur, 2006, p. 148.

10 Ibid; p. 148.

Donc, on peut dire que Goyette a très bien compris que le pessimisme de Séguin ne veut pas dire, pour autant, qu'il méprise le devenir de sa nation comme semble le prétendre Courtois.

Julien Goyette dit plutôt que « l'œuvre de Séguin invite à une forme de dépassement¹¹ » à travers l'idée d'indépendance, car chez Séguin il y a toujours l'espoir que, peut-être, une occasion se présentera où les Québécois auront, pour un moment, le rapport de force nécessaire pour faire leur indépendance. Il a d'ailleurs écrit dans ses *Normes*: « Attendre l'occasion... si jamais ». D'ici là, Séguin nous disait de continuer à dénoncer le mythe qui consiste à croire que les Québécois pourraient être les maîtres de leur destinée en demeurant à l'intérieur du Canada. Mais c'est là un travail de longue haleine, qui comme on peut le constater n'est pas aisé à faire, y compris chez nos historiens nationalistes.

Mais si nous revenons à Julien Goyette, je dirais que le seul reproche qu'il fait à Séguin c'est d'avoir trop insisté sur les structures ce qui a eu « pour effet de déposséder les citoyens de leur histoire et de décourager à l'avance tout forme de participation¹² ». Bref, pour Goyette, le néonationalisme « pour avoir voulu être une doctrine neuve, un commencement absolu, pour s'être affranchi du passé, doit payer le prix du déracinement... À la recherche de la liberté et l'authenticité, le néonationalisme a condamné la seule route qui y menait: le passé¹³ ».

11 Ibid; p. 149.

12 Ibid; p. 152.

13 Ibid; p. 153.

En conclusion

Je crois qu'on peut dire que nos trois historiens nationalistes de la génération X s'entendent pour dire que l'œuvre de Séguin rompt de façon évidente avec l'histoire traditionaliste défendue par Groulx et ses prédécesseurs. Enfin, je dirais que le principal reproche qu'ils font à l'œuvre de Séguin, outre son pessimisme, s'est d'avoir mis la hache dans le passé mémoriel des Québécois où une grande place était réservée aux prouesses des grands personnages canadiens-français qui avaient su déjouer habilement, grâce à leur volonté, les visées assimilatrices des Canadiens anglais vis-à-vis la nation québécoise à l'intérieur du Canada. Certes, il n'est pas surprenant que l'œuvre de Séguin, avec son implacable lucidité sur le devenir de la nation québécoise, n'a pu séduire nos trois historiens nationalistes davantage en phase avec l'œuvre volontariste et optimiste de Groulx où le rêve d'un réveil national pour sa petite nation était tout à fait possible, et ce à l'intérieur même du Canada. □

De « l'idée séparatiste au Canada français » à l'idée d'indépendance au Québec**

Les archives des conférences « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français », diffusées à Radio-Canada en 1962 et conservées au Centre d'archives Gaston-Miron¹ (CAGM) de l'Université de Montréal, permettent de jeter une lumière nouvelle sur un des seuls livres publiés du vivant de Maurice Séguin. Nous verrons dans ce texte que l'analyse de leur dimension médiatique permet notamment de revenir sur le contexte de la production de ces conférences, mais également sur leur réception et l'histoire de leur publication.

* Membre associé, Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ), UdeM.

** Ce texte est une version revue et augmentée de la présentation lue à la demi-journée d'étude sur Maurice Séguin du Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCQ) qui s'est tenue à l'Université de Montréal le 15 janvier 2019 à la suite du colloque commémorant le centenaire de la naissance de l'historien. Cette présentation fut suivie d'une table ronde avec Denis Vaugeois, Jean Lamarre et Jean-François Nadeau.

¹ Possédant plus de 5000 documents radiophoniques et télévisuels sur la littérature, la culture et la politique québécoise, acquis pour l'essentiel auprès de la Société Radio-Canada et dont les plus anciens remontent aux années trente et quarante, le CAGM est susceptible d'intéresser tout historien du XX^e siècle québécois.

Présentation

Un article de *La Presse*, publié en décembre 1961, nous informe qu'un sondage effectué par une équipe du professeur J.E. Havel de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Montréal auprès de 756 répondants de la région de Montréal montrerait que «Près de la moitié de la population est favorable à l'activité séparatiste²». Le 24 janvier 1962, dans un article au sujet du refus du premier ministre John Diefenbaker de tenir une enquête sur le bilinguisme au Canada, André Laurendeau s'empare de la nouvelle :

La réponse de M. Diefenbaker est claire. À la suggestion d'une enquête sur le bilinguisme au Canada, il répond : non. C'est court. C'est surtout très rapide.

[...]

Au surplus, il se passe, des choses dans le Québec. Le séparatisme y a acquis une importance qu'il n'a jamais eue auparavant. D'après un sondage récent, dans la région montréalaise, de cinq Canadiens français qu'on interroge et qui ont entendu parler du séparatisme :

- un se déclare indépendantiste ;
- deux voudraient une Confédération réformée dans le sens d'une plus grande autonomie québécoise ;
- un se déclare favorable au statu quo ;
- le dernier n'a pas d'opinion³.

2 Guy Ferland, «Près de la moitié de la population est favorable à l'activité séparatiste», *La Presse*, 16 décembre 1961, cahier 3, p. 31. Ce sondage a été effectué par une équipe de 42 étudiants dans la semaine du 13 au 19 novembre 1961. Les questions étaient les suivantes : «(1) Avez-vous entendu parler des indépendantistes ou des séparatistes? (2) Pensez-vous que leur activité soit bonne ou mauvaise? (3) Quels doivent être les rapports du Québec avec le reste du Canada?» La nouvelle est reprise dans *Le Devoir*, qui donne les résultats détaillés du sondage : Jean Tainturier, «Un montréalais sur cinq se prononce pour l'indépendance du Québec», *Le Devoir*, 16 décembre 1961, p. 16.

3 André Laurendeau, «M. Diefenbaker, pourquoi : non?», *Le Devoir*, 24 janvier 1962, p. 1 et 6.

Quelques semaines plus tard, le 10 mars 1962, le magazine *La Semaine à Radio-Canada* annonce dans ses pages la diffusion prochaine de deux singulières émissions. Nous pouvons lire dans un entrefilet qui n'est pas sans rappeler le propos d'André Laurendeau :

Le séparatisme a pris une telle ampleur dans le Québec, ces derniers temps, que le réalisateur de *Conférence*⁴ a jugé bon de lui consacrer deux émissions consécutives. Les téléspectateurs pourront donc se familiariser davantage avec cette idéologie en écoutant, les dimanches 18 et 25 mars, M. Maurice Séguin parler de la genèse et de l'historique de l'idée séparatiste au Canada français⁵.

Un article plus consistant, publié la seconde semaine de mars dans la revue de Radio-Canada, nous éclaire sur le contexte ayant mené à la diffusion de ces émissions et sur le choix de Maurice Séguin comme conférencier :

Docteur ès lettres de l'Université de Montréal, titulaire de la chaire d'histoire de la même université depuis quatorze ans⁶, M. Maurice Séguin se caractérise par le souci du travail bien fait et par une modestie qui lui a fait se refuser jusqu'ici à toute publicité. Considérant à tort ou à raison qu'il n'était pas prêt à dire ce qu'il avait à dire et que les cadres d'une émission de radio ou de télévision étaient trop étroits, de durée trop limitée pour transmettre clairement sa pensée, Maurice Séguin avait éludé systématiquement toutes les invitations qui lui avaient été faites jusqu'à aujourd'hui de se produire en public.

4 Le réalisateur de l'émission est Guy Parent.

5 « Nouvelles pour demain », *La Semaine à Radio-Canada*, vol. XII, n° 24, 10 au 16 mars 1962, p. 7.

6 Maurice Séguin enseigne bel et bien à l'Université de Montréal depuis quatorze ans (1948), mais n'est titulaire de la chaire Lionel-Groulx que depuis 1959 (soit moins de trois ans) contrairement à ce qui est affirmé ici.

Mais, sur les ins[is]tances de Radio-Canada⁷, Maurice Séguin a consenti à donner deux *Conférences* consécutives à la télévision, les dimanches 18 et 25 mars à 11 h. 30 du soir⁸.

Il faut ici émettre deux commentaires. Notons premièrement que le texte des émissions du professeur Séguin a été publié pour la première fois en juin 1962 dans *Laurentie*, la revue de l'Alliance laurentienne, découpé en trois conférences⁹. Sans entrer dans le détail, il importe de préciser qu'il y a bel et bien eu trois *émissions* de Maurice Séguin diffusées à Radio-Canada, mais en réalité, seulement deux *conférences*¹⁰. En effet, la troisième émission, diffusée le 1^{er} avril 1962, bien que présentée (faussement) par l'annonceur comme la «la troisième d'une série de trois conférences¹¹» n'est qu'une

-
- 7 C'est Marc Thibault, alors directeur du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques à Radio-Canada qui aurait été l'instigateur du projet et qui aurait invité Séguin à la télévision.
- 8 «Conférence sur le séparatisme», *La Semaine à Radio-Canada*, vol. XII, n° 25, 17 au 23 mars 1962, p. 4.
- 9 Voir *Laurentie*, n° 119, juin 1962, p. 964, 981, 989. Il a été souvent rapporté que le texte aurait été transcrit par Raymond Barbeau lui-même, mais nous n'avons à ce jour pas pu trouver de preuves formelles (témoignages ou traces écrites) de cette information.
- 10 Les écrits de la presse à propos des conférences portent à confusion. Nous pouvons en effet lire dans les divers articles de journaux qui évoquent ces émissions des informations contradictoires, à savoir qu'il y aurait eu, selon les textes, deux ou trois *conférences*. L'horaire du 1^{er} avril 1962 publié dans *La Semaine à Radio-Canada* (31 mars au 6 avril 1962, vol. XII, n° 27, p. 8) ne manque pas d'ajouter au mystère en proposant le même jour *deux* émissions: l'une diffusée à 11 h 35, à CBFT («3^e partie») et l'autre diffusée à 11 h 37 à CBOFT («2^e partie»). Il faut toutefois savoir que ces horaires comprenaient la programmation combinée de Montréal (CBFT), Ottawa (CBOFT) et Moncton (CBAFT) et qu'ainsi, la troisième émission, erronément présentée comme troisième *partie*, était ce jour-là diffusée à Montréal et que la deuxième *partie*, également deuxième émission, était quant à elle diffusée sur le réseau d'Ottawa.
- 11 «À l'émission *Conférence*, nous vous présentons la troisième d'une série de trois conférences sur la genèse et l'évolution de l'idée

rediffusion de la deuxième partie de la deuxième conférence (soit celle qui traite «de Tardivel en 1905 jusqu'à nos jours»). Il y a donc eu à la télévision trois émissions, mais seulement deux *tournages* qui correspondent à deux *conférences*, contrairement à l'information véhiculée depuis 1962 en raison de la transcription fautive de *Laurentie*. Si la transcription de *l'Alliance laurentienne* avait en effet pris soin d'inclure le texte de présentation de l'annonceur de la première émission, le lecteur aurait tout de suite eu la puce à l'oreille quant au découpage fautif de la revue: «Nous avons le très grand plaisir d'accueillir ce soir pour la première fois à la télévision canadienne l'un de nos plus éminents historiens qui a bien voulu accepter de présenter **deux** conférences sur les origines et l'évolution du séparatisme au Canada français¹².» En suivant le découpage en trois émissions, la revue *Laurentie* a donc artificiellement scindé la seconde conférence en deux, ne présentant que la moitié du texte qui a effectivement été diffusé à la télévision le 25 mars 1962 et en attribuant l'autre moitié à une autre conférence.

Une seconde observation, à partir du texte de *La Semaine à Radio-Canada* cité plus haut, peut aider à expliquer à la fois le peu de réception des conférences à leur diffusion, mais également ce qui pourrait avoir convaincu le professeur Séguin d'accepter «sur les ins [is] tances de Radio-Canada» une pre-

séparatiste au Canada français. Ce soir, M. Maurice Séguin retracera l'histoire du séparatisme depuis l'avènement de Tardivel en 1905 jusqu'à nos jours.» (Transcription du texte lu par l'annonceur de *Conférence*, «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français», 1^{er} avril 1962, Médiathèque et Archives, Radio-Canada.) Vérification faite auprès de Nathalie Lemay, spécialiste du secteur de la Gestion de documents (Médiathèque et Archives) de Radio-Canada, aucun tapuscrit des conférences n'aurait été conservé à la SRC.

12 Transcription du texte lu par l'annonceur de *Conférence*, «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français», 18 mars 1962, Centre d'archives Gaston-Miron, Université de Montréal. (Nous soulignons.)

mière sortie potentiellement scandaleuse (à plusieurs niveaux) sur les ondes de la télé radio-canadienne: «11 h. 30 du soir», un dimanche, case horaire discrète où le chanoine dormait vraisemblablement, ce n'est pas exactement la meilleure case horaire de la semaine... Ajoutons à cela le caractère très éphémère des diffusions télévisuelles de l'époque¹³ et il est plus facile de comprendre ce qui a pu faire sortir Maurice Séguin de sa «modestie qui lui a fait se refuser jusqu'ici à toute publicité»: cette bien mauvaise heure de télédiffusion lui permettait de se dévoiler sans nécessairement trop s'exposer.

La Semaine à Radio-Canada poursuit ainsi (nous soulignons):

Partisan de l'histoire vivante, convaincu que l'histoire n'est pas une relique de musée, un monceau de poussières qu'on remue à l'occasion, mais, au contraire, **qu'elle** s'écrit quotidiennement sous nos yeux, Maurice Séguin, initiateur de la jeune école d'histoire canadienne-française, a choisi de traiter à *Conférence* un sujet brûlant d'actualité. Sa causerie s'intitule: «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français¹⁴».

La revue souligne finalement la nouveauté, en 1962, de l'approche de l'historien: «Maurice Séguin soulignera une

13 Jusqu'au début des années 1960, les caméras utilisées par la télévision ne permettaient pas d'enregistrer les émissions filmées, mais seulement de les diffuser en direct. À Radio-Canada, des *cinégrammes* (copies d'archivage ou pour diffusion subséquentes) étaient parfois effectués à l'aide d'un kinescope (ou «téléciné»), mais jamais de manière systématique. Ainsi, seule une partie des émissions télévisuelles régulières de l'époque ont pu être fixées sur pellicule lors de leur production, réduisant ainsi considérablement la probabilité que ces émissions soient rediffusées ou encore conservées comme archive.

14 «Conférence sur le séparatisme», *La Semaine à Radio-Canada*, *op. cit.* Notons ici la différence entre le titre des conférences de 1962 («Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français», titre reproduit dans la transcription de *Laurentie*) et celui et du texte publié en 1968 au Boréal Express (*L'idée d'indépendance au Québec: genèse et historique*).

facette du problème à laquelle peu de gens ont pensé avant lui : le séparatisme est né en 1760¹⁵.»

Le mouvement indépendantiste dans l'histoire longue

L'idée que le désir de se séparer – le désir d'indépendance – est né avec la perte de cette même indépendance à la conquête est certainement un des enseignements les plus importants des conférences diffusées à Radio-Canada. À une époque où l'on fait trop souvent remonter *ex nihilo* l'indépendantisme à la révolution tranquille et où l'on se demande, avec tout le sérieux du monde, si le mouvement ne serait pas l'affaire d'une seule génération¹⁶, cette idée du professeur Séguin gagnerait à être rappelée plus souvent dans le discours public, non pas par militantisme, mais par souci d'objectivité et de véracité historique. La grande originalité du père de l'École historique de Montréal, c'est justement d'avoir été un des premiers – sinon le premier – à ancrer le mouvement indépendantiste dans *l'histoire longue*; pour citer Robert Comeau, à le placer *dans une suite chro-*

15 *Ibid.*

16 En entrevue avec Fatima Houda-Pépin, Michel Gauthier, ancien chef du Bloc québécois ayant décidé en 2018 de tourner le dos au mouvement indépendantiste et d'appuyer le Parti conservateur aux élections de 2019, nous donne un bon exemple de ce genre de discours : «[F. H.-P. :] Avez-vous abandonné la souveraineté? [M. G. :] C'est la souveraineté qui nous a abandonnés. J'ai vécu à une époque où on militait pour gagner des appuis à la souveraineté. On en a gagné jusqu'à 50 %, au dernier référendum. Mais depuis ce temps-là, que s'est-il passé? L'appui à la souveraineté a constamment baissé, c'est la faute à qui? Je ne le sais pas. Mais c'est un fait, c'est rendu à 32-34 %, aujourd'hui. [...] [F. H.-P. :] Vous êtes donc en train de crédibiliser la thèse de ceux qui pensent que la souveraineté, c'est l'affaire d'une génération? [M. G. :] Disons que je me suis beaucoup laissé flirter par cette idée, puis je considère que c'est probablement le cas, selon les indications que nous avons en ce moment. Je ne sais pas ce qui se passera après, mais pour maintenant, oui.» («Michel Gauthier: l'apôtre du réalisme politique», *Le Journal de Montréal*, Opinions, 14 mai 2018, p. 24.)

nologique et à tenir en même temps un discours critique sur les différents mouvements qui le composent¹⁷. Sur les ondes mêmes de la télé publique de l'État dont il démonte (et démontre) l'annexionnisme en pièces, Séguin livre un narratif, une *genèse* au mouvement indépendantiste jusqu'alors inédits.

Lorsque l'article de *La semaine à Radio-Canada* dit que Maurice Séguin est convaincu que l'histoire «s'écrit quotidiennement sous nos yeux», c'est exactement ce qui se produit à la diffusion des émissions: ce que fait le professeur, qui brise par ailleurs son «vœu de silence» envers Lionel Groulx qui est toujours vivant¹⁸, est en quelque sorte un *performatif*: non seulement donne-t-il une leçon d'his-

-
- 17 Entrevue avec Robert Comeau, 28 décembre 2018. Évoquant des figures comme celles de Dostaler O'Leary et Paul Bouchard, Jean Lamarre rappelle quant à lui l'influence toute particulière que les séparatistes de 1936-37 ont pu avoir sur le professeur de l'Université de Montréal: «Selon Séguin, ce ne sera qu'en 1936-37, au cœur de la crise économique, qu'on redécouvrira, à l'intérieur de l'un des divers groupements séparatistes qui émergent à cette époque, ce qu'est véritablement la pensée indépendantiste en remettant en question le credo national de l'égalité politique depuis l'Union et la Confédération tout en soulevant l'impossibilité d'être vraiment soi-même à l'intérieur d'une fédération. Et c'est dans le prolongement de ce mouvement indépendantiste que Séguin situe ensuite sa propre contribution [...].» (Jean Lamarre, *Maurice Séguin, historien du Québec d'hier et d'aujourd'hui*, Québec, Les éditions du Septentrion, p. 145.)
- 18 Citons à cet effet une célèbre déclaration de Maurice Séguin: «Je n'entreprendrai jamais de polémique avec [Lionel Groulx] parce qu'il m'a initié à l'histoire, qu'il m'a donné le goût de l'histoire. Puis je lui dois personnellement ma carrière à l'Université de Montréal.» (Dans Michel Lapalme, «Le nouveau chanoine Groulx s'appelle Séguin», *Le Magazine Maclean*, vol. 6, n° 4, avril 1966, p. 16.) De fait, «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» ne sera pas d'abord publié par son auteur, mais presque clandestinement par les responsables de la revue *Laurentie* qui, n'ayant pas pu accéder à un manuscrit des textes, ont tout simplement décidé d'effectuer une transcription à partir des enregistrements conservés à Radio-Canada. En ce qui concerne *L'idée d'indépendance: genèse et historique*, l'initiative de sa publication reviendrait à Denis Vaugeois et André Lefebvre. Le texte ne sera publié que le 12 décembre 1968, un an et demi après la mort de Lionel Groulx, au Centre social de l'Université de Montréal.

toire magistrale et novatrice, mais la présentation qu'il fait est elle-même aussi un moment historique en soi. Pour une première fois, l'expression historique du système des *Normes* allait être entendue dans l'espace public¹⁹. Tard, deux dimanches soirs de mars 1962 – et même s'il n'est entendu que par relativement peu de gens –, un sourd tonnerre résonne dans le ciel du Québec: désormais, pour paraphraser Michèle Lalonde, la nouvelle génération d'indépendantistes savait qu'elle *n'était plus seule* dans l'histoire et, comme le dit l'article de *La Semaine à Radio-Canada* dans la droite ligne de Séguin, qu'elle pouvait maintenant considérer que «[l]e séparatisme actuel serait donc l'aboutissement normal d'une idéologie qu'on retrouve aux sources mêmes de notre

-
- 19 L'absence de Maurice Séguin dans l'espace public a été bien réelle, mais gagnerait à être relativisée, du moins en ce qui concerne le début des années 1960. «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» marque en effet chez lui le début d'une courte, mais intense période médiatique. À l'automne 1963, il participa en effet à neuf émissions de *L'histoire à quatre voix* animée par Fernand Séguin: «Quatre professeurs d'université, quatre historiens nous donnent, chaque vendredi soir à 8 heures au réseau français de radio, leur opinion sur un moment ou un aspect important de l'histoire du Canada. [...] À partir d'un texte publié par quelques-uns de nos meilleurs historiens, ces quatre voix de professeurs nous donnent leur opinion sur les événements dont il est question et essaient d'en dégager le sens. [...] À cette deuxième série qui traite du Régime anglais, les professeurs invités sont M. Maurice Seguin, de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal et titulaire de la chaire, le chanoine Lionel Groulx, MM. Fernand Ouellet et Jean Hamelin, tous deux de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, ainsi que Laurier LaPierre, professeur d'histoire de la civilisation canadienne-française à l'Université McGill.» («L'histoire du régime anglais au Canada», *La Semaine à Radio-Canada*, vol. XIV, n° 6, 2 au 8 novembre 1963, p. 20.) Sous le titre *Précis d'histoire du Canada*, Maurice Séguin donnera également à Radio-Canada, du 23 novembre 1963 au 18 avril 1964, dix-sept cours télévisés de 45 minutes. (Voir «Les cours télévisés de l'Université Laval et de l'Université de Montréal», *La Semaine à Radio-Canada*, vol. XIII, n° 52, 21 au 27 septembre, p. 6. Dix-huit cours sont au programme, mais un de ceux-ci sera rediffusé, portant le total des leçons originales à dix-sept. Jean Blain assurera les huit premiers cours de la série, du 28 septembre au 16 novembre 1963.)

histoire²⁰». L'enthousiasme qu'ont pu ressentir certains indépendantistes reste certes paradoxal (car l'histoire et les perspectives que présente Séguin sont en réalité fort noires), mais il ne faut cependant pas oublier la dimension de provocation contenue dans cette synthèse télévisée de deux cents ans d'histoire en 104 minutes : « "Notre maître, le passé" est une expression très juste. Mais pour nous, depuis deux siècles, le passé a un nom propre. Et nos *maîtres, les Anglais*, ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissaient démolir facilement²¹. »

Il y a, en effet, dans le discours de Maurice Séguin, des phrases comme de réels coups de tonnerre, voire des *coups de fusil*. Citons par exemple la deuxième conférence qui s'ouvre avec un constat terrible et sans détour : « Dès qu'il s'installe dans la vallée du Saint-Laurent, le Canada anglais ruine fondamentalement la colonie française²². » Par l'analyse révolutionnaire déployée, mais également par le vocabulaire utilisé à la télévision d'État, ces conférences avaient quelque chose de fort provocateur en leur temps. Les archives audiovisuelles conservées par le Centre d'archives Gaston-Miron nous permettent aujourd'hui, cinquante-sept ans après leur diffusion initiale, d'examiner ces conférences comme des *objets culturels médiatiques*. Car en réalité, même si elles sont demeurées relativement ignorées jusqu'à leur publication

20 « Conférence sur le séparatisme », *La Semaine à Radio-Canada*, *op. cit.*

21 *L'idée d'indépendance : genèse et historique*, *op. cit.*, p. 65. Notons l'emploi de la deuxième personne du pluriel, qui n'est pas employée ici pour marquer la neutralité : Séguin parle bel et bien au nom de la nation québécoise. Une telle chute explosive, commentaire éditorial inattendu marquant à la fois une continuité et une rupture avec l'œuvre de Lionel Groulx, ne pouvait manquer de provoquer les consciences à l'intérieur des mouvements séparatistes de l'époque, ne serait-ce que du côté de l'Alliance laurentienne ou des révolutionnaires du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

22 *Ibid.*, p. 37.

en 1968, les conférences télédiffusées de Maurice Séguin pourraient vraisemblablement être qualifiées, au même titre que *Speak White*, le *Refus global* ou encore le Manifeste du FLQ, de textes-événements fondateurs en termes d'importance historique ou si nous les considérons comme des œuvres qui se sont aussi révélées être des *actes* historiques.

Le visionnement de ces archives nous révèle par ailleurs un détail important quant à l'écriture de Maurice Séguin. Il y a dans la version publiée des conférences 136 citations différentes intégrées au texte : celles-ci ont été identifiées par l'historien André Lefebvre sous la supervision de Séguin lui-même qui, comme nous l'apprend la préface du livre, n'avait pas cru bon d'en consigner les références étant donné que le texte était destiné à une simple présentation télévisée. Maurice Séguin pratique pour ainsi dire dans ses conférences l'intertextualité avant l'heure : il est en effet très difficile, pour quelqu'un qui n'aurait pas le texte de 1968 dans les mains (et qui, ce faisant, pourrait bien voir l'ouverture et la fermeture des guillemets) de reconnaître ce qui relève d'une citation et ce qui relève du discours du professeur lui-même. Il arrive parfois que le téléspectateur ne sache pas clairement qui parle dans ces conférences, mais en d'autres moments, Maurice Séguin compose son discours en concaténant différentes citations historiques de manière tout à fait imperceptible pour l'auditeur. En ce sens, l'expérience des émissions et celle du texte publié sont fort différentes : « Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français », texte choral...

La réception

Peut-être en raison de leur diffusion dans une bien mauvaise case horaire, les conférences de Maurice Séguin n'ont en quelque sorte pas eu de réception médiatique. Dans l'état de nos recherches, la seule personnalité qui

aurait parlé des conférences de Séguin à leur diffusion – de manière respectueuse, mais aussi bien indirectement –, c'est André Laurendeau, dans un éditorial du *Devoir* à propos du numéro spécial de la revue *Liberté* sur le séparatisme²³. Soulignant que ceux qui ont le plus à dire sur le sujet dans ce numéro sont les historiens Fernand Ouellet et Jean Blain, Laurendeau fait une divagation en apparence étrange sur la première conférence de Séguin. Commentant la revue, il écrit: «La longue étude de Fernand Ouellet, la réflexion plus dense de Jean Blain: voilà ce que je retiens surtout. Rajoutez-y une conférence remarquablement claire de Maurice Séguin à CBFT dimanche soir dernier, qui sera complétée dimanche soir prochain par un second exposé (ici je sors du numéro spécial de *Liberté*)²⁴.» Laurendeau caractérise ainsi sommairement la pensée de Séguin: «Je n'ai pas en main le texte de M. Séguin, et je craindrais de le trahir en le résumant de mémoire. Il m'a paru fonder l'histoire sur la nation, et la nation, dans une large mesure, sur l'État. Si l'État rêvé par les Patriotes de 1837 avait été possible, sans doute, dans cette optique, eût-il été un bienfait²⁵.»

23 «Le séparatisme», *Liberté*, vol. 4, n° 21, mars 1962, p. 66-189. Ce numéro, préparé par Hubert Aquin, venait, au moment de la diffusion des conférences de Séguin, tout juste d'être publié. Aquin, alors membre du RIN, y publie l'article «L'existence politique», texte aux accents séguinistes provenant d'un discours prononcé au colloque «L'indépendance nationale, une fin et un moyen» tenu à l'Hôtel Windsor les 17 et 18 février 1962 à Montréal. Inscrit à une maîtrise en histoire à l'Université de Montréal qu'il ne complètera pas, Hubert Aquin suivit en septembre 1957 les cours de Maurice Séguin, Michel Brunet et Guy Frégault. (Voir la présentation de Jacinthe Martel de «La fatigue culturelle du Canada français» dans Hubert Aquin, *Mélanges littéraires II*, Bibliothèque québécoise, 1995, p. 53 [note 23].)

24 André Laurendeau, «La “foi” séparatiste», *Le Devoir*, 22 mars 1962, p. 4. Le titre de cet article fait référence au texte d'Hubert Aquin: «La foi séparatiste, au fond, quel Canadien français ne la ressent pas, ne serait-ce que dans un moment d'abandon ou de lucidité: qui de nous oserait dire que le séparatisme est mauvais en soi?» («L'existence politique», dans *Liberté*, *op. cit.*)

25 «La “foi” séparatiste», *op. cit.*

Laurendeau remarque ensuite : « Nous sommes, particulièrement avec MM. Ouellet et Séguin, en présence de deux écoles historiques²⁶. » Ce commentaire allait de soi, mais le rédacteur en chef ne pouvait probablement pas mieux résumer l'abîme qui séparait les deux écoles qu'avec l'extrait du texte de Fernand Ouellet qu'il met ensuite en contraste avec la pensée de Maurice Séguin : « Finalement, qu'auraient valu en 1837 l'indépendance et la démocratie pour une population illettrée, sans bourgeoisie d'affaires, encadrée par des institutions à caractère médiéval et, au surplus, vivant d'une agriculture déficitaire et cela en raison de ses techniques arriérées²⁷? ». Qui plus est, Ouellet avait justement devancé Séguin en intitulant son article « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec²⁸ ».

Les conférences télévisées de Maurice Séguin ont rapidement rejoint les milieux politiques : *Le Devoir* du 14 avril 1962 rapporte en effet que M^e Cécilien Pelchat de l'Alliance laurentienne aurait « analysé la magistrale conférence de Maurice Séguin sur le Canada français » à une réunion du club Laurentie-Montréal qui se tenait la veille à la salle Saint-Stanislas²⁹. Nous trouvons par ailleurs dans cet article du *Devoir* de longs extraits d'un discours donné par Raymond Barbeau dans le cadre de cette soirée et dans lequel point une influence séguiniste certaine :

26 *Ibid.*

27 Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *Liberté, op. cit.*, p. 101.

28 Bien que le titre de ce texte fasse immédiatement penser à celui de Maurice Séguin, nul besoin de rappeler au lecteur, à l'instar d'André Laurendeau, que celui-ci s'inscrit dans une tout autre démarche que celle du professeur de l'Université de Montréal.

29 « On ne peut plus prêcher la servilité à un peuple devenu adulte », déclare Raymond Barbeau », *Le Devoir*, 14 avril 1962, p. 3 et 17.

Désormais, l'unique question est la suivante: l'État du Québec possède-t-il assez de pouvoirs pour assurer le bien de ses citoyens, quels qu'ils soient? C'est à l'État que les juristes et les moralistes reconnaissent des droits et des devoirs. Avec le droit à la vie, les autorités les plus compétentes affirment comme une vérité fondamentale de droit naturel le droit à l'indépendance des États. L'État du Québec doit prendre les mesures nécessaires pour assurer le bien commun de ses ressortissants. Seule la souveraineté nationale pourra lui donner les pouvoirs politiques, économiques et culturels qui répondront aux besoins urgents de la population québécoise. [...] Ce que les Laurentiens soutiennent c'est que là où il y a une nation authentique, il y a en même temps nécessité et présence d'un État; plus que la nation, c'est l'État qui peut se prévaloir du droit à l'indépendance. L'État du Québec, annexé par Ottawa, tenu en tutelle par un État étranger, ne peut permettre le développement normal de ses citoyens. L'indépendance s'impose [et] se justifie pleinement³⁰.

*

Le mois suivant la parution du texte dans *Laurentie*, André Laurendeau réagit à la publication dans le style qu'on lui connaît. Un an jour pour jour avant l'institution officielle de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, il écrit :

Autant que nous sachions, c'est la première synthèse faite par un historien sur ce thème. Elle est réalisée dans des perspectives évidemment séparatistes, par un esprit rigoureux qui connaît bien les époques qu'il évoque. C'est un document à méditer. [...] Il n'emporte pas mon adhésion: je le crois fondé sur le postulat quasi absolu qu'une nation ne vit pleinement que dans l'indépendance politique. Mais cet exposé clair et solide dénonce l'illusion du vieux fédéralisme où deux nations trouveraient aisément et comme spontanément leur équilibre :

M. Séguin mord à pleines dents dans ce mensonge. Il rappelle à ses lecteurs, y compris ceux qui ne le suivent

pas jusqu'au bout et sentent à diverses reprises le besoin de discuter, à quel point l'avenir est fragile, à quel point les Canadiens français doivent tenter de conquérir un nouveau fédéralisme, qui serait vécu³¹.

La «genèse» de Maurice Séguin, *révélée* entretemps aux mouvements séparatistes du Québec par la publication du texte de *Laurentie*³², semble avoir gagné le Rassemblement pour l'indépendance nationale, qui l'invite à son «école de formation politique». Ainsi, le professeur redonnera en trois séances (les 21 et 28 octobre ainsi que le 4 novembre) ses conférences, toujours sous le titre de «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français³³». Le texte de *Laurentie* pénétrera rapidement au Canada anglais: deux ans à peine après sa diffusion à la télévision canadienne-française, les conférences seront en effet traduites en anglais – avec la permission de Maurice Séguin lui-même – pour le département d'histoire de l'Université de Waterloo par un certain Paul Franklin³⁴.

-
- 31 André Laurendeau, «Une petite histoire du séparatisme», *Le Devoir*, 19 juillet 1962, p. 4.
- 32 Dépouillé de ses références historiques dans cette version, il est probable que le texte de Maurice Séguin ait, pour certains militants, pris la forme d'un véritable manifeste pour l'indépendance du Québec rédigé, qui plus est, par un professeur de l'Université de Montréal...
- 33 Voir «École de formation politique. Programme en cours.», *L'Indépendance*, novembre-décembre 1963, p. 2. Le programme des deux semaines suivantes présente par ailleurs deux figures bien connues du RIN: «11 nov. Colonialisme par: Hubert Aquin écrivain et cinéaste»; «18 nov. L'Indépendance et la Révolution par: Pierre Bourgault rédacteur de l'INDÉPENDANCE».
- 34 Maurice Séguin, *Origin and Historical Record of the Separatist Idea in French Canada*, Paul Franklin (trad.), University of Waterloo, 1964. Huit bibliothèques posséderaient toujours ce document, dont sept au Canada et une aux États-Unis (Yale University Library).



Captation de la conférence «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» du 25 mars 1962 diffusée à Radio-Canada et conservée au Centre d'archives Gaston-Miron

Conclusion

Comme nous pouvons le constater, les archives des conférences «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» du Centre d'archives Gaston-Miron jettent un tout nouvel éclairage sur *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique*. Près de six décennies après la présentation initiale de ces émissions, le contexte médiatique de diffusion permet des réflexions inédites sur ce texte, notamment par l'analyse de la présentation faite par *La Semaine à Radio-Canada* ou encore par celle de la réception médiatique et politique qui sera la sienne. Ces conférences, par lesquelles Maurice Séguin inaugure une période soutenue d'activités médiatiques et politiques où il élargit l'auditoire de son enseignement à travers le médium de la télévision et des

formations militantes au RIN, permettront peut-être également, à travers ces engagements, de rediscuter le pessimisme réel de l'homme au début des années 1960 au-delà de ce que certains écrits plus anciens ou certaines idées qui ont été transmises à partir de ceux-ci ont pu jusqu'à maintenant laisser croire.

Le professeur Séguin de «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» croyait-il *intégralement* à l'«impossible indépendance» énoncée en 1956 dans *La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada*? Si c'est le cas, ses engagements du début des années 1960 nous apparaissent pour le moins contradictoires. Il faut se rappeler que pour l'auteur des *Normes*, *l'irréparable*, c'est aussi le «non réparé» et que de la même manière, *l'obstacle insurmontable* n'est toujours qu'un obstacle «non surmonté³⁵»; dans cette perspective, *l'impossible* apparaît simplement comme ce qui n'a *pas encore été rendu possible*. N'oublions pas non plus l'injonction au «travail de sape de longue haleine» auquel nous convie l'historien à la fin de ses conférences: «Le plus grand devoir, dans l'ordre des idées, est de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle, dont souffre le Canada français³⁶.» Face au *drame* de ce qu'il concevait encore au milieu des années cinquante comme

35 Voir Maurice Séguin, *Les Normes* de Maurice Séguin. Le théoricien du néonationalisme, ouvrage préparé par Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant, Montréal, Guérin, p. 118. Citant Tardivel dans la dernière partie de *L'idée d'indépendance: genèse et historique*, Maurice Séguin écrit dans le même sens: «On dira peut-être que la sortie de la province de Québec de la confédération est aujourd'hui impossible. C'est très difficile, nous l'admettons [...]; mais difficile, très difficile n'est pas synonyme d'impossible.» (Jules-Paul Tardivel, La vérité, 18 mars 1893, dans *L'idée d'indépendance: genèse et historique*, op. cit., p. 55.) Ainsi pouvons-nous repenser avec Tardivel le propos avec lequel Séguin conclut ses conférences: si la «démolition» de nos maîtres n'est certes pas chose facile, elle n'est certes pas impossible.

36 *Ibid.*, p. 65.

«deux impossibles et [...] l'inévitable survivance³⁷», Séguin répondait, 21 ans après «Genèse et historique de l'idée séparatiste au Canada français» par une série de questions et des perspectives d'avenir :

Serait-il permis au Québec de transformer ses relations de dépendance en relations d'égalité dans l'interdépendance? Ou sera-t-il possible au Québec de corriger deux siècles d'histoire? L'Amérique anglaise lui a dit non en 1760 par la conquête. Le Canada anglais lui a dit non : en 1840 par l'union législative et en 1867 par l'union fédérale.

Quelle réponse réserve le vingtième siècle³⁸?

Et maintenant, que nous réservera le vingt-et-unième siècle? Le Québec seul devra se poser les questions inévitables quant à son existence politique et trouver leur réponse. La survivance dans la médiocrité, c'est le contraire de l'autodétermination. □

37 Maurice Séguin, «La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada», *Rapports annuels de la Société historique du Canada/Report of the Annual Meeting*, vol. 35, n° 1, p. 84.

38 Maurice Séguin, «Le Québec», dans *Québec-Canada*, Paris, Éditions du Burin, 1973, p. 165.

La Grande Illusion, principal obstacle à l'Indépendance**

Merci aux organisateurs, Josiane Lavallée, Denis Monière et Robert Comeau, pour l'organisation de ce colloque. Je dois vous avouer d'emblée que je ne suis pas historienne de formation. Il y a deux ans, je ne connaissais pas Maurice Séguin. J'ai entendu Josiane en glisser un mot lors d'une conférence et c'est avec bonheur que je me suis immergée dans ses écrits. Je voudrais rappeler, pour ceux qui ne le savent pas, que j'ai une formation scientifique. Je suis ingénieur mécanique de formation et toute mon expérience professionnelle a été dans le développement énergétique et industriel. Donc, quand je me suis mise à lire Maurice Séguin, qui a développé une analyse basée sur des faits et non sur des opinions et des croyances, son approche a tout de suite rejoint ma formation scientifique et mon expérience de développement économique.

Le mythe des deux peuples fondateurs

Depuis un certain nombre de mois, par la force des choses, j'ai fait et je continue de faire une réflexion sur l'état du mouvement souverainiste-indépendantiste au Québec. La lecture de Maurice Séguin m'a beaucoup aidé à démystifier les discours ambiants et leurs origines, en particulier le

* Ex-députée de Vachon (Parti québécois) et ex-ministre des Ressources naturelles dans le gouvernement Marois.

** Transcription de l'allocation de clôture du Colloque Maurice-Séguin.

mythe des deux peuples fondateurs. J'ai été plus de 30 ans au Parti québécois, et croyez-le ou non, je n'ai à peu près jamais entendu parler de la Conquête dans les discours. Il faut se le dire une fois pour toutes : on a été conquis. Je pense que c'est important parce que tout découle de là et je vais lire certains extraits de Maurice Séguin ; il écrit :

[les séparatistes] rendent au Canada français le plus grand des services, celui de démasquer l'imposture de la tradition La Fontaine – Étienne-Parent, ce bon vieux mythe d'une égalité possible entre les deux nationalités, ou mieux, de la possibilité pour les Canadiens français d'être maîtres dans un Québec qui demeurerait à l'intérieur de la confédération. Le plus grand devoir dans l'ordre des idées est de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle dont souffre le Canada français.

On a été conquis et, en fait, il n'y a pas deux peuples fondateurs, il y a deux peuples conquis : les Canadiens (comme ils s'appelaient à l'époque) et les Autochtones. D'ailleurs aux États-Unis, ils appellent la conquête « the French and Indian War ».

Avant d'aborder la conquête de 1760, permettez-moi de faire un petit détour. On entend souvent qu'on est un peuple de colonisés. Colonisés ? Pourtant, la conquête était la prolongation d'une guerre entre la France et l'Angleterre et, à ce que je sache, la France et l'Angleterre étaient deux puissances mondiales ! On a été donc conquis ! Pas colonisé ! Les Français ont colonisé le territoire, puis, après la conquête, les Britanniques ont, d'une façon bien différente, colonisé aussi le territoire. Et il faut le dire, ce n'est pas du tout la même sorte de colonisation. Et cette différence est très importante pour la suite des choses. Samuel de Champlain est arrivé sur le territoire avec une vision de partenariat avec les nations autochtones. Il a conclu une alliance militaire et commerciale où les colons français appuyaient les

Montagnais (Innus), les Algonquins (Anichinabés) et les Echemins (Malécites) et ensuite les Hurons (Wendats) pour la protection de leur territoire contre les attaques iroquoises. Les Autochtones, de leur côté, accompagnaient les colons français dans leur adaptation au climat et au territoire ainsi que, bien sûr, pour le commerce des fourrures. Il y avait beaucoup de métissage. Avec les Britanniques, c'est une tout autre approche, une approche complètement différente. C'est de l'apartheid avec Macdonald qui a fait adopter sa Loi sur les Indiens, qui a créé les «réserves d'indiens». C'est carrément du racisme. Et du racisme, Macdonald en a fait preuve aussi contre les Canadiens français, mais comme ils étaient trop nombreux pour l'assimilation, il a manœuvré autrement. Voilà pour le détour.

Revenons donc à la Conquête. Je pense que c'est important, parce qu'avec la défaite de 1760, il y a eu premièrement la conquête économique. Maurice Séguin explique très bien pourquoi les Canadiens français ont été éliminés du commerce des fourrures et ont dû se replier sur l'agriculture. Avant 1760, on était dans tous les domaines. On était dans le commerce des fourrures, dans le transport, dans l'importation, on était dans tout. Mais après 1760, la métropole, c'est devenu Londres, ce n'était plus Paris. Et les Canadiens, Canadiens français qui sont devenus des Québécois aujourd'hui, n'avaient plus accès au marché. Ils ont donc été complètement exclus des volets économiques. Donc 1760: conquête économique! En 1840, l'Union est venue compléter la conquête militaire et économique par la conquête politique. Cette union nous a été imposée! Et vous me permettrez de lire ce passage de Séguin: «en 1840 la nation canadienne, déjà déclassée économiquement, devient annexée politiquement et une décennie plus tard, minoritaire sur le plan démographique. Toutefois il demeure impossible de l'assimiler».

Et c'est ça notre chance. Ce n'est pas parce que les Britanniques ont été gentils avec nous. C'est parce qu'ils n'étaient pas capables de nous assimiler! Il faut arrêter de penser qu'ils ont été gentils. Ce mythe-là, des deux peuples fondateurs, intoxique notre imaginaire. Il nous fait croire à l'appartenance au Canada. Et il est difficile de se défaire de cette illusion, c'est dur émotivement. Il n'y a jamais eu deux peuples fondateurs. Cette union, consacrée en 1867 avec l'adoption de la constitution canadienne, et peu importe le type d'union (que ce soit une union fédérale autre chose), c'est une union qui résulte de la Conquête.

Vous savez, les mots ont de l'importance. Depuis un certain nombre d'années, je ressens un malaise lorsqu'on appelle ceux qui sont contre l'indépendance des fédéralistes. Parce que le mot fédéraliste réfère à un type de système très abstrait et théorique. Que le régime soit fédéral ou non, ce n'est pas le problème. Le problème, c'est la Conquête et ses conséquences. Ceux qui se disent, et qu'on nomme, fédéralistes sont d'abord et avant tout pour le Canada peu importe le système. Nous devrions donc les nommer en conséquence. Plusieurs alternatives sont possibles: des unionistes, des *canadiannistes*, etc. J'ai opté pour *canadian-niste*. Je trouve que c'est l'expression qui est la plus claire et la plus exacte.

La Grande Illusion

Je pense que c'est à partir de 1840 qu'est née la Grande Illusion. Moi, je l'appelle la Grande Illusion, Séguin, lui, l'appelle l'*illusion progressiste*. Je le cite: «Ainsi les Canadiens français, dès 1846, commencent à nourrir des illusions sur leur situation réelle à l'intérieur du Canada. On assiste alors à la formation de l'illusion progressiste». J'aime mieux l'appeler la Grande Illusion, c'est plus accessible.

Les Canadiens français en viennent à croire qu'ils sont politiquement libres d'administrer le Bas-Canada à leur guise et, après 1867, la province de Québec. Sur le plan économique, ils commencent à penser qu'ils sont eux-mêmes responsables de leur infériorité économique et que le développement de l'industrie et du commerce n'est qu'affaire de volonté individuelle. Cette illusion va devenir, pour un siècle, le credo national des Canadiens français.

Cette illusion est basée sur le mythe des deux peuples fondateurs qui, selon la logique du mythe, auraient négocié d'égal à égal. Voyons donc! On a été conquis! Conquis économiquement et conquis politiquement. Nous n'avons jamais été égaux. Nous étions subordonnés aux conquérants britanniques. Et cette Grande Illusion, qu'a-t-elle de si malsain? Elle fait croire aux Canadiens français que c'est de leur faute s'ils ne réussissent pas à se développer économiquement. Elle engendre de la culpabilisation, de l'autodénigrement. Séguin disait qu'il n'est pas possible de vraiment se développer économiquement, car tous les leviers économiques appartenaient à l'État canadien, à l'État fédéral donc aux Britanniques! Que ce soit les douanes, le commerce international, le transport ferroviaire, les voies navigables, l'immigration tous ces leviers appartiennent toujours au gouvernement canadien. Certes, on a, de peine et de misère, réussi à créer quelques leviers, mais je peux vous dire que dès qu'ils deviennent performants, les Canadiens anglo-saxons les laissent partir à l'étranger ou ont l'œil dessus et veulent les accaparer. On a qu'à penser à l'exode de plusieurs sièges sociaux du Québec inc. et, tout récemment, à la Banque de l'infrastructure du Canada créée par Justin Trudeau, localisée à Toronto, qui vise à utiliser notre Caisse de dépôt et placement du Québec. Aujourd'hui, ils lorgnent même Hydro-Québec directement ou indirectement avec le transport interprovincial d'électricité!

La Grande Illusion et le développement économique: l'exemple des sièges sociaux

Ce mythe des deux peuples fondateurs est extrêmement puissant et toxique. Il est important de le déboulonner, car il fait encore partie du discours politique.

Je vous lis un extrait du discours inaugural de François Legault.

Je prône un nationalisme rassembleur dont l'objectif est d'assurer le développement économique de la nation québécoise à l'intérieur du Canada; tout en défendant avec fierté son autonomie, sa langue et sa valeur et sa culture.

C'est exactement une reproduction de la Grande Illusion que dénonçait Maurice Séguin qui a démontré qu'il était impossible de faire le développement économique de la province de Québec à l'intérieur du Canada, car les leviers les plus importants appartiennent au Canada. Je vais vous donner juste un exemple: les sièges sociaux. Je travaillais chez Hydro-Québec lorsque notre client, l'aluminerie Alcan, a été acheté par Rio Tinto. Les impacts sur la relation commerciale ont été très importants, mais le déménagement du siège social semblait inévitable. J'ai longtemps pensé qu'à cause du libre marché, l'État ne pouvait intervenir pour empêcher l'exode de nos sièges sociaux. C'est ce qui était répété tout le temps: le libre marché, vous ne pouvez pas intervenir parce que ce sont les actionnaires sur toute la planète qui décident. Il fallait jouer le jeu du marché. Alcan, Rona, Bombardier! Et bien tous ces beaux fleurons on les a perdus l'un après l'autre, pas à cause du libre-marché Tout-Puissant, mais parce qu'on ne dispose que d'un État provincial!

Il en existe pourtant un pouvoir étatique qui permet de faire autrement. Je l'ai découvert quand je suis allée à Ottawa.

C'est un pouvoir qui existe pour favoriser le développement économique canadien. C'est le pouvoir d'autoriser, ou non, chaque transaction importante impliquant une entreprise étrangère selon son impact sur le pays, donc sur le Canada. Ce pouvoir permet d'empêcher l'exode d'un siège social. D'ailleurs, le gouvernement canadien l'a utilisé pour Potash Corp. À l'époque je m'étais demandé comment ils avaient fait pour empêcher Potash Corp de passer sous contrôle étranger. Eh bien, facile, il suffisait de refuser l'achat de Potash Corp. par une compagnie étrangère. Facile, mais le gouvernement canadien n'a pas utilisé ce pouvoir pour protéger Alcan, il ne l'a pas utilisé pour protéger RONA ni pour protéger Bombardier. Bizarre non? Eh bien non, pas bizarre, car le gouvernement canadien ne voit aucun avantage à protéger le développement économique du Québec. Et si le Québec avait été un pays, on aurait pu utiliser ce pouvoir pour d'autres transactions. Par exemple, pour protéger Provigo qui a été acheté par Loblaws dont le siège social est en banlieue de Toronto. Ce déménagement de siège social a eu un impact négatif important sur nos agriculteurs et sur toute notre chaîne alimentaire.

Il est donc illusoire de penser pouvoir faire du développement économique avec seulement des outils provinciaux. François Legault n'arrête pas de nous comparer à l'Ontario en soutenant qu'on est moins bon sans nous dire que l'État canadien a toujours favorisé l'Ontario et toujours défavorisé le Québec. Ça, c'est complètement absent de son discours! Et on se culpabilise et on se sent impuissant parce qu'il nous manque le meilleur outil!

Le Québec, une province, une nation annexée pas encore une nation indépendante Maurice Séguin nous dit qu'il y a trois possibilités pour qu'une nation vive: il faut qu'elle soit indépendante, il faut qu'elle puisse prendre toutes ses déci-

sions et qu'elle ait tous ses outils. Sans cela, elle est condamnée à végéter, c'est une nation annexée, ou à mourir, et là c'est l'assimilation totale. C'est arrivé à quelques nations.

Selon Séguin, le Québec se retrouve dans la deuxième situation comme peuple annexé. L'annexion impose une logique de survivance parce que la nation ne peut se développer par elle-même. Il explique que lorsqu'une nation est annexée, elle n'a pas tous les pouvoirs nécessaires à son développement, elle est une nation incomplète qui, au lieu de se développer et de s'améliorer, ne peut que régresser vers la médiocrité. Et si on accepte de voir la réalité en face, nous pouvons constater l'exactitude de ses théories.

Les décisions du gouvernement canadien nous font reculer décision après décision. On a beau être dans le déni, on a beau se mettre la tête dans le sable, on est en train de reculer. Il faut se réveiller et arrêter d'embellir la réalité. C'est normal de constater les problèmes si on veut faire un changement. Si la situation n'est pas problématique, on n'a pas besoin de faire un changement et l'indépendance c'est un grand changement; mais c'est un grand changement pour le mieux. Parce qu'actuellement on est annexé et on est réduit à la survivance même qualifiée de médiocre par Séguin. On n'aime pas entendre ça! Comme on n'aime pas le mot province! Mais si on était un pays, on n'aurait pas besoin de faire l'indépendance.

Ce qui nous empêche de faire l'indépendance c'est le mythe des deux peuples fondateurs qu'a bien analysé Maurice Séguin. Son analyse a inspiré la renaissance du mouvement indépendantiste dans les années 50 et 60 qui a abouti à la presque victoire de 1995. Mais depuis 1995, on est retombé dans cette Grande Illusion engendrée par le mythe des deux peuples fondateurs, qui nous amène à croire qu'on

peut améliorer la place du Québec à l'intérieur du Canada, qu'avant de faire l'indépendance, il faut faire le déficit zéro, qu'il faut régler tous les problèmes sociaux. Ce n'est pas vrai, on ne peut pas faire cela sans les outils d'un pays!

On est donc retombé dans le mythe et malheureusement on a une élite, même souverainiste, qui alimente le mythe. Et un mythe, c'est quoi? Un mythe c'est une histoire inventée! Et ceux qui inventent des histoires, on les appelle des mythomanes et la mythomanie c'est une pathologie! C'est d'inventer des histoires, fuir une réalité qu'on ne peut accepter.

Il faut donc sortir de ce mythe des deux peuples fondateurs, parce que tant qu'on va croire que c'est possible de réformer le Canada, tant qu'on va travailler à améliorer les lois canadiennes, tant qu'on acceptera de se limiter à travailler à l'amélioration du gouvernement du Québec, donc de l'État provincial, on travaillera à améliorer le Québec à l'intérieur du Canada. Ce n'est pas du tout la même chose que de travailler à l'indépendance. Ce sont deux projets complètement différents. Et pour moi, il est clair que d'améliorer le Québec à l'intérieur du Canada, outre marginalement et temporairement, c'est impossible fondamentalement, d'où la Grande Illusion.

Nationalisme provincialiste et nationalisme indépendantiste

Ma deuxième réflexion, plus récente, porte sur le nationalisme. Elle découle de la dernière campagne électorale pendant laquelle on a dit et répété à satiété que François Legault incarnait le nationalisme; nationalisme qu'il a lui-même qualifié de rassembleur dans son discours inaugural. Le nationalisme est utilisé à toutes les sauces et tout le monde se réclame du nationalisme même ceux qui ne veulent pas faire de pays. François Legault, il ne veut pas faire de pays; il l'a déjà voulu, mais il ne le veut plus.

Maurice Séguin parle de nationalisme complet et de nationalisme incomplet. Selon lui, le nationalisme complet existait avant 1760 et aussi après tant qu'on n'avait pas perdu nos leviers politiques. Un nationalisme complet c'est un nationalisme qui s'incarne dans toutes les sphères économiques. Mais après 1840, c'est devenu un nationalisme incomplet qui s'incarnait surtout dans une seule sphère, l'agriculture, là où les Canadiens français étaient confinés. Une forme d'autonomie pour améliorer l'état provincial. J'appellerais cela du nationalisme provincialiste. Il faut distinguer entre les nationalistes qui veulent faire l'indépendance et les nationalistes qui ne veulent pas faire l'indépendance. D'ailleurs Maurice Séguin disait que tout nationalisme complet est séparatiste. C'est logique! Moi, ce que j'aime de la pensée de Maurice Séguin c'est que c'est logique! C'est factuel! Cela correspond à mon esprit d'ingénieure! Et j'ajouterais que ce sont des nations et non des provinces qui sont membres des Nations unies. Et lorsqu'on obtient la nationalité, c'est la nationalité d'un pays et non pas d'une province. En toute logique, le nationalisme au Québec devrait être indépendantiste.

Il y a des partis qui rendent les choses confuses en se réclamant de l'indépendance, mais en se limitant à vouloir gouverner une province sans rien faire une fois élu pour la promotion de l'indépendance. Je suis triste de vous le dire, mais pendant les 18 mois où j'ai été au gouvernement, le gouvernement du Parti québécois n'a rien fait pour l'indépendance. Ce n'est pas une blague, je veux bien admettre qu'on était minoritaire, mais même comme gouvernement minoritaire, il est possible de prendre des décisions. On n'a même pas voulu utiliser un cent de l'État pour faire quelques études que ce soit. On n'a rien fait! On ne s'aide pas en faisant cela. Quand un parti qui prône l'indépendance tasse l'indépendance de sa plateforme électorale pour

la remettre à plus tard ; il est en train de dire à tout le monde qu'elle n'est pas réalisable ou urgente et qu'on peut se développer avec les pouvoirs d'une province. Ce parti alimente involontairement la Grande Illusion.

Le même phénomène se produit avec le Bloc qui veut se faire élire à Ottawa pour défendre les intérêts du Québec, sous-entendu dans le système actuel, donc dans le système canadien pour défendre les intérêts de la province de Québec. Des députés acceptent de parler d'indépendance dans des assemblées militantes, mais pas aux médias en lien avec l'actualité. On l'a vu dans le dossier de la Davie parce que, disaient certains, faire un point de presse au parlement d'Ottawa avec les travailleurs de la Davie et parler d'indépendance, cela serait d'instrumentaliser les travailleurs. Prétexte, baliverne, un *canadianniste* ne trouverait pas meilleur argument. J'avais prévu le coup, j'en avais parlé d'avance aux travailleurs et ils comprenaient tout à fait la logique et la respectaient. Mais au fond, qu'est-ce que cela indique ?

Cela indique que certains députés agissent comme si on pouvait améliorer les choses dans le système canadien actuel. Pourquoi serait-il nécessaire d'en sortir ? En voulant se limiter à demander notre juste part de la Stratégie canadienne de construction navale, sous-entendu que cette juste de part serait gérée par le gouvernement canadien, au lieu de présenter ce que nous pourrions faire avec une stratégie de construction navale pour la République du Québec, ces députés défendent les intérêts de la province de Québec. Défendre les intérêts de la province de Québec ce n'est pas promouvoir l'indépendance. Cela ne fait aucunement avancer l'indépendance, c'est au contraire sous-entendre que celle-ci n'est ni urgente ni nécessaire. Cela alimente également la Grande Illusion.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour préparer l'indépendance?

Nous avons une réflexion à faire pour l'avenir. Il est important que l'on regarde ce qui peut être fait et que l'on arrête de se sentir impuissant face à l'avenir. Il y a plein de choses à faire, plein de choses qui font une différence. Je sais qu'il y a des statistiques qui ont été avancées pour montrer le déclin du soutien des jeunes à l'indépendance, mais je pense que les résultats de la dernière élection devraient au contraire nous encourager puisque 48 % des jeunes ont voté pour un parti indépendantiste. Je sais bien que l'indépendance n'était pas à l'ordre du jour parce que le Parti québécois l'a écarté comme enjeu politique, mais il y a quand même 48 % des jeunes qui ont voté pour un parti qui a inscrit dans son programme la réalisation de l'indépendance du Québec.

Pour avancer, il faut d'abord sortir de la Grande Illusion, il faut sortir du mythe des deux peuples fondateurs, il ne faut plus accepter de travailler à l'intérieur du système constitutionnel canadien, il faut arrêter de mettre nos énergies à chercher à améliorer ce système! Quand vous déposez, à la Chambre des communes, un projet de loi pour améliorer une loi canadienne, vous indiquez vouloir améliorer le système actuel. Au lieu de déposer un projet de loi pour améliorer une loi canadienne, on devrait déposer un projet de loi qui définirait comment ce sera dans la République du Québec! À Ottawa, on ne prendra de toute façon jamais le pouvoir et le rôle des indépendantistes n'est pas d'améliorer le Canada. On doit être là pour faire la promotion de l'indépendance!

Je pense qu'il faut arrêter de mettre nos énergies à faire fonctionner le système imposé par la constitution canadienne tant à Ottawa qu'à Québec. Il faut mettre notre énergie à dire comment on va pouvoir s'améliorer en sortant

du système. On a été conquis et on veut sortir du système. Et c'est avec cet esprit qu'il faut traiter chacun des dossiers d'actualité. Et, on devrait toujours agir dans la perspective d'un nationalisme complet. Non pas un nationalisme provincialiste, mais un nationalisme indépendantiste.

Le transparlementarisme, c'est du nationalisme complet! C'est du nationalisme indépendantiste! Accepter de fonctionner dans la structure canadienne qui divise les pouvoirs entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, c'est de jouer le jeu du Canada! Et ça, ce n'est pas faire avancer l'indépendance! Quand on regarde un dossier, comme celui de l'environnement, si on se limite aux pouvoirs provinciaux, ce qu'on peut faire est très limité, totalement incomplet. Mais si on envisage ce qu'on peut faire avec l'ensemble des pouvoirs, cela fait toute la différence parce qu'avec les pouvoirs d'un État normal on peut agir au niveau international et on peut augmenter les ressources financières.

Au lieu de mettre notre argent dans l'achat de TransMountain, on aurait pu investir 900 millions de \$ (notre contribution au 4,5 milliards de \$) pour diminuer les gaz à effet de serre au Québec par l'efficacité énergétique, par l'électrification des transports ou le transport en commun! Au lieu que ce soit le Canada avec tous ses prix fossiles qui participe à la COP24 en notre nom, ce serait le Québec – qui a déjà atteint 50 % d'énergie renouvelable – qui nous représenterait. Imaginez la contribution qu'on pourrait avoir pour la planète! Il faut donc regarder l'ensemble des pouvoirs et c'est cela la logique du transparlementarisme. Je peux vous dire que moi, après y avoir goûté, je suis devenue complètement «addict», et je ne veux plus m'en passer, parce que de se limiter à ne regarder que les pouvoirs provinciaux, on est toujours plafonné puis on se retrouve toujours devant un mur. C'est tannant ça!

Des changements de culture importants, cela vient avec des connaissances. Mais vous écouterez les périodes de questions tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes et vous n'entendrez pas souvent parler d'indépendance. Il y a une peur chez plusieurs élus pour qui trop parler d'indépendance allait faire perdre des votes, allait leur faire perdre leur poste bien que l'appui à l'indépendance soit autour de 37 %, bien plus que l'appui à n'importe quel parti indépendantiste. Eh bien! ils n'en ont pas parlé, et ils ont tout perdu! Je ne suis pas certaine que le choc soit assez fort pour changer ce paradigme. Parce que le choc, on l'avait déjà eu en 2014, en 2012, puis même avant en 2011 avec le Bloc. En 2012, on a été élu comme gouvernement, mais minoritaire alors qu'il y avait un contexte de corruption et de printemps étudiant. Malgré ce contexte très favorable, nous avons juste réussi à faire élire un gouvernement minoritaire. Une lumière jaune aurait dû s'allumer, cela ne s'est pas produit. 2014, lumière rouge cette fois-là avec la défaite électorale, mais cela n'a pas suffi! Le PQ a continué dans le déni avec sa stratégie de reporter l'indépendance à un éventuel deuxième mandat. Suite aux résultats de 2018, certains de mes anciens collègues ont dit qu'ils étaient bien déçus de la population... Donc, je ne sais pas si le désastre électoral de 2018 sera un choc suffisant pour changer de paradigme.

Il faut être fier de qui on est, parce qu'on ne convaincra personne de devenir indépendantiste si nous ne sommes pas fiers de l'être! Et il faut mettre en lumière tous les avantages de l'indépendance du Québec avec les dossiers d'actualité; que ce soit l'immigration, l'ALENA, le cannabis, l'environnement! Je suis allée dernièrement à la marche citoyenne pour la planète, et moi j'en suis du mouvement citoyen, j'y ai contribué pendant une bonne dizaine d'années. Mais il y a un problème, le mouvement citoyen a fait une coupure avec le politique, comme si la question environnementale

allait se régler avec des gestes individuels. C'est bien les gestes individuels, mais c'est clairement insuffisant. Il n'y a que le politique qui va pouvoir contraindre l'économique! Les individus sans le politique n'y arriveront pas. Car l'économique, son moteur, c'est l'argent et l'enrichissement des actionnaires et non pas une meilleure société. Et le politique c'est l'État, ici c'est deux états, le provincial et le fédéral. La lutte aux changements climatiques c'est par l'indépendance que ça passe. C'est ça qu'il faut dire aux plus jeunes! Parce que ça ne sera pas possible d'améliorer l'environnement à l'intérieur du Canada pétrolier, c'est impossible! Imaginez le Québec pays et tout ce qu'on pourrait apporter comme contribution à la planète. Avec toute l'expertise qu'on a, notre vision qui est beaucoup beaucoup beaucoup plus environnementaliste que le reste du Canada! Cela ferait toute une différence, mais il faut le dire! Ce n'est pas une déduction que tout le monde va faire automatiquement!

Je pense qu'il faut diffuser la pensée indépendantiste de Maurice Séguin et organiser des formations, des conférences pour les militants. C'est la mission du Mouvement Québec indépendant qui vient d'être créé. Nous produirons un magazine indépendantiste et ludique; parce qu'il faut aussi avoir du plaisir! Notre ligne éditoriale soutiendra un indépendantisme assumé, transparent, transparlementaire et de bonne humeur et qui va permettre d'illustrer avec chacun des dossiers d'actualité, l'avantage pour le Québec d'être libre de ses choix.

J'entends depuis plus de 20 ans dans le mouvement souverainiste qu'il faut renouveler le discours, actualiser les exemples, etc. Mais, ça ne se fait pas. Je ne sais pas si c'est par manque d'imagination, par peur de se tromper ou par méconnaissances des dossiers de l'autre parlement, mais il est temps de passer de la parole aux actes. Non seulement

on peut, mais on doit commencer dès maintenant à préparer l'indépendance, et plus on va améliorer nos connaissances, plus on va être fier, plus on va faire reculer l'ignorance, plus on va faire reculer la peur. Parce que la peur c'est elle qui va encore être notre principale adversaire la prochaine fois. □



Xavier Barsalou-Duval
Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442
Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca

GABRIEL STE-MARIE
Député fédéral de Joliette



450 752-1940
gabriel.ste-marie@parl.gc.ca



VIGNOBLE RIVIÈRE DU CHÊNE

Commanditaire des soupers-conférences
de L'Action nationale au Lion d'Or



**Le gouvernement d'Ottawa tente
de couler l'industrie navale du Québec.**

AGISSONS!

**Signez la pétition E-1975 sur le site de la
Chambre des communes.**



Michel Boudrias
Député de Terrebonne

730, rue St-Louis
Terrebonne (Québec)
J6W 1J6
450-964-9417



BLOC
Québécois



Société Saint-Jean-Baptiste
du Centre-du-Québec

L'assurance d'une culture québécoise
forte et vivante



LANGUE
FRANÇAISE

HISTOIRE et
PATRIMOINE

FÊTE NATIONALE

ARTS et CULTURE

FIERTÉ et IDENTITÉ
QUÉBÉCOISES

la réalisation de la revue de
L'Action NATIONALE

1 800 943-2519 | www.ssjbcq.quebec



le **Rassemblement**
pour un **Pays Souverain**

Québec notre seule patrie

www.rps.quebec

LANGUE
FRANÇAISE



PATRIMOINE
NATIONAL



SOUVERAINETÉ
DU QUÉBEC



 Société
Saint-Jean-Baptiste
de la Mauricie

WWW.SSJBMAURICIE.QUEBEC

complément+

LIBRAIRIE POIRIER

La Caisse d'économie
solidaire est **la coopérative
financière des entreprises
collectives et des
citoyens engagés** pour
une économie sociale
et durable.



Gérald Larose
Président

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**



1 877 647-1527

caissesolidaire.coop

PRINTEMPS 2019

volume xiii, numéro 2

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

Le goût d'agir



Lire le
présent



L A P E N S É E Q U É B É C O I S E E N E S S A I S



Les Cahiers de lecture de L'Action nationale

Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture,
40 pages grand format couleur qui vous permettent
de partager le point de vue de collaborateurs aguerris
sur les essais publiés au Québec durant l'année.

3 parutions par année

30 \$ par an – 75 \$ pour trois ans
taxes et expédition comprises

abonnements et achats : action-nationale.qc.ca/boutique

Lectures

Lectures

Recensions

- Rodrigue Tremblay **198**
*La régression tranquille du Québec:
1980-2018*
- Jean-François Lisée **207**
Qui veut la peau du Parti québécois
- Jean-Yves Duthel **210**
*Québec solidaire... À vendre...
Vendu*

Rodrigue Tremblay

La régression tranquille du Québec : 1980-2018

Montréal, Fides, 2018, 343 pages

C'est dans mon auto, un certain 22 octobre 1976, que j'ai appris que le directeur du département d'économie de l'Université de Montréal – dont j'utilisais dans mes cours le livre *L'économique* –, avait décidé de faire le grand saut en politique sous la bannière du PQ. Je m'en réjouissais d'autant plus qu'un autre de nos économistes parmi les plus en vue, Pierre Fortin, venait tout juste de se prononcer en faveur de la souveraineté en offrant son appui au PQ. Deux signes avant-coureurs du triomphe d'un peuple, « peut-être pas si petit », trois semaines plus tard.

Détenteur d'un doctorat obtenu à Stanford à la faveur de la fameuse bourse Woodrow Wilson, la carrière universitaire de Rodrigue Tremblay s'est déroulée entièrement sur les flancs du Mont-Royal de 1967 à 2002 d'où il publiera une vingtaine d'ouvrages pour la majorité liée à sa spécialité : le commerce international. Le titre de l'ouvrage annonce on ne peut mieux son contenu. Si un journaliste torontois a vu juste en 1964 par sa suggestion de l'expression *Quiet révolution*, on admettra que, depuis 40 ans, le Québec se situe aux antipodes de ce qu'il a été durant les années 1960-1970. Une réalité que les moins de 50 ans ne sauraient connaître pour

paraphraser Aznavour. « Le Québec est en pleine régression politique » écrit l'auteur qui plaide pour y remédier l'instauration d'une grande coalition politique en donnant comme exemple celle mise de l'avant par le RIN : « Les partis qui ont fait bouger les choses au Québec ont souvent été des partis de coalition (p. 266-267) ». Inutile de préciser que l'ancien député de Gouin n'a pas en tête le parti qui a surpris tout le monde le 1^{er} octobre dernier...

Souvent les ouvrages écrits par des économistes rebutent les lecteurs par les nombreux tableaux remplis de chiffres et par le recours à des formulations parfois sophistiquées. Je m'empresse de les rassurer. En fait, l'auteur sait oublier qu'il est économiste comme il l'a prouvé par son *Code pour une éthique globale* (Liber, Montréal, 2009) qui se lit sans problème. C'est en ancien homme politique qu'il offre ici cette rétrospective s'étendant sur quatre décennies. Et, pour ce faire, il utilise un style aussi clair qu'efficace, marqué de phrases courtes sans effet de manche littéraire pour mettre de l'avant des informations appuyées sur une documentation rigoureuse. Un sous-titre de la conclusion générale résume bien l'ensemble de l'ouvrage: le « gros mensonge d'omission » de Pierre-Elliot Trudeau (en fait, l'auteur en signale une panoplie), la naïveté de René Lévesque et la faiblesse de Robert Bourassa (p. 277). En abordant la contribution de ces trois politiciens qui lui ont été familiers, Rodrigue Tremblay dénonce plusieurs mythes, dont celui qui voudrait que les Québécois aient dit NON deux fois à la souveraineté. L'auteur montre très bien qu'ils ont été trompés en 1980 et que les Québécois francophones ont répondu OUI en 1995 à 60 %¹.

1 Même s'il ne peut éviter le scandale des commandites et la commission Gomery, Rodrigue Tremblay n'insiste pas sur l'aspect « volé » du référendum.

L'érudition de l'auteur lui permet ici et là d'éviter la linéarité dans la chronologie des faits rapportés. Ainsi, au chapitre 4, de façon opportune, il se réfère à l'Acte de Québec de 1774 pour ensuite se rapporter à l'Acte constitutionnel de 1791, ceci alors que le premier chapitre débute avec Jacques Cartier suivi de Samuel de Champlain. C'est dans ce chapitre, puisque l'on n'est pas encore en 1980, qu'il rafraîchit la mémoire des *baby-boomers* en racontant ce qui fut à la base des vicissitudes de sa carrière politique: son opposition (avec raison) à la nationalisation de l'amiante et surtout l'incapacité de faire accepter son projet d'une banque d'affaires du Québec. S'il a annoncé son entrée en politique un vendredi, ce sera, selon ses termes, avec fracas qu'il démissionnera le vendredi 21 septembre 1979. Et on en arrive à la première décennie avec le référendum de 1980.

Tous les chapitres ont en exergue de fort intéressantes citations de grands personnages ou d'hommes politiques. Oui, De Tocqueville n'est pas oublié, mais ici la vedette c'est Pierre Elliott Trudeau et son discours du 14 mai dont certains extraits aux échos nasillards résonnent encore dans mes oreilles: «Soyez prévenus, vous citoyens des autres provinces: nous n'admettrons pas que vous interpréteriez une victoire du NON comme le signe que tout va bien de nouveau et que nous pouvons revenir au statu quo».

L'auteur aurait pu ajouter ce dont je me rappelle: «vous voulez du changement, vous aurez du changement!» Les applaudissements frénétiques suscités par ses propos – et beaucoup d'autres similaires comme le signale l'auteur –, feront que ceux qui étaient favorables au livre beige de Claude Ryan (prônant une radicale décentralisation des pouvoirs dans le cadre d'un fédéralisme renouvelé) et réconfortés par une loi 101 non encore hachurée par la Cour suprême (avec l'aide de Julius Grey), en votant NON,

disaient OUI à une certaine forme de souveraineté. Un fait qu'a dénié à quelques reprises dans ses chroniques l'ancienne riniste Lysianne Gagnon avec la foi d'une nouvelle convertie au *born again federalism*, trop grande admiratrice de Pierre Elliott Trudeau pour reconnaître son hypocrisie.

Moins de deux mois après que les Québécois eurent voté en faveur des changements que le clan du NON leur annonçait Pierre Elliott Trudeau, ce dernier publia une lettre ouverte affichant cette fois ses vraies couleurs ; avis était donné qu'il fallait oublier toute velléité d'un fédéralisme renouvelé. Claude Ryan pouvait aller se rhabiller avec son livre beige. Aux prises avec le « gros mensonge fait aux Québécois » (p. 90), qu'aurait-il fallu faire d'autre sinon déclencher immédiatement des élections au prétexte que les Québécois ont été trompés. Le pire résultat éventuel de cet appel au peuple aurait été la victoire de Claude Ryan et de son livre beige. Or, effectivement, qui parmi nous, aujourd'hui, ne se contenterait pas du projet de l'ancien directeur du *Devoir* comme alternative à ce que nous connaissons depuis 1982 et de ce qui s'annonce pour les années à venir ? En fait, comme le souligne Rodrigue Trembay, avec le retour au pouvoir de Pierre Elliott Trudeau, ce fut une erreur d'aller au casse-pipe que devenait un référendum perdu d'avance. À la place, des élections auraient eu pour enjeu les trois options constitutionnelles représentées à l'Assemblée nationale. Avec son coup de force constitutionnel de 1982, Pierre Elliott Trudeau n'a fait que profiter d'un René Lévesque fortement affaibli, les mains sans mandat, qu'il n'allait pas manquer de rouler dans la farine. Le temps de la régression tranquille allait battre son plein.

Inspiré par M. Bock-Côté, le long titre du chapitre 4 évoque le cauchemar de 1981-1982 et la mise en branle de la dénationalisation du Québec. Qualifié de « nouveau Durham », Pierre Elliott Trudeau a profité de l'état de faiblesse de

René Lévesque pour bernier les Québécois. En bon pédagogue qu'il fut comme professeur, Rodrigue Tremblay connaît l'importance des répétitions, mais comme on le sait, un défaut n'est rien d'autre qu'une qualité exagérée. Ainsi, était-ce nécessaire de revenir (p. 127) au tristement célèbre discours du 14 mai 1980? La tentation était de toute évidence, trop forte pour ne pas insister sur les mensonges qui conduiront à «la nuit des longs couteaux» du 5 novembre 1981.

Là-dessus, l'auteur rapporte les propos de nul autre que l'ancien responsable des discours de Pierre Elliott Trudeau, André Brunelle qui, dans un ouvrage également publié chez Fides, avoue être tombé de haut lorsqu'il fut invité à traduire l'entente obtenue dans le dos de la délégation du Québec: «J'eus le sentiment d'avoir été trompé à l'instar de tous les Québécois à qui M. Trudeau avait promis un fédéralisme renouvelé en échange d'un NON majoritaire à la souveraineté-association que leur proposait René Lévesque» (*Pierre Elliot Trudeau: l'intellectuel et le politique*, 2005, p. 361). Rodrigue Tremblay ne manque pas de le marteler: le référendum de 1980 se trouve entaché de mensonges, de demi-vérités et d'omissions. Pour l'auteur, la façon de faire du maître chanteur d'Ottawa s'apparente en tout point aux façons de procéder d'un pays totalitaire. Oui, les Kim Jong-un et autres princes tels les Mohamed ben Salmane de ce monde pourraient trouver chez Pierre Elliott Trudeau des sources d'inspiration.

Mais, comme il faut faire contre mauvaise fortune bon cœur, Rodrigue Tremblay mentionne que, face au machiavélisme et à la manipulation du gouvernement Trudeau, les Québécois ont réagi en reportant le PQ au pouvoir le 13 avril 1981. Ce qui me rappelle l'opinion d'un sage octogénaire gaspésien, reproduite dans *Le Devoir* durant la campagne référendaire: «Le parti qui perdra le référendum sera élu aux élections suivantes». On se rappellera que le

soir du 20 mai, Claude Ryan avait été mauvais gagnant. René Lévesque s'est donc transformé en récipiendaire d'un prix de consolation : la responsabilité de diriger... un « bon gouvernement ».

Le chapitre 5 débute avec en exergue une citation de Jean Lesage datant de 1965 où il associe le « Maître chez nous » à la Révolution tranquille : oui, un fer dans la plaie toujours ouverte des gens de ma génération. Une partie importante du chapitre porte sur le saccage de la loi 101 (amendée pas moins de huit fois) vu ici comme le début de la fin de la Révolution tranquille. Sa version originale ne pouvait composer avec l'idéologie unitaire d'un Canada « One nation » de Pierre Elliott Trudeau. Encore une fois, l'auteur ne peut s'empêcher d'accorder une part du blâme à René Lévesque pour s'être jeté dans la gueule du loup en donnant lieu à un référendum dépourvu de « conditions gagnantes ». Qui aurait cru que ces dernières se présenteraient avant la fin du siècle ? Elles font l'objet des chapitres suivants : du beau risque, le lac Meech et le référendum presque gagné et en partie... volé.

Le 18 mars 1987, Robert Bourassa fait connaître les cinq « conditions minimales » qui conduiraient à l'acceptation de la *Loi constitutionnelle de 1982*. On connaît la suite : c'est l'échec de l'accord. À l'eau du lac, ce 22 juin 1990, les cinq conditions. L'auteur ne le mentionne pas, mais nombreux se rappelleront que deux jours plus tard, de trois à quatre cent mille manifestants fermeront le défilé de la Saint-Jean sur la rue Sherbrooke en revendiquant la souveraineté. Retour sur la perfidie de Pierre Elliott Trudeau pour qui Meech « aurait rendu le gouvernement fédéral tout à fait impotent » (p. 186). Et, mensonge suprême aux dires de l'auteur, l'accord issu de « la nuit aux longs couteaux » fut décrit par son responsable comme la victoire de la population sur le pouvoir politique.

Et voilà qu'apparaît De Toqueville en exergue du chapitre 7 avec une très pertinente allusion à ce qui arrive à une nation qui, fatiguée de longs débats, accepte qu'on la dupe pourvu qu'on la repose... Cette fois c'est la faiblesse de Robert Bourassa qui est mise en évidence avec ses attermoiements qui ont succédé à sa fausse promesse de tenir un référendum sur la souveraineté dont il ne voulait aucunement. Ce qui me rappelle une déclaration de Pierre Bourgault: «Bourassa s'oppose à l'indépendance parce qu'il sent ne pas avoir les capacités pour diriger un pays indépendant, et il a raison». Pour faire tomber la poussière soulevée par l'échec de Meech, la commission Bélanger-Campeau fut mise en place. Son rapport recommanda d'ouvrir de nouvelles discussions d'ordre constitutionnel et, advenant un nouvel échec, un nouveau référendum serait tenu sans tarder.

Il y a bien eu un nouveau référendum, mais pas celui qui était souhaité; celui portant sur l'entente de Charlottetown de 1992. Le NON l'a emporté au Canada comme au Québec, mais, comme on le pense bien, pour des raisons opposées. Robert Bourassa, disposé à accepter n'importe quoi pouvant faire oublier le rapport Bélanger-Campeau, a été fidèle à lui-même. Il n'y a pas lieu de l'idéaliser en le comparant aux Charest et Couillard. Rodrigue Tremblay a raison d'écrire qu'il a raté son rendez-vous avec l'histoire en choisissant de s'écraser et de faire du surplace². Il passera l'arme à gauche onze mois après le dernier (à ce jour) de nos référendums. Le NON très peu convaincant n'a pas retenu le gouvernement Chrétien d'en profiter pour enfoncer un autre clou dans le cercueil de l'autonomie du Québec» (p. 235) avec le *Clarity Act*.

2 Non sans mal, la Ville de Montréal est parvenue à donner son nom à une artère qui conduit vers... l'Université McGill.

Les deux derniers chapitres traitent de questions très contemporaines en touchant à la démographie et à l'immigration. Sur ce dernier point, il ne faut pas s'attendre à ce qu'*Ici Radio-Canada*, *La Presse* et, je serais tenté d'inclure, dans une certaine mesure, *Le Devoir* avec sa nouvelle direction, endossent le point de vue ici affiché. Car Rodrigue Tremblay ne cache pas son souci de préserver notre identité. En conséquence, alors que le gouvernement Legault annonce limiter les nouveaux arrivants à 40 000 par année, l'auteur avance le chiffre de 25 000, soit l'équivalent de l'accroissement annuel de la population du Québec. Ce faisant, on éviterait ainsi les problèmes sociaux d'intégration auxquels font face les Européens. Rodrigue Tremblay qui, tout au long du livre, soulève des questions en y apportant des tentatives de réponses, termine sa fort lucide conclusion générale par une question sans fournir de réponse, puisqu'il en incombe à ses compatriotes de le faire :

Est-ce que les Québécois et les Québécoises d'aujourd'hui, en tant que patriotes de toutes origines, ont la volonté de travailler à la survie, à l'épanouissement et à la prospérité de la seule nation majoritaire en Amérique du Nord? (p. 287)

J'ai fait allusion à l'efficacité d'écriture de l'auteur. Mais, comme tout auteur n'est pas le seul responsable de la qualité d'un ouvrage, l'éditeur ayant également à jouer son rôle. Ce qui est le cas ici en offrant au lecteur une facture bien aérée garnie de sous-titres évocateurs. Rien à dire donc sur la forme. Quant au fond, puisqu'il est question de régression jusqu'à aujourd'hui, le lecteur s'attend à ce que le tout dernier chapitre fasse le procès des quelque quinze ans de pouvoir du PLQ. Nul doute que Rodrigue Tremblay en a été un fin observateur. Peut-être s'y applique-t-il pour les fins d'un prochain ouvrage. Je l'imagine tout décortiquer en s'inspirant de l'approche adoptée par Lucia Ferretti dans

L'Action nationale avec sa chronique sur le démantèlement de la nation et surtout par son bilan du gouvernement Couillard qui s'impose déjà comme une référence incontournable³. Oui, je verrais bien le point de vue de l'économiste en ajout ou en complément de celui de l'historienne.

Si, en vertu des couleurs fortement affichées de l'auteur, on peut concevoir l'hésitation des professeurs de cégeps d'imposer ce volume comme lecture obligatoire à leurs étudiants, ils se doivent, à tout le moins, de le donner en référence. Oui, pour que la jeunesse sache ce qui s'est vraiment passé surtout durant les vingt premières années de cette régression qui, si «la tendance se maintient», ne pourra que se poursuivre. Quant aux aînés, je ne vois guère mieux pour leur rafraîchir la mémoire ou pour compléter leurs informations, et pourquoi pas à pour ne pas perdre espoir, malgré tout.

André Joyal

Professeur associé à l'UQTR

Jean-François Lisée*Qui veut la peau du Parti québécois*

Montréal, Éditions Carte blanche, 2019

Dans son livre sur la débandade électorale du Parti québécois, Jean-François Lisée se montre satisfait de sa performance. Convaincu d'avoir toujours raison, il ne fait nullement acte de contrition. Son objectif est de nous montrer qu'il a fait pour le mieux dans les circonstances et qu'il n'a presque rien à se reprocher sauf peut-être de ne pas avoir suffisamment communiqué sur le rajeunissement des cadres du Parti québécois. Pour le reste, il a été à la hauteur de la tâche et ses stratégies étaient logées à l'enseigne du bon sens. Il a fait pour le mieux, il n'a pas de regret. « J'ai pour moi le sentiment du devoir accompli » (p. 149). Alors, comment expliquer le désastre ? Comment expliquer que la meilleure campagne électorale, aux dires de Lisée, ait engendré des résultats calamiteux ?

C'est d'abord la faute à Québec solidaire qui n'a pas voulu le suivre sur la route de la convergence. Tout aurait été merveilleux pour le PQ si QS avait accepté le plan proposé par le chef du Parti québécois. Mais les dirigeants de QS, et surtout Manon Massé, l'ont roulé dans la farine et n'ont pas voulu sacrifier l'intérêt de leur parti pour sortir le PQ de l'ornière où il s'enfonçait. Il a commis une faute de bonne foi, car il a fait confiance aux négociateurs de QS qui ont trahi leur engagement en refusant le jeu de dupes qui aurait assuré l'hégémonie du PQ dans cette éventuelle alliance. Lisée qui veut tirer des leçons de son expérience a oublié qu'il faut être en position de force pour faire accepter ses idées à un concurrent. Les stratèges de QS ont montré dans cet épisode qu'ils n'étaient pas naïfs et que leur objectif était de supplanter le PQ. Lisée a été aveuglé par sa stratégie qu'il pensait imparable.

L'appel au vote stratégique pour battre les libéraux était une autre billevesée. Pour être l'alternative aux libéraux, le PQ a choisi de s'éloigner de son positionnement traditionnel en se rapprochant du centre droit par l'élimination de l'indépendance comme enjeu électoral. Là encore, Lisée aurait dû savoir qu'un parti qui abandonne son option perd sa crédibilité et n'inspire pas confiance. Il perd ses militants les plus aguerris et ne gagne pas de nouveaux électeurs surtout lorsqu'il est en compétition avec un parti qui a été constant dans ses engagements. En voulant se rapprocher des positions de la CAQ, il n'a réussi qu'à donner plus de crédibilité à ce parti qui s'est présenté comme la véritable alternative au Parti libéral. Le PQ a perdu parce qu'il a été piégé par ses incohérences.

Enfin, la dernière explication de l'échec est le classique «C'est la faute aux médias». Ils n'ont pas transmis au bon peuple les messages alambiqués du PQ nouveau. Ils n'ont pas relayé la bonne image. Les journalistes ont pratiqué la distorsion systématique des positions du PQ, écrit-il (p. 78). Si les électeurs avaient eu connaissance des propositions du PQ, ils auraient voté pour lui. Les médias ont favorisé les concurrents du PQ : QS, à gauche, en ne le critiquant pas et la CAQ, à droite, en n'insistant pas sur ses errements. Les médias, comme ils le font dans toutes les élections, ont parlé plus des sondages que des enjeux et ont ainsi montré que la CAQ était en progression ce qui a amplifié l'effet du suivisme et rallié des souverainistes convaincus qu'il fallait battre les libéraux. Ils ont ainsi fait échouer la stratégie du vote stratégique puisque les sondages plaçaient le PQ en arrière de la CAQ qui était le seul parti capable de battre les libéraux. Le PQ s'est piégé à sa propre stratégie.

Lisée s'étend longuement sur les péripéties de la campagne, mais à aucun moment il n'aborde le vrai problème : comment expliquer que sous la gouverne de Pierre Karl

Péladeau, le PQ ralliait 30 % des électeurs et que deux ans plus tard, il n'obtenait le soutien que de 17 % des Québécois : une chute spectaculaire de 13 points sous son leadership ? N'y a-t-il pas un lien entre le changement d'orientation qu'il a fait adopter et la désertion de ces électeurs ?

Après la lecture de ce livre, on demeure perplexe devant l'aveuglement volontaire. Comment un chef aussi intelligent, informé et familier avec le monde des médias peut-il les rendre responsables de la déroute du PQ ? Dans son titre, il les accuse même de vouloir la peau du Parti québécois. Les médias ont toujours fait ce qu'ils ont fait. Rien de nouveau sous le soleil. Il faut lire à ce sujet son excellent chapitre sur les relations entre le journaliste et l'élu. Comment peut-il alors évoquer de façon crédible un complot des médias pour abattre le PQ ? Lisée a tiré plus de cinquante leçons de cette défaite, mais il a oublié la plus importante : celui qui veut jouer au plus fin et concilier les contraires est toujours supplanté par celui choisit d'être cohérent et de défendre ses idées.

Denis Monière

Jean-Yves Duthel*Québec solidaire... À vendre... Vendu*

Québec, Michel Brûlé, 2018, 159 pages

Depuis des années, Québec solidaire défraie la chronique politique. Étrangement, plus on en parle, moins on le connaît. Exception faite de son idéologie qui le situe à l'extrême de la gauche, son programme politique demeure mystérieux, comme une région inexplorée. Lors de la dernière campagne électorale, les propositions de QS tenaient sur deux pages. De deux choses l'une, ou bien ses dirigeants sont d'habiles cachottiers – ce qui implique qu'ils aient quelque chose à cacher, telle leur position sur la laïcité! –, ou bien les journalistes qui couvrent la scène politique québécoise ne sont pas curieux. Peu importe les raisons, cette discrétion entourant le programme de QS lui confère un indéniable avantage politique. Ce parti n'est ni scruté ni évalué selon les mêmes critères que les autres.

Dans un essai au titre percutant, *Québec solidaire... À vendre... Vendu!*, Jean-Yves Duthel, militant indépendantiste de longue date, s'est donné le mandat de jeter un peu de lumière sur cette grande noirceur solidaire. Son réquisitoire est divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur nous rappelle que le rôle de l'extrême gauche dans l'histoire aurait essentiellement consisté à « saper la social-démocratie, sa réelle rivale, son ennemi juré! » QS ne ferait pas exception à la règle, Duthel avançant que « ses porte-paroles s'acharnent contre le seul parti social-démocrate québécois, le Parti québécois » (p. 8). L'auteur nous invite donc à l'accompagner dans une promenade historico-politique qui nous amène de la Révolution française à la Catalogne, en passant par la Russie, l'Allemagne, la Grèce et la France contemporaines. Bien que ce procédé ne soit pas sans vertu, il reste qu'il est quelque peu déconcertant. D'abord, la démonstration est

beaucoup trop longue, plus de soixante pages. Ensuite, on ne peut passer de Robespierre, Rosa Luxembourg ou Lénine à Françoise David, Amir Khadir ou Manon Massé sans que le contraste nous saisisse. À mon avis, l'auteur aurait dû se limiter à comparer le rôle et les idées de QS à ceux de partis d'extrême gauche actuels, telle la France insoumise dont il s'inspire d'ailleurs largement.

Dans la deuxième partie, Duthel troque sa plume d'historien pour celle de pamphlétaire. Et ce changement de ton et de forme donne un tout nouveau souffle à son essai. Ses portraits de quelques députés solidaires ainsi que ses descriptions de quelques positions politiques de QS, telles la convergence, la laïcité et l'indépendance du Québec, valent le détour. Dans le chapitre intitulé «Quand Françoise se béatifie» (p. 81), l'auteur n'a pas de mots assez forts pour dénoncer l'hypocrisie de cette «Mère courage», «elle qui ne se gênait pas d'attaquer le gouvernement péquiste qui l'aidait pourtant à se faire connaître» (p. 85). Duthel va même jusqu'à dire qu'elle «s'entendait bien avec Jacques Parizeau, pourtant perspicace dans la détection des espions» (p. 84). Au sujet d'Amir Khadir, notre auteur avance qu'il aurait rencontré David lors d'une mission en Irak. «C'est donc à des milliers de kilomètres du Québec, écrit-il, que se dessine l'alliance entre le renard et la belette. Ces deux mammifères chassent les mêmes proies. Ils vont ajouter à leur menu la chasse aux péquistes!» (p. 90-91).

Motivé par une volonté d'égalité et de justice, Duthel écorche aussi les nouveaux venus. On apprend que Manon Massé est entrée «dans le monde communautaire comme on entre en religion.» «Pour moi, insiste Duthel, elle représente ce genre de personnes qui s'accrochent aux victoires en prétendant y avoir joué le rôle principal, mais qui avouent l'instant d'après s'être volontairement mises en retrait par

solidarité» (p. 100-101). Gabriel Nadeau-Dubois, ou «Le freluquet suave» (p. 103), serait un «bébé gâté, pur produit de la bourgeoisie et qui se prend pour le sauveur des petites gens, lui qui n'a pas cillé – ses parents syndicalistes non plus, d'ailleurs – pour fréquenter un collègue privé» (p. 107-108). Le temps a bien fait les choses. L'essai de Duthel a été publié assez tard pour qu'il puisse ajouter à son tableau de chasse le spécialiste du magasinage politique, l'humble parmi les humbles, soit le sieur Marissal à propos duquel il écrit que «[s]on adhésion à la souveraineté me fait penser au chien qui lèche la main qui le nourrit. Au moindre passant qui lui tend un morceau de viande, il va abandonner son maître.» L'auteur associe également ce personnage à des mots aussi exquis que «vénalité», «tricherie» et «mensonge» (p. 113). Disons-le tout net, la lecture de cette partie de l'essai est franchement jouissive. À l'évidence, Jean-Yves Duthel ressentait un urgent besoin de se vider le cœur, pour notre plus grand plaisir.

Les chapitres suivants concernent quelques politiques de QS. Entre autres, Duthel dénonce «Cette satanée convergence!» (p. 115). Notre auteur tombe à bras raccourcis sur l'ancien chef du PQ, Jean-François Lisée, car il «devra porter la responsabilité d'avoir entraîné le PQ dans un cul-de-sac terrible. Celui qui s'était toujours présenté en fin stratège finissait en cocu certifié!» (p. 122) Tous les naïfs, et Dieu sait s'ils sont nombreux dans les rangs indépendantistes, auraient avantage à lire le chapitre VIII intitulé «Quid de l'indépendance?» Ils comprendraient alors que QS est d'abord et avant tout un parti politique d'extrême gauche pour qui l'indépendance du Québec n'est qu'une lutte parmi d'autres. Comment donner tort à Duthel lorsqu'il avance que «La déclaration par Québec solidaire qu'il est souverainiste est une supercherie pure et simple» (p. 131)? À propos de la fameuse «assemblée constituante» si chère

à QS, il réplique que «les assemblées constituantes qui se sont tenues dans l'Histoire mondiale étaient élues une fois le nouveau régime proclamé» (p. 132). Toujours à ce sujet, Duthel ajoute un élément que l'on aurait tort d'ignorer: «QS ne veut pas du peuple dans sa constituante, il veut les groupuscules avec lesquels il se sent proche et à l'aise» (p. 133).

Je rappelle le titre de l'essai: *Québec solidaire... À vendre... Vendu!* J'avais hâte de savoir à qui QS avait bien pu se vendre. Selon Duthel, QS se serait vendu aux fédéralistes. Plus encore, il affirme ceci: «Je suis de ceux qui commencent à croire que QS est né à l'instigation de la GRC» (p. 143). Malheureusement, il écrit cela sans en avoir les preuves. Son raisonnement part d'une déduction tirée de l'histoire. S'il est vrai que les fédéralistes n'ont pas lésiné sur les moyens pour combattre les indépendantistes, s'il est vrai qu'ils ont intérêt à diviser le vote, s'il est vrai qu'ils ont intérêt à mêler l'indépendance du Québec aux idées les plus radicales de l'heure, s'il est vrai qu'ils ont intérêt à semer la confusion et la discorde, de là à conclure que QS serait leur créature, il y a un pas que je ne saurais franchir sans preuve formelle. Par ailleurs, depuis quand le PQ aurait-il besoin du gouvernement fédéral, de la GRC et de la famille Desmarais pour s'enfarger dans les fleurs du tapis alors qu'il est fort bien capable de le faire sans l'aide de personne?

Au-delà de ces quelques considérations, le défaut principal de cet essai tient en l'absence d'une analyse, même sommaire, du programme politique de QS. Qu'en est-il, en effet, de ses propositions en éducation, en culture, en économie et en santé? Quelle est la vision de QS au sujet de la question de l'heure, soit la liberté d'expression? Notre auteur est muet sur ces questions. Pour Duthel, il semble que ce soit des détails superflus. Et cette omission est d'autant plus attristante que les journalistes tentent de nous laisser

croire que l'extrême droite serait à nos portes alors qu'ils ferment les yeux sur la présence de plus en plus importante dans les débats publics de l'extrême gauche. Ignorance? Complaisance? Naïveté? Je ne sais trop, mais cela prouve la virtuosité des dirigeants de QS. Leurs propositions de gratuité scolaire et de soins dentaires ne servent qu'à dissimuler leur véritable idéologie et leurs véritables intentions.

En conclusion, à cause de ses longueurs et de son mutisme au sujet du programme de QS, l'essai de Jean-Yves Duthel manque, en partie, sa cible. Il faut néanmoins lui reconnaître un mérite: il a fait ce que personne, jusqu'ici, n'avait osé faire, soit révéler la duplicité des dirigeants de Québec solidaire. Il nous faut donc espérer que d'autres observateurs suivent ses traces pour qu'enfin, Québec solidaire ne soit plus, comme le disait si bien Winston Churchill à propos de l'ancienne URSS, «une devinette enveloppée dans un mystère à l'intérieur d'une énigme».

Martin Lemay
Essayiste

DEPUIS
1978

40 ans sodep

revues
culturelles
québécoises

ARTS VISUELS CINÉMA CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ HISTOIRE ET PATRIMOINE LITTÉRATURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE THÉORIES ET ANALYSES

dans
quelques
années
dans LES MURS

La culture
en revue


SODEP.QC.CA

Inscrivez la
« Ligue d'action nationale »
parmi vos fournisseurs avec
votre numéro d'abonné

Payer une facture Aide ⓘ | Imprimer 🖨️ | Fermer ✕

[Faire un paiement](#) [Ajouter une facture](#) [Modifier ou supprimer une facture](#) [Changer l'ordre des factures](#)

Attention : Pour des raisons de sécurité, un délai de 2 jour(s) est nécessaire pour compléter l'inscription de certains fournisseurs à votre dossier de factures AccèsD. [Consulter la liste](#)

 ASSISTANT
ACCÈSD >

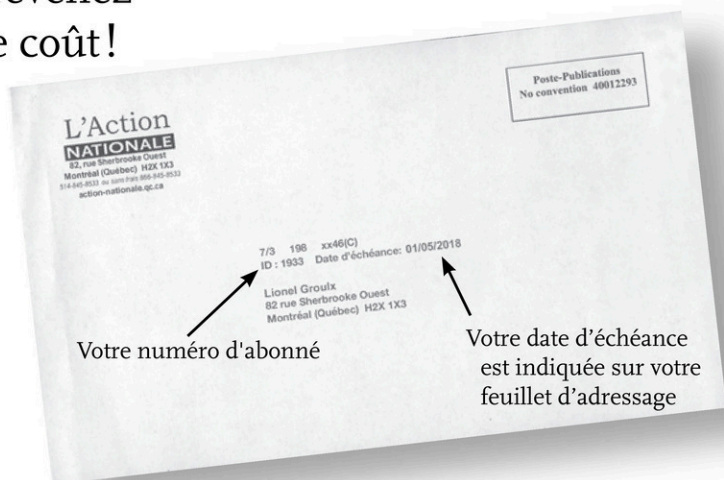
Fournisseur	N° de référence	Descriptif
Ligue d'action nationale (QC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

[Valider](#) [Annuler](#)

et payez directement votre
renouvellement d'abonnement
de votre compte bancaire.

Chez Desjardins et dans
les institutions financières
participantes

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* **VISA et MASTERCARD** acceptées

** **VISA, MASTERCARD** ou de votre compte **PAYPAL**

L'Action NATIONALE

Liberté d'expression

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

Rédaction

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

Index

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985.

Les numéros de *L'Action française* et de *L'Action nationale* de 1917 à 2013 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

Reproduction

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

Mise en page et infographie

Sylvain Deschênes

Impression

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Anne-Michèle Meggs

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Nicolas Bourdon

Robert Comeau

Myriam D' Arcy

Catherine Fournier

David Leroux

Jacques C. Martin

Martine Ouellet

Gilbert Paquette

Danic Parenteau

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Pierre Serré

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Henri Laberge, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy †

L'ACTION NATIONALE

EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité, et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca

TABLEAU D'HONNEUR
DES DONATEURS ET LÉGATAIRES
DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Plusieurs personnes nous ont laissé des legs ou des dons qui permettent d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant 100 ans. C'est la Fondation Esdras-Minville qui gère le patrimoine dédié à la revue, mais pour l'obtention d'un reçu pour fins fiscales, il faut libeller les dons et les legs à la Ligue d'action nationale.

Nous exprimons notre gratitude à nos généreux mécènes par une mention à perpétuité à ce tableau d'honneur qui fait état du cumul des dons et des legs.

MEMBRES BÂTISSEURS ÉMÉRITES

plus de 50 000 \$

François Gaston André
Beudoin Beudry † Véronneau

MEMBRES GRANDS BÂTISSEURS

de 25 000 \$ à 49 999 \$

Hector Roy †

MEMBRES BÂTISSEURS

de 5000 \$ à 24 999 \$

Dominique Bédard †	Jacques C. Martin
Bernard Lamarre †	Paul Mainville †
Bernard Landry †	Pierre Karl Péladeau
Bryan L'Archevêque	Cécile Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS 1500 \$ à 4999 \$

Gabriel Arsenault	Marcel Henry	Michel Moisan
Robert Ascah	Benoît Houde	Estelle Monette †
André Baillargeon	Gérard N Houle	Lucie Monette
Jean-François Barbe	Marcel et Hélène Jacob	Réjean Néron
Luc Bertrand	Henri Joli-Cœur	Reginald O'Donnell
Antoinette Brassard	Marc Labelle	Gilles Pelletier †
Jacques Cardinal	Isabelle Lamarche	Réal Pilon
Charles Castonguay	Isabelle Laporte	Richard Rainville
Normand Cossette	Isabelle Le Breton	Ivan Roy
Bernard Courteau	Maurice Leboeuf	Paul-Émile Roy †
Guy Cormier	Richard Leclerc	Ginette Simard
Richard Côté	Laurent Mailhot	Rita Tardif
Harold Dumoulin	Pauline Marois	Robert G. Tessier †
Lucia Ferretti	Cécile Martin et	André Watier
Leopold Gagnon	Marcel Masse †	
Yvon Groulx		

CLUB DES 100 ASSOCIÉS 1000 \$ à 1499 \$

Fernand Allard	Bob Dufour	Rosaire Morin †
Patrick Allen †	Yves Duhaime	Gilbert Paquette
François-Albert Angers †	Marcel Fafard	Jacques Parizeau †
Gaston-A. Archambault †	Nicole Forest	Hubert Payne
Jean-Paul Auclair †	Raymond Gagnier	Claude Pilote
Jacques Baillargeon	Léopold Gagnon	Fernand Potvin
Paul Banville	Romain Gaudreault	Alain Prévost
Yvan Bédard †	André Gaulin	Arthur Prévost †
Jacqueline Claire Binette	Henri-F. Gautrin †	Antoine Raspa
Henri Blanc	Claude Ghanimé	Ghislaine Raymond-Roy
Charles Eugène Blier	Paul Grenier †	René Ricard
Gilles Blondeau	Michel Grimard	René Richard †
Charles Eugène Blier	Yvan Hardy	Dominique Richard †
David Boardman	Germain Jutras	Jacques Rivest
Yvon Boudreau	Georges Lacroix	Jean-Denis Robillard
Gaétan Breault	Raymond Laflamme	Louis Roquet
Marcelle Brisson	Lucie Lafortune †	Pierre-Paul Sénéchal
Henri Brun	Anna Lagacé-Normand †	Denise Simoneau
Paul Carrier	Gisèle Lapointe	Michel Taillefer
Jean-Paul Champagne	Roger Lapointe	Claudette Thériault
Jean-Charles Claveau	Gérald Larose	Serge Therrien
Roch Cloutier	Denis Lazure †	Marcel Trottier †
Robert Comeau	Jacques Libersan	Réal Trudel
George Coulombe	Clément Martel	Denis Vaugois
Louis-J. Coulombe	Yvon Martineau †	Claude-P. Vigeant
Fernand Couturier	Roger Masson	Marcelle Viger
Gérard Deguire	Monique Michaud	Madeleine Voora
Benoît Dubreuil	Daniël Miroux	
André Dubuc	Louis Morache	

Tarifs 2019

(taxes et expédition comprises)

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>	145 \$ <i>(126,11 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	185 \$	300 \$
Étudiant	50 \$ <i>(43,49 \$ + taxes)</i>	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>
Institution	145 \$ <i>((126,11 \$ + taxes)</i>	240 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement de votre compte bancaire (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

Pour nous joindre par courriel
revue@action-nationale.qc.ca

www.actionnationale.quebec

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca